

FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (FCI)

Place Albert 1^{er}, 13B – 6530 Thuin (Belgique), tel : +32.71.59.12.38, fax : +32.71.59.22.29, email : <http://www.fci.be>

INTERNATIONALE RETTUNGSHUNDE ORGANISATION (IRO)

Moostrasse 32, A-5020 Salzburg, tel : 0043 662 82 65 26, Fax : 0043 662 82 65 26 20

Règlement international pour compétitions de chiens de sauvetage
De la Fédération Cynologique Internationale (FCI)



Et l'Organisation Internationale des chiens de sauvetage (IRO)



SOCIETE CENTRE CANINE (SCC) POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique (décret du 28 avril 1914)
155 avenue Jean-Jaurès – 93535 AUBERVILLIERS Cedex
Site S.C.C. : www.centrale-canine.fr Site CUNCBG : www.cun-cbg.com



Préambule

Ce règlement pour chiens de sauvetage a été élaboré conjointement par la Commission pour les chiens de sauvetage de la FCI et de l'IRO et approuvé par le Comité Général de la FCI ainsi que par l'Assemblée Générale de l'IRO.

Il remplace le règlement de la FCI/IRO en vigueur précédemment.

Ce règlement a été élaboré en allemand. En cas de traduction dans d'autres langues, et en cas de doute, le règlement en allemand prévaudra.

Ces tests d'aptitude (réglementés) seront révisés en fonction de leur actualité et de l'expérience acquise après au moins cinq ans d'application et, le cas échéant, modifiés, adaptés ou étendus.

Les modifications nécessitent l'approbation officielle des comités compétents de la FCI et de l'IRO. Ce règlement s'applique à tous les clubs / associations membres de la FCI et de l'IRO.

Il devra être une plate-forme mondiale pour les services de secours en tant que base de formation des chiens de sauvetage.

Les tests d'aptitude axés sur l'opérationnel sont réglementés et réalisés par les organisations d'urgence nationales et internationales.

Pour des raisons pratiques, seuls les termes masculins sont utilisés, ceux-ci sont également valables pour la forme féminine.

Révision et correction du programme IPO-R 2012

Décidé par le Comité général de la FCI en février 2018

Décidé par l'assemblée générale de l'IRO en juin 2018

VALABLE A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

Structure des épreuves

- | | |
|---|---------|
| ➤ Epreuve de pistage pour chiens de sauvetage échelon V | RH-F V |
| ➤ Epreuve de pistage pour chiens de sauvetage échelon A | RH-F A |
| ➤ Epreuve de pistage pour chiens de sauvetage échelon B | RH-F B |
| ➤ Epreuve de quête pour chiens de sauvetage échelon V | RH-FL V |
| ➤ Epreuve de quête pour chiens de sauvetage échelon A | RH-FL A |
| ➤ Epreuve de quête pour chiens de sauvetage échelon B | RH-FL B |
| ➤ Epreuve de décombres pour chiens de sauvetage échelon V | RH-T V |
| ➤ Epreuve de décombres pour chiens de sauvetage échelon A | RH-T A |
| ➤ Epreuve de décombres pour chiens de sauvetage échelon B | RH-T B |
| ➤ Epreuve d'avalanche pour chiens de sauvetage échelon V | RH-L V |
| ➤ Epreuve d'avalanche pour chiens de sauvetage échelon A | RH-L A |
| ➤ Epreuve d'avalanche pour chiens de sauvetage échelon B | RH-L B |
| ➤ Epreuve de mantrailing pour chiens de sauvetage échelon V | RH-MT V |
| ➤ Epreuve de mantrailing pour chiens de sauvetage échelon A | RH-MT A |
| ➤ Epreuve de mantrailing pour chiens de sauvetage échelon B | RH-MT B |
| ➤ Epreuve de travail à l'eau pour chiens de sauvetage échelon V | RH-W V |
| ➤ Epreuve de travail à l'eau pour chiens de sauvetage échelon A | RH-W A |
| ➤ Epreuve de travail à l'eau pour chiens de sauvetage échelon B | RH-W B |

Additifs

Cet additif apporte un complément d'informations sur le règlement actuel. Il se base sur un accord entre la FCI et l'IRO sur les points à clarifier et devra être actualisé et, le cas échéant, adapté.

1) Transition 2018-2019

Pour le passage de IPO-R 2012 à IPO-R 2019, afin de préserver les conditions d'admissibilité selon les normes du règlement en vigueur, IRO et FCI ont convenu des règles suivantes pour les tests IPO-R (Echelons A et B):

Ceux qui avaient atteint la qualification pour le niveau supérieur en 2018 peuvent commencer à ce niveau également après le 01.01.2019. Cela signifie:

- a. Celui qui a validé un échelon A en 2018 peut commencer en B en 2019.
- b. Celui qui a validé un échelon V en 2018 peut commencer en A, peu importe la discipline.

2) 2.4.1. Obéissance / Dextérité

Rapport d'objets: objets utiles, de la grandeur maximale d'une chaussure, composés des matériaux suivants: bois, cuir, métal léger, textile, plastique et / ou une combinaison de ceux-ci.

Recommandations pour les tolérances de mesure:

Longueur 10-25 cm, largeur 5-10 cm, épaisseur 3 - 6 cm.

Pour les articles ronds, le diamètre doit être d'env. 3 - 6 cm.

Ne conviennent pas:

- Verre, porcelaine, objets cassables
- Objets sous pression (par exemple, aérosol)
- Objets contenant des liquides
- Tubes, avec des pâtes ou similaires
- Contenants en plastique de toute nature
- Objets trop lourds ou trop légers (moins de 200 g; plus de 500 g)

On utilisera de préférence des objets qui ne sont ni déformés ni détruits même après plusieurs utilisations. Par exemple:

- Trousse en plastique souple / cuir / lin, si possible remplie
- Balayette en bois
- Brosse à chaussures ou vêtements
- Chaussure de jardin synthétique / possible aussi: sabot en bois!
- Brosse à laver en bois ou en plastique
- Ceinture à outils en cuir / plastique / lin
- Lampe de poche en plastique / caoutchouc et / ou métal
- Petit rouleau à pâtisserie

Des articles qui diffèrent de ceux-ci autorisés par le juge.

Table des matières

PREAMBULE.....	2
STRUCTURE DES EPREUVES	3
ADDITIFS.....	4
TABLE DES MATIERES	5
1. DISPOSITIONS GENERALES.....	7
OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE D'UN TEST	7
2. ORGANISATION.....	8
2.1 EXIGENCES POUR L'ORGANISATEUR	8
2.2 EXIGENCES POUR LE CONDUCTEUR	9
2.3 EXIGENCES POUR LE CHIEN.....	9
2.4 INFRASTRUCTURES	11
2.5 JUGES	13
2.6 AVERTISSEMENT / ARRET / DISQUALIFICATION.	13
3. DEROULEMENT DES EPREUVES ET JUGEMENTS	15
3.1 DIRECTIVES GENERALES	15
3.2 QUALIFICATIFS.....	15
3.3 EXECUTION ET COTATION OBEISSANCE ET DEXTERITE	16
3.4 DEROULEMENT ET COTATION DU TRAVAIL DE RECHERCHE	18
4. OBEISSANCE ET DEXTERITE NIVEAU V - PARTIE B	25
4.1 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU QUALIFICATION (V) RH-F V, RH-FL V, RH-T V PISTAGE, QUETE, DECOMBRES	25
4.2 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU QUALIFICATION (V) - RH-L-V AVALANCHE	29
4.3 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU QUALIFICATION (V) - RH-MT V MANTRAILING.....	34
4.4 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU QUALIFICATION (V) - RH-W V TRAVAIL A L'EAU.....	37
5. OBEISSANCE ET DEXTERITE NIVEAU A - PARTIE B.....	41
5.1 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU A - RH-F A, RH-FL A, RH-T A PISTAGE, QUÊTE, DÉCOMBRES	41
5.2 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU A - RH-L A AVALANCHE.....	45
5.3 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU A - RH-MT A MANTRAILING	50
5.4 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU A - RH-W A TRAVAIL A L'EAU	54
6. OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) – NIVEAU B - PARTIE B.....	58
6.1 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU B - RH-F B, FL B, T B PISTAGE, QUETE, DECOMBRES.....	58
6.2 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU B - RH-L B AVALANCHE.....	63
6.3 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU B - RH-MT B MANTRAILING	68
6.4 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) NIVEAU B - RH-W B TRAVAIL A L'EAU.....	72
7. TRAVAIL DE RECHERCHE NIVEAU V - PARTIE A	76
7.1 TRAVAIL DE RECHERCHE EN PISTAGE - RH-F V	76
7.2 TRAVAIL DE RECHERCHE EN QUETE - RH-FL V	77
7.3 TRAVAIL DE RECHERCHE EN DECOMBRES – RH T-V.....	77
7.4 TRAVAIL DE RECHERCHE EN AVALANCHE - RH-L V	77
7.5 TRAVAIL DE RECHERCHE EN MANTRAILING - RH-MT V	78
7.6 TRAVAIL DE RECHERCHE A L'EAU - RH W-V	78
8. TRAVAIL DE RECHERCHE NIVEAU A - PARTIE A	80
8.1 TRAVAIL DE RECHERCHE EN PISTAGE NIVEAU A - RH-F A.....	80
8.2 TRAVAIL DE RECHERCHE EN QUETE NIVEAU A - RH-FL A	81
8.3 TRAVAIL DE RECHERCHE EN DECOMBRES NIVEAU A - RH-T A	82
8.4 TRAVAIL DE RECHERCHE EN AVALANCHE NIVEAU A RH-LA	83

8.5 TRAVAIL DE RECHERCHE EN MANTRAILING NIVEAU A - RH-MT A.....	84
8.6 TRAVAIL DE RECHERCHE A L'EAU NIVEAU A - RH-W A	84
9. TRAVAIL DE RECHERCHE NIVEAU B - PARTIE A	86
9.1 TRAVAIL DE RECHERCHE EN PISTAGE NIVEAU B - RH-F B	86
9.2 TRAVAIL DE RECHERCHE EN QUETE NIVEAU B - RH-FL B	87
9.3 TRAVAIL DE RECHERCHE EN DECOMBRES NIVEAU B - RH-T B	87
9.4 TRAVAIL DE RECHERCHE EN AVALANCHE NIVEAU B - RH-L B	88
9.5 TRAVAIL DE RECHERCHE EN MANTRAILING NIVEAU B - RH-MT B	89
9.6 TRAVAIL DE RECHERCHE A L'EAU NIVEAU B - RH-W B	89
10 ANNEXES – SCHEMAS ET DESSINS POUR L'OBEISSANCE	91
10.1 MARCHÉ EN LAISSE/ MARCHÉ SANS LAISSE	91
10.2 TRAVERSER UN GROUPE DE PERSONNES	92
10.3 COUCHER AVEC RAPPEL.....	92
10.4 CHANGEMENT DE POSITION	93
10.5 PORTER ET REMETTRE NIVEAU V.....	94
10.6 PORTER ET REMETTRE A, B.....	94
10.7 CONTROLE A DISTANCE	95
20 ANNEXES – SCHEMAS ET DESSINS POUR LA DEXTERITE	96
20.1 TRAVERSER DES MATERIAUX DESAGREABLES	96
20.2 TRAVERSER UN PONT FIXE.....	97
20.3 DIRIGER A DISTANCE – AVALANCHE NIVEAU V.....	98
20.4 DIRIGER A DISTANCE – AVALANCHE NIVEAU A & B.....	98
20.5 DIRIGER A DISTANCE	99
20.6 PONT MOBILE.....	100
20.7 ECHELLE	101
20.8 TUNNEL AVEC CHAUSSETTE	102
20.9 BALANÇOIRE	103
BREVETS FRANÇAIS POUR CHIENS DE SAUVETAGE	105
11. OBEISSANCE ET DEXTERITE - PARTIE B.....	105
11.1. OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) BREVET PISTAGE, QUETE, DECOMBRES, MANTRAILING, TRAVAIL A L'EAU, AVALANCHE	105
12. TRAVAIL DE RECHERCHE BREVET - PARTIE A.....	107
12.1 TRAVAIL DE RECHERCHE EN PISTAGE	107
12.2 TRAVAIL DE RECHERCHE EN QUETE	109
12.3 TRAVAIL DE RECHERCHE EN DECOMBRES	109
12.4 TRAVAIL DE RECHERCHE EN MANTRAILING	110
12.5 TRAVAIL DE RECHERCHE A L'EAU	111
12.6 TRAVAIL DE RECHERCHE EN AVALANCHE.....	113

1. Dispositions générales

Objectifs et mise en œuvre d'un test

Objectifs

Ces examens de chiens de sauvetage sont conçus pour qualifier les chiens de particuliers en vue d'une formation plus approfondie dans le domaine du chien de sauvetage en fonction de leurs objectifs.

L'examen validé doit être la preuve d'une formation acquise dans la progression du chien de sauvetage dans la spécialité respective.

L'examen constitue la base de formation continue pour les organisations (d'urgence) dans leurs spécialités respectives.

Aptitudes pour participer à une mission

La capacité opérationnelle est déterminée et attribuée exclusivement par une organisation d'urgence.

D'autres conditions peuvent être définies à cet effet, telles que refaire régulièrement certains tests, des connaissances supplémentaires du conducteur (HF), des cours de radio, des cours d'alpinisme, des limites d'âge pour le chien (H) et conducteur (RH), un contrôle de la condition physique, la réglementation en matière d'équipement, des cours de premiers secours, etc.

Mise en œuvre d'un test

Les tests de chiens de sauvetage peuvent être organisés tout au long de l'année. Si la sécurité, la santé des personnes et des animaux ne sont pas garanties, le test ne pourra pas être réalisé.

Lors de grandes manifestations telles que compétitions majeures, championnats nationaux et mondiaux, des restrictions tactiques sont possibles en ce qui concerne le nombre de participants et le planning.

Les tests pour chiens de sauvetage peuvent également être effectués comme un test uniquement de recherche ou d'obéissance dans toutes les spécialités et à tous les niveaux. Dans ce cas, une seule partie est effectuée. Les tests qui ont été passés dans une seule partie sont également notés dans le carnet de travail avec points et observations, avec la remarque qu'une seule partie a été effectuée.

Pour valider un test, les deux parties (travail de recherche ou travail à l'eau et obéissance / dextérité) doivent être réussies.

Par exemple :	RH-FB	Concours complet avec degré de formation
	RH-FB, N	Uniquement partie recherche
	RH-FB, UO	Uniquement partie obéissance/dextérité

2. Organisation

2.1 Exigences pour l'organisateur

Droit d'organisation

Le droit d'organiser un test est attribué à l'association/club par la fédération (FCI-LAO ou IRO-NRO). Le résultat du test doit être reconnu par toutes les organisations (FCI-LAO et IRO-ONG). Un test ne peut avoir lieu que si au moins 4 participants différents concourent.

Exigences pour l'organisateur

L'organisateur doit disposer du personnel, des ressources matérielles et logistiques décrites dans le règlement. Il peut organiser un test seul ou en collaboration avec d'autres organisations.

Les victimes et le personnel aidant sont des assistants du juge et doivent en tout temps suivre ses instructions. Les victimes et le personnel aidant qui ne suivent pas les instructions du juge, par exemple en aidant au déclenchement d'une désignation ou autre, doivent être remplacés.

Pour le groupe de personnes, seuls les chiens ayant un bon comportement social peuvent être utilisés. Si les chiens du groupe se comportent de manière asociale, ils doivent être remplacés.

Responsable de concours

L'organisateur doit avoir un responsable de concours qualifié. Il organise et supervise tout le travail nécessaire à la préparation et à la conduite du test.

Le responsable de concours doit s'assurer dès le départ que les lieux de travail sont conformes au cahier des charges. Le responsable de concours est disponible pour le juge tout au long du test.

Dates d'échéances pour la demande de test

Le responsable du concours doit veiller à ce que la demande de concours arrive en temps et en heure auprès des instances adéquates.

Administratif

Le responsable de concours est responsable de toutes les tâches administratives.

Besoins en personnel

Le responsable de concours doit s'assurer que l'examen est enregistré auprès des instances spécifiées de manière correcte et dans les délais.

Le responsable de concours est responsable du traitement de toutes les formalités. Il doit faire respecter les directives du règlement.

Horaires

Avant le début de la manifestation, un planning horaire sera établi pour les heures de passages des participants. Le planning horaire doit être envoyé au juge au moins 3 jours avant le début du test.

Il est important de veiller à ce que chaque chien de sauvetage de la même spécialité et du même niveau soit jugé par le même juge et que le juge ne travaille pas plus de 9 heures par jour.

Liste des résultats

Les réglementations nationales relatives à la transmission ou à la documentation des résultats du test sont applicables.

Unités

- **Partie A – Recherche**
Brevet Français : 1 unité
Niveau V : 1 unité
Niveau A : 2 unités
Niveau B : 3 unités
- **Partie B – Obéissance et dextérité**
Brevet Français : 1 unité
Niveau V : 1 unité
Niveau A : 1 unité
Niveau B : 1 unité

Un juge ne peut juger au maximum que 36 unités par jour

2.2 Exigences pour le conducteur

Inscriptions pour la participation aux tests

Le conducteur est obligé de s'inscrire aux tests dans les délais prévus. S'il a un empêchement, il doit en informer immédiatement le responsable de concours.

Le conducteur doit s'informer de la date limite d'inscription.

Chaque concurrent doit être présent avec l'équipement et les vêtements appropriés dans la spécialité engagée.

Présentation/clôture

La présentation au juge a lieu avant le premier et après le dernier exercice avec le chien en laisse (environ 1 m) et collier dans la position de base.

Harnais d'identification, harnais traditionnel, gilets de sauvetage, etc. ne sont autorisés que dans la mesure où cela est prévu et demandé dans la spécialité concernée.

Le conducteur doit respecter les ordres du juge et du responsable de concours.

Chaque conducteur doit terminer tous les exercices du test, même s'il n'a pas atteint le score minimum dans une partie.

La fin du test est annoncée lors du résultat et la remise du carnet de travail.

Toute interruption prématurée du test en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'une cause importante doit être signalée au responsable de concours. Un départ non justifié entraîne la disqualification et est noté dans le carnet de travail.

Protection de l'animal

Les réglementations en matière de protection des animaux, de sécurité et d'environnement du pays organisateur doivent être respectées.

Tout au long du test, toute contrainte est inacceptable. Une pression excessive ou une manipulation brutale du conducteur est donc sanctionnée conformément au chapitre 2.6.

Responsabilité civile

En cas d'accident pendant le test, le conducteur est responsable de lui-même et son chien. Le propriétaire du chien doit payer tous les dommages corporels et matériels causés par sa propre faute.

Le conducteur doit donc pouvoir montrer au responsable de concours une assurance en responsabilité civile pour lui-même et son chien avant le début du test.

Les instructions du juge ou de l'organisateur sont acceptées volontairement par le conducteur et exécutées à ses risques et périls.

Aides autorisées

Les aides suivantes pour le soutien tactique du travail de recherche sont autorisées :

- Sifflet: avant de débiter l'épreuve, l'utilisation du sifflet doit être annoncé au juge. L'utilisation du sifflet élimine le commandement vocal.
- Eau et/ou éponge: sont autorisées dans le travail de recherche avec accord du juge, si les circonstances ou les conditions climatiques le rendent nécessaire, mais pas juste après et pendant la désignation.
- En MT : Un GPS, s'il est présenté au juge avant le début du test.

Aides non autorisées

- GPS et appareils d'enregistrement pendant le travail de recherche du conducteur, exception pour le mantrailing
- Objets de motivation
- Nourriture

2.3 Exigences pour le chien

Age minimal et identité du chien

L'âge minimum afin d'accéder aux différentes épreuves pour le chien est :

Niveau V	Test préliminaire	15 mois
Niveau A	Test	18 mois
Niveau B	Test	20 mois

Le jour du test, le chien doit avoir atteint l'âge minimal requis.

Un chien qui n'est pas identifié, lors d'un contrôle, par un tatouage ou un transpondeur ne peut pas participer au test.

Admission

Tous les chiens, quel que soit leur taille, leur race ou leur certificat de naissance, peuvent participer aux tests de chiens de sauvetage.

Un conducteur ne peut participer qu'à une seule épreuve le même jour, et présenter au maximum deux chiens par test. Un chien peut participer au maximum à deux épreuves lors du test. Chaque épreuve doit être terminée avant le début de la première partie de la prochaine épreuve.

Admission au niveau V: aucune (respecter les règles de l'organisation nationale FCI/IRO)

Admission au niveau A: avoir réussi le niveau V de la même spécialité

Admission au niveau B: avoir réussi 2 tests de niveau A de la même spécialité avec le qualificatif BON

Admission au niveau B en L et W : avoir réussi 1 test de niveau A de la même spécialité

Tous les niveaux de test sont répétables.

Si un test n'est pas validé, le chien ne peut recommencer un test de la même spécialité qu'après une période de 5 jours.

Après 2 tests réussis de niveau A (exception L et W), avec un qualificatif minimal BON (G) dans la même spécialité si l'âge d'admission est atteint.

Un chien ne peut être conduit par plusieurs personnes au cours du même test.

Lors de grandes manifestations, le chien doit être conduit au plus haut niveau atteint.

Les chiennes en chaleur sont admises à toutes les parties du test, mais doivent être séparées des autres concurrents et commencer en dernier, dans la mesure du possible par l'organisateur.

Les chiens malades et contagieux sont exclus des tests et ne peuvent pas entrer sur le terrain.

Carnet de travail

Le carnet de travail doit être remis au secrétariat avant le début des épreuves. Le résultat du test doit y être inscrit par le secrétariat, vérifié par le juge et signé.

Une disqualification sera inscrite en spécifiant les motifs avec une annotation correspondante ou le cachet international ("dis").

Vaccins

La preuve des vaccinations au niveau national (certificat de vaccination) doit être présentée au responsable de concours avant le début du test sur demande.

Sociabilité

Le juge observe le comportement du chien avant et pendant l'examen.

Le juge doit annuler l'épreuve en cas de comportements instables du chien ou le disqualifier en cas de comportement agressif, et en informer immédiatement le responsable de concours, comme décrit en détail au chapitre 2.6.

Exemples de comportements instables:

- Comportement agressif envers les personnes et les autres chiens
- Quitter le conducteur ou le terrain de travail

Obéissance du chien

Si le chien montre peu d'obéissance, que le conducteur n'a pas son chien sous contrôle, le juge donne trois occasions pour rappeler son chien.

Le juge est en droit d'arrêter le travail si le chien est mal préparé, ne montre pas une volonté suffisante de travailler, n'est pas sous contrôle du conducteur ou si clairement des limites physiques peuvent être observées.

Equipements

Un harnais d'identification est autorisé, sauf dans la recherche en décombres. Les éclairages et/ou clochettes sont autorisés. Par éclairage, on entend par exemple une lumière clignotante ou rougeoyante qui permet au conducteur d'apercevoir le chien, mais pas une lampe ou un projecteur sur le chien pour son orientation.

En tant que collier, un collier normal, non coulissant, et disponible dans le commerce peut être utilisé. Il est porté par le chien ou à disposition du conducteur sur lui. Les colliers antiparasitaires sont autorisés s'ils ne sont pas serrés.

Pour le travail à l'eau, le chien doit porter un harnais de travail nautique ou un gilet de sauvetage muni d'une prise appropriée pour le test. Les harnais d'identification ne sont pas autorisés comme équipement.

2.4 Infrastructures

Général

Toutes les informations relatives à l'équipement en ce qui concerne le matériel, la construction et les dimensions figurent dans l'annexe séparée, en plus des textes figurant dans les schémas.

Pour effectuer le test, des zones de travail appropriées doivent être disponibles dans toutes les spécialités pour les besoins du test.

L'autorisation d'entraînement pour la partie A en dehors de l'épreuve incombe à l'organisateur et au juge.

Sécurité

Les zones de travail et les équipements doivent être conformes aux normes de sécurité en vigueur dans le pays concerné afin d'éviter les accidents. Le juge peut refuser des zones de travail ou des équipements s'il existe un risque pour le conducteur ou pour le chien.

Personnel aidant

Les assistants doivent se comporter de manière neutre pendant le travail du chien et ne pas le déranger.

Pour le travail à l'eau, il faut choisir une zone de rivage qui permettra au chien de nager la plupart du temps, tout en accédant facilement au rivage.

Toutes les personnes dans l'eau ou dans le bateau doivent porter une combinaison en néoprène ou un gilet de sauvetage. Le concurrent doit porter une combinaison en néoprène ou un gilet de sauvetage, et le chien doit porter un gilet de sauvetage ou un harnais de travail nautique.

2.4.1 Terrain de travail obéissance/ dextérité

Général

Le juge peut refuser s'il y a lieu, des zones de travail ou équipements, s'ils ne correspondent pas au règlement.

En F, FL-T, MT, L, pour effectuer l'obéissance et la dextérité, une zone de taille adéquate doit être disponible. En L, une surface enneigée de niveau adéquat, entièrement ou partiellement damée.

Marquages

Les marquages doivent être respectés comme décrits dans les exercices ou les schémas correspondants. La disposition de l'équipement et des exercices est déterminée par le juge après vérification du terrain. Cela concerne en particulier le placement du coucher sous diversion, le groupe de personnes et les exercices à distance. En coordination avec le responsable de concours et le juge, les emplacements du début des exercices doivent être marqués. Il convient de noter que le pas est calculé à 0,7 m.

2.4.2 Terrains de recherche

En F, pour le travail de recherche, le tirage au sort est effectué sur le terrain de pistage.

Au niveau B, le parcours doit comporter un niveau de difficulté important, tel que changement de terrain, fossés, chemins de croisement et / ou routes, etc.

Le tracé de la piste doit être enregistré de manière appropriée et détaillée et mise à la disposition du juge (par exemple, GPS et croquis de piste).

Les courbes légères ne représentent en aucun cas un changement de direction, elles doivent être effectuées à angle clair.

Objet d'identification

1 objet bien altéré, qui ne se distingue pas sensiblement de la couleur de la zone et conçu pour qu'il ne soit pas visible par le conducteur.

Objets

Seuls les objets bien altérés, constitués de tout matériau de taille maximale d'une chaussure, sont autorisés et ne se détachant pas de manière significative de la couleur du terrain. Le traceur dispose les objets en réalisant la piste en marchant, sans s'arrêter.

En T, la zone de recherche est délimitée ou ses limites sont clairement identifiables.

L'organisateur, en consultation avec le juge, doit préparer les cachettes afin que les règles de sécurité soient respectées.

En T, niveaux V et A, la zone de recherche doit être visible par le conducteur.

En T, niveaux A et B, feux, bruits de moteur, coups de marteau, tambours, enregistrements, etc. sont autorisés en tant que distractions. Les distractions doivent être décidées avec le juge.

En L, les consignes de sécurité pour la construction des igloos doivent être respectées. Le terrain peut être entièrement ou partiellement damé et / ou pourvu de pistes de ski. Pour une meilleure visibilité et pour limiter la zone de recherche, des drapeaux doivent délimiter visiblement cette zone.

Suivi de l'émetteur-récepteur d'avalanche

Une balise ARVA est enterrée dans une zone marquée de 20 m x 20 m : Profondeur: niveau A : 0,30 m, niveau B : 0,50 m. Les igloos utilisés peuvent être réutilisés, ceux non utilisés doivent rester ouverts.

En MT, tout terrain peut être utilisé comme zone de recherche. Le choix du terrain est déterminé par le responsable de concours. Le tracé doit être enregistré par GPS ou sur cartes.

Pour chaque chien, un tracé distinct doit être aménagé dans une zone séparée.

Le tracé doit être aussi naturel que possible, adapté au terrain et inclure les changements de terrain. Le terrain peut contenir de zones rurales telles que Les forêts, les prairies et les champs ou les zones urbaines peu fréquentées et incluent les croisements de routes.

Pendant la période d'attente jusqu'au moment de la recherche, il devrait être garanti, du moins dans le centre-ville, que le tracé soit traversé entre-temps par des étrangers. Si ce n'est pas le cas, le juge peut ordonner de le faire.

À la fin du tracé, le traceur est pris en charge par un véhicule et redéposé avec le véhicule avant le début de la recherche. Le véhicule ne peut pas traverser le tracé conçu par le traceur.

Objets pour le MT

Seuls les objets bien altérés peuvent être utilisés en tant qu'objets d'identifications du traceur. Ceux-ci doivent avoir été portés par le traceur au moins une heure avant la pose de la piste ou dans la poche du pantalon.

L'objet est placé dans un nouveau sac en plastique non utilisé et scellé immédiatement avant la pose du trail par le traceur. Ce sac est en outre emballé dans un récipient en verre avec bouchon à vis. Ce conteneur fermé et étiqueté est remis au responsable de concours.

Avant le début de la recherche, l'objet dans le conteneur scellé est remis au conducteur. La direction du tracé ne doit pas être annoncée.

2.4.3 Victimes

Général

Les victimes sont des assistants du juge. Ils doivent rester silencieux dans la cachette, la victime ne doit pas aider le conducteur et/ou le chien à quelque moment ou de quelque manière que ce soit, notamment une aide pour le chien pendant la désignation est interdite.

Aucun objet tel que couverture, sac à dos ou autre ne peut être utilisé ou rester dans des cachettes inutilisées.

En FL, la couleur des vêtements de la victime ne doit pas être trop marquée par rapport au terrain, en particulier par l'absence de couleurs réfléchissantes ou brillantes.

Les victimes prennent leur position sur le lieu d'installation, comme spécifié par le juge. Chaque victime doit être distante d'au moins 20 m.

La victime se cache selon les informations du juge, couchée ou assise. La victime doit avoir pris sa place 10 minutes avant le début de la recherche du chien. Un contact tactile et visuel doit être possible, la victime ne doit pas être complètement recouvert de bâches, couvertures, etc.

La victime doit quitter la cache après avoir été trouvée sur ordre du juge. Cela comprend le retrait d'un éventuel matelas.

Les emplacements des victimes peuvent être changés après chaque chien. Les caches utilisées peuvent être réutilisées.

En T, la victime doit être placée dans la cachette au moins 10 minutes avant le début de la recherche.

La victime ne doit pas être fermée hermétiquement. Une attention particulière doit être portée aux gaz toxiques dans la cachette.

La distance entre les victimes doit être d'au moins 10 m et les cachettes doivent être choisies de manière à permettre une désignation claire et différenciée.

Les cachettes utilisées peuvent également être réutilisées. Lors du changement de cachette, cependant, il faut éviter autant que possible le risque de fausses désignations en les maintenant ouvertes lorsqu'elles ne sont pas occupées.

En L, il est interdit à la victime de participer à la construction des igloos, immédiatement avant de les enterrer.

En T, L, le chien peut ne pas avoir de contact visuel et/ou physique lors de la recherche de la victime aux niveaux A et B. L'ensevelissement doit être aussi discret que possible.

En MT, le traceur ne peut pas pénétrer dans la zone de recherche 14 jours avant le test.

Le traceur effectuera le tracé selon les directives en marchant à un rythme et à une vitesse régulière à partir d'un point de départ défini.

Le TL commence à un endroit bien en vue (véhicule, arrêt de bus, banc, devant un bâtiment, une intersection ou similaire).

Après un court arrêt au point de départ du traceur, il part à allure normale dans la direction indiquée.

Le traceur doit donner au juge / responsable de concours un plan détaillé contenant toutes les informations nécessaires définissant des points distinctifs pour le tracé, qui doit éventuellement être reconnaissable sur un GPS. Le traceur peut être une personne connue du conducteur mais pas un membre de la famille.

Après avoir posé le tracé, le traceur ne doit pas s'approcher du sentier pendant moins de 2,5 km. Le traceur n'a ni quelque chose de comestible ni de jouets.

Au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve, le traceur est amené à destination dans une voiture fermée (fenêtre fermée, ventilation arrêtée) par des détours et sans traverser le tracé.

La personne à retrouver (traceur) se comporte de manière neutre, et est assise, couchée ou debout au bout du tracé.

Les autres personnes se trouvant à proximité de la destination doivent se trouver à au moins 5 m de la victime.

2.5 Juges

2.5.1 Autorisations

Les tests ne peuvent être passés qu'avec des juges qualifiés et approuvés par l'organisation (FCI ou IRO). Les règlements de la fédération organisatrice s'appliquent en conséquence.

2.5.2 Général

La décision du juge est définitive ; il existe un droit de recours en cas d'infraction au règlement.

Dans des circonstances imprévues, le juge est libre de faire répéter des exercices ou une partie. Cependant, le conducteur n'a pas le droit de répéter un exercice par lui-même.

Le juge ne peut juger aucun chien dont il est éleveur, conducteur ou propriétaire.

Avant l'examen, le juge doit revoir toutes ses tâches, notamment en ce qui concerne la mise en place des lieux de travail et, le cas échéant, procéder à une correction en accord avec le responsable de concours. Si une correction n'est pas possible, le juge décide de la poursuite du test ou non.

Les juges sont équipés des vêtements de protection nécessaires à leur travail, notamment un casque et des chaussures de sécurité dans les décombres.

2.6 Avertissement / arrêt / disqualification.

2.6.1 Avertissements

Un avertissement, un arrêt ou une disqualification ordonnés par le juge doit être communiqué verbalement au conducteur immédiatement après la décision.

- Non-respect d'une consigne.
- Aides ou contact inadmissible du chien pendant le travail de recherche et en Obéissance/Dextérité, sauf félicitations.
- Comportement antisportif.
- Refus d'exécuter à un exercice ou une partie d'exercice.

Au premier avertissement, 5 points seront déduits, au deuxième avertissement, la partie concernée sera arrêtée.

2.6.2 Arrêts

Dans le cas de l'arrêt d'une partie, celle-ci est considérée comme un échec. Les points acquis jusqu'alors sont attribués, moins une décote obligatoire de 61 points dans la partie A et de 31 points dans la partie B, et le concurrent poursuit, si nécessaire, la partie suivante de son test.

Raisons

- si le chien quitte la zone d'examen et ne revient pas au conducteur après le 3ème commandement vocal
- si le chien ne montre pas d'obéissance, après le 3ème commandement vocal
- si la préparation est insuffisante
- en l'absence de préparation au travail
- timidité
- défauts essentiels
- en cas de restriction physique importante du chien et / ou du conducteur
- après un deuxième avertissement
- utilisation de nourriture ou objets de motivation pendant le travail
- après une deuxième fausse désignation

2.6.3 Disqualification

Raisons

- comportement antisportif du conducteur avant, pendant et après le test
- l'utilisation de moyens coercitifs dans l'enceinte du test ainsi que des terrains adjacents
- comportement agressif du chien envers les personnes et/ou les animaux
- Blessure d'une victime
- Quitter sans raison le lieu du test

En cas de disqualification, le test doit être immédiatement arrêté. Il n'y a pas de points attribués pour l'ensemble de l'examen.

Une disqualification sera inscrite avec justification dans le carnet de travail et dans la liste d'évaluation.

Ceci est suivi d'un rapport écrit du juge au responsable de la formation de l'IRO, ou responsable de l'organisation nationale compétent de la FCI. Ceux-ci peuvent décider de nouvelles sanctions. Une suspension préventive de l'IRO, de l'organisation nationale est autorisée jusqu'à la fin de la procédure.

2.6.4 Sanctions et réclamations en raison d'une violation des règles

Réclamations

Une réclamation ne peut être faite que pour des violations du règlement et non pour des décisions du juge.

Le conducteur, qui veut contester le jugement en raison de violations du règlement, a la possibilité, le même jour, jusqu'à la demi-heure suivant la fin du travail (fin du dernier travail avec le chien) par écrit et justifié par le dépôt d'un dépôt de 300 €, à l'attention du responsable de concours.

Si la réclamation est rejetée, la somme reste à l'organisateur.

Instance des réclamations

L'instance d'appel est composée comme suit:

- le responsable de concours et le juge concerné

Si aucun accord n'est trouvé, le problème doit être signalé à la fédération de l'organisateur, qui doit alors prendre une décision finale.

Dans les grandes manifestations, l'autorité d'appel doit être spécifiée dans le cahier des charges de la manifestation.

Traitement de la plainte

L'instance d'appel doit traiter l'objection immédiatement après en avoir pris connaissance.

Tous les témoins peuvent être appelés. La décision de l'instance d'appel est définitive.

3. Déroulement des épreuves et jugements

3.1 Directives générales

L'évaluation des performances ne peut avoir lieu que sur la base des critères du règlement en vigueur, et est indiquée en qualificatifs et points. Les qualificatifs et les points doivent correspondre à l'exécution de l'exercice.

Dans le cas de grandes manifestations, en cas d'égalité, le score obtenu dans la partie A (recherche) prévaut sur la partie B (obéissance et dextérité) pour départager les concurrents.

Dans la notation globale, seuls des points entiers peuvent être attribués. Cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas compter des points partiels pour des exercices individuels. Si le résultat final d'une partie ne donne pas des points entiers, il sera arrondi à la hausse ou à la baisse en fonction de l'impression générale dans la partie jugée.

Un test est réussi si le chien a atteint au moins 70% des points possibles dans chaque partie.

Les réglementations nationales relatives à la transmission ou à la documentation des résultats du test sont applicables.

Il est important de se rappeler qu'une erreur qui se reproduit tout le long du travail (par exemple, position de base de travers) n'est pas sanctionnée dans les exercices trop lourdement. Une telle erreur peut également être prise en compte dans l'impression générale et évaluée à ce moment.

En principe, toutes les spécificités énoncées au chapitre 3, ainsi que les dispositions supplémentaires et les critères d'évaluation énumérés sous chaque partie et chaque niveau s'appliquent.

3.2 Qualificatifs

V = Excellent

SG = Très bon

G = Bon

B = Satisfaisant

M = Insatisfaisant

Qualif.	V		SG		G		B		M	
Total		min.		min.		min.		min.	max.	min.
		96%		90%		80%		70%	69%	0%
5		5.0		4.5		4.0		3.5	3.0	
10		10.0		9.0		8.0		7.0	6.5	
15		14.5		13.5		12.0		10.5	10.0	
20		19.5		18.0		16.0		14.0	13.5	
30		29.0		27.0		24.0		21.0	20.5	
40		38.5		36.0		32.0		28.0	27.5	
50		48.0		45.0		40.0		35.0	34.5	
60		57.5		54.0		48.0		42.0	41.5	
70		67.0		63.0		56.0		49.0	48.5	
80		76.5		72.0		64.0		56.0	55.5	
100		96.0		90.0		80.0		70.0	69.0	
200		191.0		180.0		160.0		140.0	139.0	
300		286.0		270.0		240.0		210.0	209.0	

3.3 Exécution et cotation obéissance et dextérité

3.3.1 Cotation conducteur et chien

Général (conducteur)

- le comportement du conducteur
- le travail en équipe
- la sportivité entre dans l'évaluation

Une position incorrecte du conducteur est à dévaluer dans la note de l'exercice.

Général (chien)

Envie de travailler, leadership, obéissance, dextérité, forme physique, endurance et vue d'ensemble, ainsi que l'indifférence au coup de feu (sauf L, W).

Commandements visuels/vocaux

Le choix des commandements vocaux / visuels pour l'exécution d'un exercice est laissé au conducteur, mais il doit être bref. Le nom du chien est considéré comme un commandement vocal.

Si le chien requiert un deuxième commandement vocal et / ou commandement visuel pour l'exécution d'un exercice, cela dévalue l'exercice de deux qualificatifs.

Si le chien refuse d'exécuter un exercice ou un obstacle, cet exercice sera noté 0 point. La répétition d'un exercice ou d'un obstacle n'est pas autorisée.

Si le chien nécessite un 3ème commandement vocal et / ou commandement vocal pour effectuer un exercice, l'ensemble de l'exercice sera considéré comme insuffisant.

Si le chien n'effectue pas l'exercice après le 3ème commandement vocal et / ou commandement vocal, l'exercice est arrêté et sera noté 0 point.

Entre chaque commandement vocal et / ou commandement visuel, environ 3 secondes doivent être respectées.

Le conducteur est libre d'utiliser qu'un commandement vocal ou commandement visuel. S'il utilise les deux, ils devront être donnés en même temps.

Les commandements non autorisés dévaluent l'exercice en conséquence. Le nom du chien est considéré comme un commandement vocal. Les commandements vocaux/visuels non utilisés ne sont pas pénalisés dans la cotation.

Aides

Des aides, commandements vocaux/visuels et corporelles supplémentaires, ainsi que d'autres aides cachées, sont à dévaluer en conséquence.

Développement

Le chien est conduit dans une démarche naturelle. Le chien suit le conducteur au niveau du genou, attentif, joyeux, proche et droit. Lors de l'arrêt du conducteur, le chien doit s'asseoir seul, près et droit.

Positions

Après le commandement vocal / visuel, le chien prend la position rapidement, sans hésitation, droit et attentif.

Demi-tour et position de base

Le demi-tour doit être effectué par le conducteur à gauche (rotation de 180 degrés sur place). Deux variantes sont possibles:

- Le chien tourne autour du conducteur avec un virage à droite.
- Le chien fait un virage à gauche à 180 degrés sur place.

Pour revenir à la position de base, le chien peut passer de l'avant ou derrière le conducteur.

Rappel devant et retour au pied

Le chien doit revenir rapidement et joyeusement, s'asseoir bien droit, et après une attente de 3 secondes sur ordre du conducteur, se mettre en position de base.

Erreurs répétitives

Une erreur marginale qui se répète pendant tout le travail (par exemple position de base de travers) n'est pas sanctionnée trop lourdement dans chaque exercice, mais peut être prise en compte dans l'impression générale.

3.3.2 Tirage au sort et ordre des exercices

Dans le niveau V, l'ordre des exercices en Obéissance / Dextérité n'est pas tiré au sort. C'est l'ordre du règlement.

En L, niveau V, l'ordre dans l'exercice « dirigeabilité à distance » est laissé au choix du conducteur.

Dans les niveaux A et B, le tirage au sort pour l'ordre de départ des exercices a lieu avant le début du test et sera le même pour chaque concurrent.

La marche sans laisse sera le premier exercice et le coucher sous distraction le dernier. Tous les exercices de dextérité doivent être intégrés dans un seul lot. Le juge détermine l'ordre des exercices dans le bloc dextérité. Ainsi, le tirage au sort a lieu pour:

- Contrôle de distance
- Rapport d'objet
- Porter et remettre
- Diriger à distance
- Bloc dextérité (échelle, pont mobile ou balançoire, tunnel)

Changement de position et diriger à distance niveau B

L'ordre est tiré au sort.

3.3.3 Début et fin des exercices

Exécution

Dans la partie Obéissance / Dextérité, chaque exercice commence et se termine en position de base sur ordre du juge. En position de base, le chien est près et droit du côté gauche du conducteur, de sorte que son épaule soit à hauteur du genou du conducteur. Le non-respect de ces consignes sera dévalué en conséquence.

Si le conducteur change de place pendant l'exercice sans l'autorisation du juge, ou si l'exercice ne le requiert pas, l'exercice sera dévalué en conséquence.

Le chien doit faire les exercices avec joie et rapidité.

La position de base initiale et chaque arrêt doivent être exécutés par le chien indépendamment et sans commandement vocal / visuel.

Dans la dextérité, chaque exercice commence en position de base environ deux pas devant l'obstacle et se termine en position de base après l'obstacle, sauf indication contraire dans le règlement.

Il est permis de féliciter brièvement le H après avoir terminé un exercice.

Lors du passage du chien du devant à la position, le chien peut prendre la position de base directement ou contourner le conducteur.

3.3.4 Cotation de la sensibilité au coup de feu

Terrain

Lors de l'obéissance, de la dextérité et du coucher, 2 coups de feu sont tirés avec un pistolet de calibre 6 mm.

Exécution

Les tirs ont lieu à intervalles de 3 à 5 secondes lors du premier exercice de d'obéissance sur ordre du juge.

Les tirs sont effectués vers le haut par un assistant.

Cotation

Le chien doit rester indifférent aux tirs.

Pendant le coucher sous diversion, si le chien prend la position debout ou assise après avoir été placé en position coucher, ou si le chien se déplace de 3 mètres au maximum, une cotation partielle est donnée.

Si le chien se montre agressif mais s'il est toujours sous contrôle du conducteur, une cotation partielle est donnée.

La totalité des points est donnée uniquement si le conducteur ne montre aucune réaction.

Il appartient au juge de procéder à un autre tir indépendamment de l'obéissance pour tester le chien.

S'il se montre peureux, la partie obéissance et dextérité est arrêtée.

3.4 Déroulement et cotation du travail de recherche

3.4.1 Déroulement général

Attente équipe chien de sauvetage

Le conducteur doit attendre avec son chien prêt à la recherche hors de vue de la zone de recherche jusqu'à ce qu'il soit appelé.

Le chien prêt pour la recherche peut porter un harnais d'identification ou similaire et / ou porter un collier. Si le chien désigne grâce au bringsel, celui-ci doit être mis au chien avant le début de la recherche.

La fixation de pinces ou clochettes sur le chien est autorisée. Dans l'obscurité, les petites lumières (pas de phares ou de lampes) sont autorisées sur le chien.

Présentation

Sur appel, le conducteur se présente au juge avec son chien en laisse en position de base. Il annonce le mode de désignation choisi.

Tactique

A l'aide d'un schéma, le juge décrit la zone de recherche, délimitée visuellement ou dont les limites sont clairement reconnaissables.

Après la description par le juge, le conducteur doit analyser la situation et annoncer sa tactique au juge.

La description de la situation par le juge contient essentiellement des informations sur:

- l'événement qui s'est passé
- la zone de recherche
- les structures de bâtiment / terrain
- la question de ce qui a été fait jusqu'à présent
- l'infrastructure
- les dangers

Temps de recherche

Le temps de recherche commence après l'annonce de la situation tactique par le juge

Ordres vocaux/visuels

Des ordres visuels/ vocaux répétés pour diriger le chien sont autorisés, des ordres excessifs pour ordonner au chien de chercher sont à dévaluer en conséquence.

Désignation

Le conducteur doit signaler au juge la désignation et ne peut rejoindre son chien qu'après l'autorisation de celui-ci.

En T, L, FL, après la description par le juge, le conducteur doit analyser la situation et annoncer au juge sa tactique.

Toute modification de tactique en cours de travail doit toujours être signalée au juge, auquel cas le temps de recherche continuera à s'exécuter.

Le juge est libre de poursuivre le travail de recherche même après avoir trouvé toutes les victimes.

La recherche se termine par le rapport du conducteur et l'annonce de des résultats par le juge.

3.4.2 Cotation conducteur

Général

- la conduite du chien (leadership, pression et retenue, lecture du chien)
- le travail d'équipe
- l'utilisation rationnelle du chien

Tactique

Positionnement, mise en œuvre de la tactique choisie, vue d'ensemble du conducteur pendant tout le travail de recherche.

Les critères essentiels comprennent:

- Prise en compte du terrain et topographie
- Direction du vent
- Évaluation de la capacité du chien
- Si nécessaire particularités des bâtiments (entrée, structure ...)
- Dernier lieu des personnes disparues

En plus à FL / T / L

- Compréhension de la situation, la prise de décision et la mise en œuvre
- L'interview des témoins éventuels, leur localisation et leurs déclarations
- l'annonce et la justification de la prise de décision
- Si le chien est placé à un endroit approprié
- La vue d'ensemble des zones recherchées / non recherchées
- Le rapport final (zones recherchées, localisation des personnes)

En MT

La tactique de compréhension de la situation et d'information sur la personne à rechercher, ainsi que leur mise en œuvre lors de la préparation du trail.

En FL, si le chien trouve la victime, il n'y a pas de dévalorisation si le conducteur laisse le chien chercher librement et que la désignation est faite correctement.

En MT, le conducteur doit porter une attention particulière aux points suivants pendant tout le test:

- Vue d'ensemble du trail
- Prise en compte de la circulation et des usagers de la route
- Collaboration, communication et lecture de son chien
- Manipulation correcte de la longe
- Maintien du contact avec la victime

Le conducteur est autorisé à prendre des pauses au détriment du temps de recherche. Le chien est autorisé à repartir s'il ne suit pas initialement le parcours du sentier à cause du vent et des conditions météorologiques.

Avant le début de la recherche, le conducteur informe le juge des modes de désignation possibles de son chien. Le chien doit désigner la victime trouvée de manière indépendante et sans ambiguïté selon le mode de désignation défini précédemment, sans l'influence du conducteur.

Le conducteur doit avoir une idée de la situation. Les conditions météorologiques, les conditions thermiques et les conditions locales de la zone de recherche doivent être prises en compte. En raison des indications reçues, le conducteur doit être en mesure de comprendre la situation. Il annonce sa tactique. Si des modifications de tactique sont faites, elles doivent être annoncées au juge.

Le juge vérifie si le conducteur a une image globale de la situation en matière de collecte d'informations et d'interview, et s'il s'est conformé à ses directives. De même, si et comment le conducteur exécute sa tactique pour prendre le trail et s'il offre à nouveau la possibilité au chien de reprendre le trail lors de la recherche. Il est également important que le conducteur soit capable de reconnaître de manière fiable la perte du trail par le chien, par exemple à une intersection, il peut ramener le chien à un emplacement approprié sur la voie et continuer à partir de là.

3.4.3 Cotation du chien

Général

- conduite / dirigeabilité
- intensité de recherche / satisfaction de trouver
- la mobilité, la forme physique et l'endurance
- l'indépendance, envie de travailler et l'instinct de travail
- harceler, déranger ou agresser la victime
- la vue d'ensemble du travail

Dirigeabilité

Coopération avec le conducteur, mise en œuvre rapide des ordres reçus en gardant la motivation de chercher, travail d'équipe conducteur – chien.

Intensité de recherche

Envie de travailler, comportement de recherche, tempérament, motivation.

Mobilité

Art et manière de se mouvoir, comportement face aux difficultés, endurance.

Indépendance

Le chien est motivé à chercher par lui-même.

En plus en FL, T, le balayage systématique de la zone de recherche.

En plus en L, le grattage systématique et l'intrusion

En plus en MT, le juge évalue le départ du trail, le travail et le suivi du trail ainsi que la désignation autonome de la victime par le chien. La conduite correcte au départ, la tenue de la longe durant le trail, la prise en compte du trafic.

Le chien doit montrer un comportement de recherche positif. Poursuite et tenue de la piste ce qui signifie, que le chien suit l'ordre de manière conséquente et montre un comportement de recherche indépendant sur l'entièreté de la piste. Un écartement du trail n'est pas sanctionné si le chien poursuit de façon autonome.

3.4.4 Désignations

Général

Le conducteur doit annoncer le mode de désignation au juge avant de commencer tout travail de recherche. Toute aide par le conducteur / victime / traceur est interdite et la désignation sera évaluée à 0 point. Le conducteur doit informer le juge de la désignation et ne doit pas aller au chien tant que le juge ne l'a pas autorisé. Le chien doit désigner la victime de manière indépendante, claire et intensive jusqu'à ce que son conducteur l'ait atteint.

Pour terminer la désignation, il appartient toujours au conducteur de rappeler ou de reprendre le chien à proximité immédiate de la désignation. Pour que la désignation soit correctement terminée, un contact avec la victime doit être établi. Pendant le contact, le chien doit rester calmement à la position assignée.

En FL, le conducteur annonce, avant le départ du chien, s'il revient à la position avec le chien libre d'où la désignation a été signalée, ou décide de poursuivre la recherche à partir du lieu de la désignation. Un changement tactique justifié est possible à tout moment.

En T, le conducteur peut faire renvoyer le chien du point de désignation une fois ou depuis le début de la zone de recherche. Si les victimes restent dans les caches, une désignation répétée ne sera pas pénalisée. Le chien sera alors renvoyé depuis le début de la zone.

➤ **Aboiements (F, FL, T, L, MT)**

Exécution

Dans le cas d'aboiements, le chien se dirige clairement vers la victime ou vers l'endroit d'où émane l'odeur. Il doit aboyer de manière indépendante, persistante et directionnelle jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne sur ordre du juge et termine la désignation.

Le chien quitte la victime

Si le chien quitte la victime un court instant et y retourne de manière indépendante, l'exercice sera évalué de manière satisfaisante. Si la victime est laissée à nouveau, la désignation sera jugée insatisfaisante. Si le chien ne revient pas à la victime, la désignation est notée à 0.

En T, dans le cas d'aboiements, le chien se dirige clairement vers la victime ou vers l'endroit d'où émane l'odeur. Il doit aboyer de manière indépendante, persistante et directionnelle jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne sur ordre du juge et termine la désignation.

Le chien ne doit pas toucher la victime. Pour les caches fermées, qui peuvent être atteintes pour le chien, il devrait montrer l'emplacement de la sortie en indiquant le chemin. Le comportement d'intrusion n'est pas sanctionné.

En L, le chien devrait montrer une pénétration significative en grattant, aboyer ne sera pas sanctionné. Si la victime reste dans sa cachette, le chien ne peut être renvoyé que depuis le bord de la zone.

Cotation

- l'exécution
- les aboiements
- le comportement de pénétration et le grattage en L
- la persistance de la désignation

➤ **Bringsel (F, FL, T)**

Exécution

Si le chien est envoyé avec un bringsel, un collier spécial est attaché pour ce travail, auquel le bringsel est attaché. Si un bringsel norvégien est utilisé, il faut vérifier avant de commencer le travail que le chien peut transporter le bringsel librement et qu'il est possible de le déposer. Le collier doit être équipé d'un mécanisme lui permettant de s'en libérer, et qui le protège de toute blessure.

Après avoir trouvé la personne, le chien apporte le bringsel au conducteur. Le retour devant n'est pas obligatoire lors du rapport du bringsel.

Après avoir pris le bringsel et sur demande du conducteur, le chien dirige directement le conducteur vers la victime ou au point de désignation, tout en maintenant un contact constant avec le conducteur. Le chien peut être attaché à une laisse de n'importe quelle longueur, max. 10m. Dans la recherche de décombres, le chien ne doit pas être attaché.

Si le chien a atteint la victime, il doit y rester de manière autonome. Le conducteur se rend au chien, le met en position et termine la désignation.

Cotation

- L'exécution
- La prise du Bringsel
- L'apport direct du Bringsel sans le lâcher
- Le retour direct vers la victime après avoir donné le Bringsel au conducteur
- Une tenue nerveuse du Bringsel n'est pas sanctionnée. Un mâchonnement trop important sera dévalué en fonction.

Le maintien du contact peut également dans certaines circonstances (en raison du terrain) être interrompu sans que l'évaluation en soit affectée. Un court arrêt du chien en zone très dense jusqu'à ce que le conducteur puisse accéder et continuer, ne sera pas pénalisé. De courts commandements vocaux pour interrompre la recherche sont autorisés si le terrain l'exige.

➤ **Désignation libre (F, FL, T)**

Exécution

En désignation libre, le chien retourne entre le conducteur et la victime par le chemin le plus direct, guidant ainsi le conducteur vers la victime ou vers l'endroit de désignation. Le chien ne peut pas être tenu en laisse à aucun moment de l'exercice.

Ce mode de désignation du chien doit être tenu jusqu'à ce que le conducteur soit arrivé à la victime ou à l'endroit de désignation.

De plus, le chien vis-à-vis du conducteur doit montrer un comportement clair, de sorte que la désignation soit claire. Le conducteur annonce ce mode de désignation au juge avant le début du travail de recherche.

Cela comprend, par exemple:

- Bousculer ou sauter sur le conducteur
- Aboier sur le conducteur
- Contact visuel entre le conducteur et le chien

Cotation

- L'exécution
- Que le chien amène directement son conducteur à la victime

Désignation F et MT

Exécution en F

Pour désigner, le chien reste couché, assis ou debout près de l'objet ou du traceur. Le chien doit montrer de manière claire la désignation jusqu'à ce que le conducteur soit arrivé à l'objet ou à la personne. Le chien vis-à-vis du conducteur doit montrer un comportement clair, de sorte que la désignation soit claire. Le chien doit prendre la position choisie immédiatement et se comporter calmement à côté de la victime et sans la bousculer.

Exécution en MT

Le conducteur doit clairement reconnaître la désignation du chien, qui identifie le traceur trouvé et cela sans ambiguïté. Le conducteur signale la désignation au juge et se rend au chien sur ordre du juge. Le fait de s'adresser à la victime ou au chien n'est pas permis.

Cotation

Si la désignation est déclenchée par le conducteur et / ou la victime / traceur, la désignation est évaluée à 0 point. Tout harcèlement de la victime par le chien est dévalué en conséquence.

Un comportement agité ou incertain lors de la désignation dévalue en conséquence.

Grattage et intrusion en L

Exécution

Lorsque le chien gratte et pénètre dans l'igloo, le chien se fixe constamment et clairement sur la victime jusqu'à ce que le conducteur le rejoigne et que la désignation se termine.

Cotation

Le grattage et l'intrusion est une mesure de l'intensité et de l'intérêt du chien pour la victime et peut être en relation avec l'aboïement.

3.4.5 Pistage

Général

Le conducteur doit attendre dans la zone d'attente, jusqu'à ce qu'il soit appelé. Ensuite, il se présente avec son chien en laisse et en position de base et signale au juge sa méthode de désignation. Le chien peut être conduit librement ou avec une longe de 10m avec un collier ou un harnais. Si le chien désigne grâce au Bringsel, celui-ci doit lui être accroché avant le début de la recherche. Le juge explique ensuite au conducteur le carré de départ et la limite qu'il ne peut dépasser et où il peut se déplacer librement. Le conducteur détache son chien et lui ordonne de chercher.

Exécution

Le conducteur suit son chien et doit tenir une distance de 10 m par rapport à lui, même lors de la conduite libre. Lorsque le chien trouve un objet il doit, sans aide du conducteur, le prendre ou le désigner de manière convaincante. Si le chien désigne, le conducteur se rend auprès de son chien, soulève l'objet pour signaler que son chien l'a trouvé. Ensuite, le travail de recherche continue.

Lors du travail de recherche le chien doit suivre la trace laissée par le traceur et le conducteur doit garder une distance de 10 m par rapport à son chien. Le juge suit le conducteur à une distance adaptée, sans jamais gêner. Il peut cependant choisir librement sa position afin de pouvoir juger le travail du chien de manière optimale. Le conducteur est autorisé à faire des pauses durant le travail de recherche, le temps perdu est néanmoins décompté du temps imparti. Il est également autorisé au conducteur de rincer la tête, les yeux et la truffe de son chien et de lui donner de l'eau. Le travail de recherche en piste se termine par la remise des objets trouvés, après la désignation du traceur, la clôture du travail auprès du juge et la remise des points. Le juge est libre de prolonger le temps de travail après le dernier changement de direction s'il est estimé que cela est nécessaire en fonction des circonstances.

Désignation

Voir chapitre 3.4.4

Prise des objets : lors de cette technique de désignation, le chien doit prendre l'objet en gueule rapidement.

Technique n°1 : Désigner et apporter

Le chien doit prendre l'objet et l'apporter directement à son conducteur en s'asseyant face à lui. Le chien peut être remis en piste soit à l'endroit de prise de l'objet soit à l'emplacement du conducteur.

Technique n°2 : Désigner et s'arrêter

Lors de cette technique, le chien doit désigner l'objet rapidement et prendre une des 3 positions autorisées : assis, debout ou couché.

Ces deux techniques peuvent être interchangeables. Le chien doit montrer un comportement de désignation claire afin que celle-ci soit identifiable.

Cotation objet

- L'exécution
- La prise de l'objet
- Le rapport direct de l'objet, sans le laisser tomber

Le juge analyse la prise de la piste ainsi que son suivi. Des petites déviations de la piste ne sont pas sanctionnées pour autant que le chien suive la piste de manière autonome. Le chien doit avoir un comportement indépendant, joyeux avec des désignations intenses et claires des objets. Chaque objet non trouvé est évalué avec 0 point. Tout objet non désigné de manière indépendante de la part du chien est considéré comme non trouvé. Si le chien se couche à un endroit où il n'y a pas d'objet et que le conducteur ne confirme pas l'objet et demande à son chien de continuer sa piste, cela est dévalorisé en conséquence. Si le chien désigne un objet et que le conducteur confirme la désignation alors qu'il n'y a pas d'objet, alors la valeur d'un objet est retirée au niveau du pointage.

Désignation du traceur

Exécution voir Chapitre 3.4

Si la désignation ne correspond pas à la méthode annoncée par le conducteur au préalable, alors cette désignation est évaluée avec un « insatisfaisant »

Arrêt

Le juge arrête le travail de piste si le chien s'écarte de plus de 10 m de la piste. Si le terrain est très difficile il peut autoriser une plus grande distance. L'arrêt sera prononcé si le juge estime que le chien ne pourra plus trouver la force de trouver ou de continuer la piste. Lors de l'arrêt d'une piste le conducteur quitte avec son chien et le juge le terrain. Un nouvel essai n'est pas autorisé.

3.4.6 Quête

Général

Le travail de recherche doit être effectué dans une démarche normale. Le conducteur n'est pas autorisé à courir.

Le conducteur reçoit un schéma détaillé indiquant la topographie et limites de la zone. Après cela, il doit choisir sa tactique. Il ne peut pas contourner le terrain.

Le chien devrait fouiller le terrain selon les ordres de son conducteur.

3.4.7 Décombres

Général

Avant la recherche et sans le chien, aux dépens du temps de recherche et avant l'annonce de la tactique depuis la zone de départ, le conducteur peut jeter un bref regard sur la zone (devoir de prudence). Pendant ce temps, le chien doit rester libre ou attaché dans un endroit qui lui est attribué. Le conducteur informe le juge du choix de l'emplacement pour envoyer son chien et y place le chien sans harnais ni collier (exception: bringsel). Le chien doit fouiller la zone selon les instructions de son conducteur. Le conducteur peut se déplacer dans une zone assignée ou suivre son chien sur les décombres dès que le juge le permet. La relance du chien après une désignation est possible directement à partir de la victime ou du point de départ. Ensuite, le conducteur quitte le terrain de décombres.

Mobilité

Agilité sur les décombres, art et manière de se mouvoir, gestion des difficultés, condition physique.

3.4.8 Avalanche

Travail avec un ARVA niveaux A et B : Le conducteur annonce au juge, s'il utilise son matériel ou celui de l'organisateur. Le chien a pour tâche de localiser, de creuser et de présenter un ARVA enfoui en 5 minutes maximum. La tactique est au libre choix du conducteur. Si le délai est écoulé, l'exercice est noté 0 point.

Exécution

Le chien doit fouiller la zone de recherche selon les instructions de son conducteur. Le conducteur ne peut quitter le point de départ que lorsque le chien s'est éloigné d'au moins 30 m avec autorisation du juge. La recherche se termine par le rapport du conducteur et l'annonce du résultat par le juge.

Désignation A et B

Une fois que le conducteur annonce la désignation, il se rend sur le lieu et le marque. Sans attendre la fin de l'opération de récupération, le travail se poursuit sur ordres du juge.

3.4.9 Mantrailing

Général

Si le chien mène son équipe dans la mauvaise direction, le test doit être arrêté. Le juge peut arrêter le travail à tout moment s'il est convaincu que le chien ne peut pas continuer son travail seul. Si le chien ne trouve le traceur qu'avec l'aide excessive du conducteur, le test doit être annulé. Si le traceur n'est pas trouvé, le test n'est pas considéré comme réussi. Si le temps de recherche est dépassé, le test n'est pas réussi.

Exécution

Le conducteur doit attendre avec son chien prêt à la recherche jusqu'à ce qu'il soit appelé. Le chien a une longe d'au moins 5 m et max. 10 m, ainsi qu'un collier et un harnais. Pour le travail de recherche n'est autorisé que la longe sur le

harnais de recherche. Le conducteur se présente au juge avec le chien en laisse et annonce le mode de désignation de son chien. Le juge explique au conducteur la situation, montre la zone de départ dans laquelle il est libre de se déplacer. La prise d'odeur provient de l'objet du traceur, qui a été transmis au conducteur par le responsable de concours sur les instructions du juge. Le chien doit prendre l'odeur seul ou sur commandement vocal dans la zone de départ, puis suivre avec persistance et conviction. Si le chien ne prend pas la piste, l'équipe maître-chien peut continuer à chercher le départ du trail aux dépens du temps total, mais le juge peut annuler la recherche si le chien refuse clairement de faire le travail ou en est incapable. Le juge suit l'équipe maître-chien à une distance raisonnable. Le conducteur est autorisé à interrompre la piste. Les pauses sont prises au détriment du temps total disponible. Le conducteur est autorisé à mouiller la tête, les yeux et le nez pendant la préparation et à donner de l'eau au chien. Lors de la désignation de la victime, toute aide de la part du conducteur et / ou de la victime est interdite. Le test s'achève soit par la découverte du traceur, soit par l'annulation par le conducteur ou le juge, soit par la fin du temps imparti. À la fin, le conducteur présente la fin d'exercice et le juge annonce le résultat.

Evaluation du trail

Le juge évalue la prise du trail, le travail et la tenue du trail ainsi que la désignation du traceur par le chien. La prise d'odeur au départ, la tenue de la longe pendant le trail et l'attention au trafic sont évalués. Le chien doit montrer un comportement de recherche positif. Suivre ou tenir la piste signifie que le chien suit de manière aussi cohérente que possible et à bon escient l'odeur ou a un comportement de recherche indépendant et volontaire une fois que le parcours du trail est reconnaissable.

Un écart par rapport à la piste n'est pas défectueux, à condition que le chien puisse suivre le parcours de manière indépendante. Si le chien perd temporairement l'odeur, l'équipe maître-chien peut continuer la recherche au dernier point d'odeurs connu, aux dépens du temps imparti. Selon les conditions météorologiques, le trail peut être suivi à plusieurs mètres de la piste actuelle du traceur par le chien. Ce n'est pas une erreur tant que le chien tient correctement la direction du traceur. Le trail peut aussi passer sur des routes et des chemins parallèles. Le suivi d'un tel trail n'est pas dévalué si l'équipe maître-chien trouve le traceur via ce chemin. Par exemple, si le traceur tourne à gauche à une intersection puis à droite dans la rue suivante, il est permis au chien de continuer tout droit, puis dans la rue suivante pour capter l'odeur de gauche et suivre ce chemin. Aux intersections, le trail peut être transporté dans les rues. Le chien peut les rechercher un par un jusqu'à ce qu'il ait trouvé la piste utilisée par le traceur et puisse suivre sa piste plus loin. Toujours dans les angles, l'odeur du traceur peut être portée à l'avant, surtout avec du vent de dos. Le chien peut donc regarder au-delà de l'angle. Si le chien a cherché au-delà d'un angle et que le conducteur le détecte, il peut interrompre la recherche. Une atténuation physique lors de la recherche ainsi qu'une diminution de la motivation du chien (moins intéressé et / ou doit être encouragé pour continuer à travailler) ont une influence sur l'évaluation. La vitesse de recherche et la posture du nez du chien sont secondaires et ne sont pas pertinentes pour l'évaluation et la réussite de l'examen. Le conducteur doit pouvoir ajuster son rythme sur le trafic et garder la main sur la situation en toute sécurité.

Cotation de la désignation

Est évalué si le chien trouve le traceur directement et sans aide du conducteur et l'identifie clairement. Le conducteur doit signaler par un geste de la main et annonce la désignation de son chien au juge. Si le chien ne désigne pas clairement le traceur, ou s'il désigne la mauvaise personne, alors le test est non réussi. Tout harcèlement du traceur par le chien est dévalué en conséquence.

3.4.10 Travail à l'eau

Les conditions générales pour conducteur et chien sont d'application voir chapitres 2.2, 2.3 et 3.4.1

Général

Le travail à l'eau commence toujours par la nage à distance comme test de condition physique et peut également être effectué en groupe, c'est à dire que plusieurs chiens peuvent nager en même temps.

Avant de commencer d'autres exercices, il faut laisser au moins 60 minutes de repos au chien.

Exécution et cotation

L'exécution et la cotation du travail à l'eau sont décrites dans les explications des différents niveaux.

4. Obéissance et dextérité Niveau V - Partie B

4.1 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau qualification (V) RH-F V, RH-FL V, RH-T V Pistage, Quête, Décombres

4.1.1 Exercices - Maximum : 100 points

Exercice 1	Marche en laisse	10 points
Exercice 2	Passage à travers un groupe de personnes	10 points
Exercice 3	Coucher avec rappel	10 points
Exercice 4	Changement de position	15 points
Exercice 5	Coucher sous diversion	10 points
Exercice 6	Porter et remettre	10 points
Exercice 7	Traverser matériaux désagréables	15 points
Exercice 8	Tunnel avec chaussette	10 points
Exercice 9	Pont immobile	10 points

4.1.2 Exercice 1 – marche en laisse (10 points) RH-F V, RH-FL V, RH-T V

Dispositions voir schéma 10.1

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

En L et W, aucun coup de feu n'a lieu.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

4.1.3 Exercice 2 – Traverser un groupe de personnes (10 points) RH-F V, RH-FL V, RH-T V

Dispositions voir schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre qui peut être renouvelé à chaque départ.

En niveau V, le chien est en laisse.

Groupe de personnes Le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre HF et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu dans sur ordre du juge ou du responsable de concours.

Exécution

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, le l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé. Après avoir quitté le groupe de personnes, le chien est sans laisse. Au niveau V, le conducteur enlève la laisse après cet exercice.

Cotation

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

4.1.4 Exercice 3 – Coucher avec rappel (10 points) - RH-F V, RH-FL V, RH-T V

Dispositions voir schéma 10.3 - Le départ est défini par le juge

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « suivre », 1 ordre visuel ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Depuis la position de base, le conducteur va tout droit avec son chien suivant au pied. Après 10 à 15 pas, le chien doit se coucher avec un commandement vocal et / ou visuel dans la direction de la marche sans que le conducteur ne s'arrête ou ne regarde autour de lui. Après environ 30 autres pas en ligne droite, le conducteur s'arrête et se retourne vers son chien.

Sur ordres du juge, le conducteur appelle son chien avec commandement vocal ou le visuel pour rappeler. Avec une allure joyeuse et rapide, le chien doit rejoindre son conducteur et s'asseoir devant lui.

Avec un commandement vocal, le chien doit se mettre en position de base.

Cotation

Les erreurs dans l'exécution, un coucher lent, agitée, le retour lent, les erreurs d'assise devant et lors de la GS et de fin d'exercice, ainsi que les commandements supplémentaires vocaux ou visuels du conducteur sont dévalorisés en conséquence. Si le chien reste assis ou debout après l'ordre du conducteur de se coucher, 5 points sont retirés.

4.1.5 Exercice 4 – Changement de position (15 points) - RH-F V, RH-FL V, RH-T V

Dispositions voir schéma 10.4 - Le changement de position doit être réalisé sur une table

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « sauter et rester », 1 ordre visuel et/ou vocal par position, 1 ordre visuel ou vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se trouve à 10 pas de la table, le chien en position de base. De là, il envoie le chien avec un commandement vocal /visuel sur la table. Le chien doit sauter sur la table sans hésiter et rester immobile.

Sur la table, les positions suivantes sont à exécuter sur ordre du juge: - assis, couché, debout.

À la fin de l'exercice, le conducteur rappelle le chien, sur ordre du juge. Le chien doit revenir devant, puis avec un commandement vocal se mettre position de base.

Cotation

Hésitation, approche lente, erreurs dans les exercices de retour devant ou position de base, ainsi que des commandements vocaux ou gestuels sont dévalués en conséquence. Les positions non effectuées sont dévaluées en fonction du niveau. Si le chien n'exécute pas une position, 4 points sont déduits. Si le chien saute de la table de manière prématurée, l'exercice est considéré comme insuffisant.

4.1.6 Exercice 5 – Coucher sous diversion (10 points) - RH-F V, RH-FL V, RH-T V

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les obstacles de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Exécution

Le chien doit rester couché sans l'intervention du conducteur, tandis que l'autre chien exécute les exercices 1 à 4.

Après avoir terminé le 4^{ème} exercice de la deuxième équipe maître-chien, le conducteur termine l'exercice sur ordre du juge. Pendant que le second chien effectue les exercices suivants, le conducteur avec son chien reste à un emplacement spécifié par le juge. Le conducteur est autorisé à mettre le chien en laisse.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction. Si le chien quitte sa place de + de 3m **après** la fin de l'exercice 2 de l'autre chien, l'exercice est qualifié d'insatisfaisant.

Si le chien quitte sa place **avant** la fin de l'exercice 2, l'exercice est évalué par 0.

Si le chien ne reste pas couché, mais qu'il reste debout ou assis à l'emplacement, l'exercice est dévalué de 5 points.

4.1.7 Exercice 6 – Porter et remettre (10 points) - RH-F V, RH-FL V, RH-T V

Dispositions voir schéma 10.5 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table de la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l'assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu'à ce qu'il passe la main et fera le reste de l'exercice après l'avoir remis.

- Au niveau V, l'assistant porte le chien à côté du conducteur sur 10 pas tout droit avec la tête du chien sur le côté du conducteur. Le conducteur peut parler à son chien. Après avoir déposé le chien près du conducteur, le conducteur termine l'exercice dans la position de base.
- Au niveaux A et B, après la passation, l'assistant effectue les 10 pas droit devant puis dépose le chien au sol pendant que le conducteur s'arrête. Le chien doit rester là jusqu'à ce que le conducteur le rappelle avec un commandement vocal sur ordre du juge. Le chien doit y revenir rapidement et joyeusement, et s'asseoir devant son conducteur. Sur un commandement vocal, le chien prend la position de base.

Cotation

Si le chien n'est pas coopératif, agité lorsqu'il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu'il est pris ou déposé, l'exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l'aidant après avoir été déposé au sol avant l'ordre du juge, l'exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porté » le chien saute à terre, l'exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

4.1.8 Exercice 7 – Traverser des matériaux désagréables (15 points) - RH-F V, RH-FL V, RH-T V

Dispositions voir schéma 20.1 - Les matériaux de construction sont grossiers sur une surface d'environ 3 x 3 m. Pour la traversée, cette surface doit évidemment être inconfortable et les matériaux doivent être instables et différents.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « marcher au pied »

Déroulement

Le chien est en position de base devant l'obstacle. Sur commandement vocal pour "marcher", le conducteur traverse l'obstacle et le chien suit sans laisse, puis il fait un demi-tour. Au retour, un arrêt est effectué. Le chien doit s'asseoir rapidement.

Après avoir quitté l'obstacle, le chien prend la position de base pour terminer l'exercice.

Cotation

Un comportement incertain du chien, l'hésitation et l'esquive des matériaux désagréables dévaluent l'exercice en conséquence. Si le chien quitte les matériaux avant la fin, l'exercice est considéré comme insuffisant.

4.1.9 Exercice 8 – Tunnel avec chaussette (10 points) - RH-F V, RH-FL V, RH-T V

Dispositions voir schéma 20.1

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « traverser », 1 ordre visuel ou vocal pour « rester », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Le conducteur se place avec son chien sans laisse devant l'obstacle en position de base. Sur un commandement vocal et/ou visuel pour "traverser", le chien doit traverser l'obstacle sereinement.

Une fois que le chien a quitté l'obstacle, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "rester". Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et met en position de base avec un commandement vocal et/ou visuel.

Cotation

L'entrée et la traversée incertaines, hésitantes et / ou agitées sont dévaluées en conséquence.

Si le chien ne quitte pas le tunnel ou ne reste pas après un commandement vocal/visuel, l'exercice sera jugé insatisfaisant. Si le chien ne quitte pas le tunnel ou ne reste pas à sa place après le commandement « rester », l'exercice sera qualifié d'insuffisant.

4.1.10 Exercice 9 – Traverser un pont fixe (10 points) - RH-F V, RH-FL V, RH-T V

Dispositions voir schéma 20.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et ou vocal pour « monter dessus », 1 ordre visuel et ou vocal pour « rester en place », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « avancer »

Déroulement

Le chien prend la position de base sans laisse devant l'obstacle.

Sur commandement vocal et/ou visuel pour "sauter", le chien doit sauter sur le pont en bois et s'arrêter immédiatement dans le sens de la marche sur un commandement vocal pour "rester".

Sur ordre du juge, le conducteur se déplace à la hauteur du chien, donne un commandement vocal ou visuel pour "continuer" et accompagne le chien jusqu'au bout de l'obstacle. En descendant, il s'arrête et son chien prend de manière autonome la position de base.

Le chien doit marcher sur toute la longueur du pont en bois sans montrer de peur ou sauter.

Cotation

Les passages incertains, hésitants et / ou mouvementés, si le chien dépasse ou traîne pendant la marche, sont dévalués en conséquence. Si le chien saute de l'obstacle avant d'en avoir parcouru la moitié, l'exercice est évalué par un 0. Si le chien saute de l'obstacle après la deuxième moitié, l'exercice est considéré comme insuffisant

4.2 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau qualification (V) - RH-L-V Avalanche

4.2.1 Exercices - Maximum : 100 points

Exercice 1	Marche en laisse	10 points
Exercice 2	Passage à travers un groupe de personnes	10 points
Exercice 3	Coucher avec rappel	10 points
Exercice 4	Changement de position	15 points
Exercice 5	Coucher sous diversion	10 points
Exercice 6	Porter et remettre	10 points
Exercice 7	Diriger à distance	15 points
Exercice 8	Suite en ski ou en raquettes	10 points
Exercice 9	Moyens de transport	10 points

Les exercices 8 et 9 peuvent également être exécutés avant ou après le travail de recherche.

4.2.2 Exercice 1 – marche en laisse (10 points) - RH-L V

Dispositions voir schéma 10.1

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

En L et W, aucun coup de feu n'a lieu.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

4.2.3 Exercice 2 – Traverser un groupe de personnes (15 points) - RH-L V

Dispositions voir schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre qui peut être renouvelé à chaque départ.

En niveau V, le chien est en laisse.

Groupe de personnes Le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre HF et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu dans l'ordre du juge ou du responsable de concours.

Exécution

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé. Après avoir quitté le groupe de personnes, le chien est sans laisse. Au niveau V, le conducteur enlève la laisse après cet exercice.

Cotation

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

4.2.4 Exercice 3 – Coucher avec rappel (10 points) - RH-L V

Dispositions voir schéma 10.3 - Le départ est défini par le juge

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « suivre », 1 ordre visuel ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Depuis la position de base, le conducteur va tout droit avec son chien suivant au pied. Après 10 à 15 pas, le chien doit se coucher avec un commandement vocal et / ou visuel dans la direction de la marche sans que le conducteur ne s'arrête ou ne regarde autour de lui. Après environ 30 autres pas en ligne droite, le conducteur s'arrête et se retourne vers son chien.

Sur ordres du juge, le conducteur appelle son chien avec commandement vocal ou le visuel pour rappeler. Avec une allure joyeuse et rapide, le chien doit rejoindre son conducteur et s'asseoir devant lui.

Avec un commandement vocal, le chien doit se mettre en position de base.

Cotation

Les erreurs dans l'exécution, un coucher lent, agitée, le retour lent, les erreurs d'assise devant et lors de la GS et de fin d'exercice, ainsi que les commandements supplémentaires vocaux ou visuels du conducteur sont dévalorisés en conséquence. Si le chien reste assis ou debout après l'ordre du conducteur de se coucher, 5 points sont retirés.

4.2.5 Exercice 4 – Changement de position (15points) - RH-L V

Dispositions voir schéma 10.4 - Le changement de position doit être montré sur une table

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « sauter et rester », 1 ordre visuel et/ou vocal par position, 1 ordre visuel ou vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se trouve à 10 pas de la table, le chien en position de base. De là, il envoie le chien avec un commandement vocal /visuel sur la table. Le chien doit sauter sur la table sans hésiter et rester immobile.

Sur la table, les positions suivantes sont à exécuter sur ordre du juge: - assis, couché, debout.

À la fin de l'exercice, le conducteur rappelle le chien, sur ordre du juge. Le chien doit revenir devant, puis avec un commandement vocal se mettre position de base.

Cotation

Hésitation, approche lente, erreurs dans les exercices de retour devant ou position de base, ainsi que des commandements vocaux ou gestuels sont dévalués en conséquence. Les positions non effectuées sont dévaluées en fonction du niveau. Si le chien n'exécute pas une position, 4 points sont déduits. Si le chien saute de la table de manière prématurée, l'exercice est considéré comme insuffisant

4.2.6 Exercice 5 – Coucher sous diversion (15 points) - RH-L V

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les obstacles de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base ».

Déroulement

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Exécution

Le chien doit rester couché sans l'intervention du conducteur, tandis que l'autre chien exécute les exercices 1 à 4.

Après avoir terminé le 4^{ème} exercice de la deuxième équipe maître-chien, le conducteur termine l'exercice sur ordre du juge. Pendant que le second chien effectue les exercices suivants, le conducteur avec son chien reste à un emplacement spécifié par le juge. Le conducteur est autorisé à mettre le chien en laisse.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction. Si le chien quitte sa place de + de 3m **après** la fin de l'exercice 2 de l'autre chien, l'exercice est qualifié d'insatisfaisant.

Si le chien quitte sa place **avant** la fin de l'exercice 2, l'exercice est évalué par 0.

Si le chien ne reste pas couché, mais qu'il reste debout ou assis à l'emplacement, l'exercice est dévalué de 5 points.

4.2.7 Exercice 6 – Porter et remettre (10 points) - RH-L V

Dispositions voir schéma 10.5 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table de la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l'assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu'à ce qu'il passe la main et fera le reste de l'exercice après l'avoir remis.

- Au niveau V, l'assistant porte le chien à côté du conducteur sur 10 pas tout droit avec la tête du chien sur le côté du conducteur. Le conducteur peut parler à son chien. Après avoir déposé le chien près du conducteur, le conducteur termine l'exercice dans la position de base.

Cotation

Si le chien n'est pas coopératif, agité lorsqu'il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu'il est pris ou déposé, l'exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l'aidant après avoir été déposé au sol avant l'ordre du juge, l'exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porté » le chien saute à terre, l'exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

4.2.8 Exercice 7 – Diriger à distance (15 points) - RH-L V

Dispositions Voir schéma 20.3 - 1 marquage pour le point de départ, 2 sacs à dos distants de 40 m et du point de départ

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour aller au marquage central, 1 ordre visuel et/ou vocal pour aller à chaque sac à dos, 1 ordre vocal ou visuel pour rappeler, 1 ordre vocal ou visuel pour la position de base

Déroulement

Depuis la position de base, le conducteur avec son chien sans laisse se place au point de départ de l'exercice. Après avoir reçu l'ordre par le juge, le conducteur envoie son chien sans changer sa position avec un commandement vocal et/ou visuel pour « aller » jusqu'au marquage situé à 20 mètres.

Si le chien a atteint ce marquage, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "rester".

Après le délai d'attente spécifié, le conducteur envoie son chien au premier point indiqué avec un commandement vocal et/ou visuel. Le conducteur envoie ensuite son chien avec un commandement vocal et/ou visuel au point suivant, sur lequel il doit également rester. Après le dernier sac à dos, le chien est rappelé avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir" au conducteur et doit s'asseoir devant. Sur un commandement vocal ou visuel, le chien

doit prendre la position de base. Au marquage et aux points indiqués, le chien doit rester environ 3 secondes. Le conducteur est autorisé à aligner sa position dans la direction indiquée pour le chien et à écarter une jambe dans la direction sans quitter le point de départ.

Cotation

Incorrect et à déduire :

- Aller vers les sacs / vers le marquage de manière hésitante,
- forte déviation par rapport à la ligne idéale,
- hésitation à aller au point déterminé,
- quitter un marquage prématurément,
- hésitation à prendre position,
- approche lente et retour lent face au conducteur,
- aides du conducteur comme plusieurs commandements vocaux,
- Erreur dans l'exercice

Si le chien ne va pas au marquage central, ou que l'ordre établi au préalable par le conducteur n'est pas maintenu, ou si le conducteur quitte son emplacement, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

Le conducteur va au marquage de départ avec le chien sans laisse et en position de base.

Sur ordre du juge, le conducteur envoie son chien sans changer de position avec un commandement vocal et / ou visuel jusqu'au premier point indiqué.

Dans cet exercice, le conducteur est autorisé à changer de position dans la direction du chien et à s'aligner dans cette direction sans quitter l'emplacement.

Avec un commandement vocal et / ou visuel, le chien doit y rester pendant au moins 3 secondes, puis envoie son chien avec un commandement vocal et / ou visuel au deuxième point, où il doit également rester sur un commandement vocal et / ou visuel.

À partir du deuxième point, le chien est rappelé avec un commandement vocal et / ou visuel du conducteur et doit s'asseoir devant. Sur un commandement vocal et / ou visuel, le chien doit prendre la position de base.

Si l'ordre des zones marquées défini au juge n'est pas respecté ou si le conducteur quitte sa position, l'exercice sera jugé insatisfaisant.

4.2.9 Exercice 8 – Suite en ski ou en raquettes (10 points) - RH-L V

Dispositions Le tracé peut avoir n'importe quelle forme (pas d'angle aigu) et une longueur d'environ 150 pas.

Ordres visuels/vocaux 1 commandement vocal et / ou visuel pour « suivre la piste », 1 commandement vocal et / ou visuel pour prendre la position de base.

Exécution Le conducteur avec son chien sans laisse se place au début du tracé en position de base.

Le conducteur avance sur le tracé indiqué par le juge avec au moins un changement de direction.

Sur ordre du juge, le conducteur donne à son chien avec 1 commandement vocal et / ou visuel court pour « suivre la piste » dans le tracé depuis son départ. Le chien doit immédiatement se placer derrière le conducteur et suivre le conducteur dans le tracé.

Une distance régulière est attendue entre le conducteur et le chien et quelques commandements vocaux ou visuels au début et à la fin.

Cotation

Les points suivants sont dévalués en conséquence :

- départ et suite hésitants,
- sortir du tracé,
- retard du chien,
- trainer ou dépasser le conducteur,
- Plusieurs commandement vocal ou visuel.

4.2.10 Exercice 9 – Suite avec moyens de transports (10 points) - RH-L V

Dispositions Moyens de transport : par exemple traîneau, motoneige, équipement de piste ... environ 150 m

Ordres visuels/vocaux 1 commandement vocal et / ou visuel pour la « monter », 1 commandement vocal pour la position de base.

Exécution

Le conducteur avec son chien sans laisse, depuis la position de base, ira au moyen de transport.

Tous les moyens de transport courants peuvent être utilisés conformément aux règles de sécurité respectives.

Sur ordre du juge, le conducteur doit porter ou envoyer son chien avec 1 commandement vocal et / ou visuel dans le moyen de transport.

La manière dont le chien et le conducteur entrent dans le moyen de transport est au libre choix du conducteur.

Cotation

Après le parcours, le conducteur redescend avec son chien, le place latéralement à une distance de sécurité du moyen de transport et le met en position de base.

Pendant le transport, le chien doit se comporter calmement et impartialement.

4.3 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau qualification (V) - RH-MT V Mantrailing

4.3.1 Exercices - Maximum : 100 points

Exercice 1	Marche en laisse	15 points
Exercice 2	Passage à travers un groupe de personnes	15 points
Exercice 3	Changement de position	15 points
Exercice 4	Coucher sous diversion	15 points
Exercice 5	Traverser matériaux désagréables	15 points
Exercice 6	Traverser un pont fixe	10 points
Exercice 7	Porter et remettre	15 points

4.3.2 Exercice 1 – marche en laisse (15 points) - RH-MT V

Dispositions voir schéma 10.1

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

4.3.3 Exercice 2 – Traverser un groupe de personnes (15 points) - RH-MT V

Dispositions voir schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre qui peut être renouvelé à chaque départ. Au niveau V, le chien est en laisse.

Pour le groupe Le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre HF et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociale (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu sur l'ordre du juge ou du responsable de concours.

Exécution

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé. Après avoir quitté le groupe de personnes, le chien est sans laisse. Au niveau V, le conducteur enlève la laisse après cet exercice.

Cotation

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.
Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

4.3.4 Exercice 3 – Changement de position (15 points) - RH-MT V

Dispositions voir schéma 10.4 - Le changement de position doit être montré sur une table - L100 x 100 cm, H 60 cm

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « sauter et rester », 1 ordre visuel et/ou vocal par position, 1 ordre visuel ou vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se trouve à 10 pas de la table, le chien en position de base. De là, il envoie le chien avec un commandement vocal /visuel sur la table. Le chien doit sauter sur la table sans hésiter et rester immobile.

Sur la table, les positions suivantes sont à exécuter sur ordre du juge: - assis, couché, debout.

À la fin de l'exercice, le conducteur rappelle le chien, sur ordre du juge. Le chien doit revenir devant, puis avec un commandement vocal se mettre position de base.

Cotation

Hésitation, approche lente, erreurs dans les exercices de retour devant ou position de base, ainsi que des commandements vocaux ou gestuels sont dévalués en conséquence. Les positions non effectuées sont dévaluées en fonction du niveau. Si le chien n'exécute pas une position, 4 points sont déduits. Si le chien saute de la table de manière prématurée, l'exercice est considéré comme insuffisant

4.3.5 Exercice 4 – Coucher sous diversion (15 points) - RH-MT V

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les obstacles de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Exécution

Le chien doit rester couché sans l'intervention du conducteur, tandis que l'autre chien exécute les exercices 1 à 3.

Après avoir terminé le 3^{ème} exercice de la deuxième équipe maître-chien, le conducteur termine l'exercice sur ordre du juge. Pendant que le second chien effectue les exercices suivants, le conducteur avec son chien reste à un emplacement spécifié par le juge. Le conducteur est autorisé à mettre le chien en laisse.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction. Si le chien quitte sa place de + de 3m **après** la fin de l'exercice 2 de l'autre chien, l'exercice est qualifié d'insatisfaisant.

Si le chien quitte sa place **avant** la fin de l'exercice 2, l'exercice est évalué par 0.

Si le chien ne reste pas couché, mais qu'il reste debout ou assis à l'emplacement, l'exercice est dévalué de 5 points.

4.3.6 Exercice 5 – Traverser des matériaux désagréables (15 points) - RH-MT V

Dispositions voir schéma 20.1 - Les matériaux de construction sont grossiers sur une surface d'environ 3 x 3 m. Pour la traversée, cette surface doit évidemment être inconfortable et les matériaux doivent être instables et différents.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « marcher au pied »

Déroulement

Le chien est en position de base devant l'obstacle. Sur commandement vocal pour "marcher", le conducteur traverse l'obstacle et le chien suit sans laisse, puis il fait un demi-tour. Au retour, un arrêt est effectué. Le chien doit s'asseoir rapidement.

Après avoir quitté l'obstacle, le chien prend la position de base pour terminer l'exercice.

Cotation

Un comportement incertain du chien, l'hésitation et l'esquive des matériaux désagréables dévaluent l'exercice en conséquence. Si le chien quitte les matériaux avant la fin, l'exercice est considéré comme insuffisant.

4.3.7 Exercice 6 – Traverser un pont fixe (15 points) - RH-MT V

Dispositions voir schéma 20.2 - Le pont fixe se compose de deux supports fixes et d'une planche, d'environ 4 m de long sur 30 cm de large.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et ou vocal pour « monter dessus », 1 ordre visuel et ou vocal pour « rester en place », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « avancer »

Déroulement

Le chien prend la position de base sans laisse devant l'obstacle.

Sur commandement vocal et/ou visuel pour "sauter", le chien doit sauter sur le pont en bois et s'arrêter immédiatement dans le sens de la marche sur un commandement vocal pour "rester".

Sur ordre du juge, le conducteur se déplace à la hauteur du chien, donne un commandement vocal ou visuel pour "continuer" et accompagne le chien jusqu'au bout de l'obstacle. En descendant, il s'arrête et son chien prend de manière autonome la position de base.

Le chien doit marcher sur toute la longueur du pont en bois sans montrer de peur ou sauter.

Cotation

Les passages incertains, hésitants et / ou mouvementés, si le chien dépasse ou traîne pendant la marche, sont dévalués en conséquence. Si le chien saute de l'obstacle avant d'en avoir parcouru la moitié, l'exercice est évalué par un 0. Si le chien saute de l'obstacle après la deuxième moitié, l'exercice est considéré comme insuffisant.

4.3.8 Exercice 7 – Porter et remettre (15 points) - RH-MT V

Dispositions voir schéma 10.5 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table de la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l'assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu'à ce qu'il passe la main et fera le reste de l'exercice après l'avoir remis.

- Au niveau V, l'assistant porte le chien à côté du conducteur sur 10 pas tout droit avec la tête du chien sur le côté du conducteur. Le conducteur peut parler à son chien. Après avoir déposé le chien près du conducteur, le conducteur termine l'exercice dans la position de base.
- Au niveaux A et B, après la passation, l'assistant effectue les 10 pas droit devant puis dépose le chien au sol pendant que le conducteur s'arrête. Le chien doit rester là jusqu'à ce que le conducteur le rappelle avec un commandement vocal sur ordre du juge. Le chien doit y revenir rapidement et joyeusement, et s'asseoir devant son conducteur. Sur un commandement vocal, le chien prend la position de base.

Cotation

Si le chien n'est pas coopératif, agité lorsqu'il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu'il est pris ou déposé, l'exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l'aidant après avoir été déposé au sol avant l'ordre du juge, l'exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porté » le chien saute à terre, l'exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

4.4 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau qualification (V) - RH-W V Travail à l'eau

4.4.1 Exercices - Maximum : 100 points

Exercice 1	Nager 300 m	20 points
Exercice 2	Marche en laisse	10 points
Exercice 3	Traverser un groupe de personne	10 points
Exercice 4	Changement de position	15 points
Exercice 5	Coucher sous diversion	10 points
Exercice 6	Monter sur une planche de surf	15 points
Exercice 7	Rapport d'objet dans l'eau	10 points
Exercice 8	Transport dans un bateau	10 points

4.4.2 Exercice 1 – Nager sur une distance de 300 m (20 points) - RH-W V

Dispositifs requis Bateau à moteur + pilote de bateau

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour la mise à l'eau du chien, 1 ordre visuel et/ou vocal pour s'écarter, 1 ordre visuel et/ou vocal pour suivre, 1 ordre visuel et/ou vocal pour « venir au conducteur »

Exécution

Le couple maître/chien se trouve sur un bateau. Il doit avoir un comportement discipliné, une position de base n'est cependant pas nécessaire. Le conducteur soulève son chien hors du bateau, qui est à l'arrêt, ou le chien saute sur ordre de son conducteur. Il éloigne ensuite son chien du bateau pour que celui-ci puisse démarrer. Le bateau navigue à environ 10 m devant le chien pour que celui-ci puisse être en permanence sous surveillance. Sur ordre vocal et/ou visuel le chien suit le bateau. Il doit nager de manière calme sur une distance de 300 m.

Ensuite, le bateau s'arrête, le conducteur appelle son chien avec un ordre visuel et/ou auditif, le chien nage vers le bateau et son conducteur l'aide à revenir à bord.

Cotation

Un comportement et/ ou une nage instable, des déficiences dans le saut à l'eau, le retour vers le bateau et le retour à bord sont pénalisables.

Si le chien ne montre pas assez de condition physique, l'épreuve doit être arrêtée et évaluée avec 0 point.

4.4.3 Exercice 2 – marche en laisse (10 points) - RH-W V

Dispositions voir schéma 10.1

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

En L et W, aucun coup de feu n'a lieu.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

4.4.4 Exercice 3 – Traverser un groupe de personnes (10 points) - RH- W V

Dispositions voir schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre qui peut être renouvelé à chaque départ. Au niveau V, le chien est en laisse.

Pour le groupe Le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre HF et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu sur ordre du juge ou du responsable de concours.

Exécution

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé. Après avoir quitté le groupe de personnes, le chien est sans laisse. Au niveau V, le conducteur enlève la laisse après cet exercice.

Cotation

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

4.4.5 Exercice 4 – Changement de position (15 points) - RH- W V

Dispositions voir schéma 10.4 - Le changement de position doit être montré sur une table - L100 x 100 cm, H 60 cm

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « sauter et rester », 1 ordre visuel et/ou vocal par position, 1 ordre visuel ou vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se trouve à 10 pas de la table, le chien en position de base. De là, il envoie le chien avec un commandement vocal /visuel sur la table. Le chien doit sauter sur la table sans hésiter et rester immobile.

Sur la table, les positions suivantes sont à exécuter sur ordre du juge: - assis, couché, debout.

À la fin de l'exercice, le conducteur rappelle le chien, sur ordre du juge. Le chien doit revenir devant, puis avec un commandement vocal se mettre position de base.

Cotation

Hésitation, approche lente, erreurs dans les exercices de retour devant ou position de base, ainsi que des commandements vocaux ou gestuels sont dévalués en conséquence. Les positions non effectuées sont dévaluées en fonction du niveau. Si le chien n'exécute pas une position, 4 points sont déduits. Si le chien saute de la table de manière prématurée, l'exercice est considéré comme insuffisant

4.4.6 Exercice 5 – Coucher sous diversion (10 points) - RH- W V

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les obstacles de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Exécution

Le chien doit rester couché sans l'intervention du conducteur, tandis que l'autre chien exécute les exercices 1 à 4. Après avoir terminé le 4^{ème} exercice de la deuxième équipe maître-chien, le conducteur termine l'exercice sur ordre du juge. Pendant que le second chien effectue les exercices suivants, le conducteur avec son chien reste à un emplacement spécifié par le juge. Le conducteur est autorisé à mettre le chien en laisse.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction. Si le chien quitte sa place de + de 3m **après** la fin de l'exercice 2 de l'autre chien, l'exercice est qualifié d'insatisfaisant.

Si le chien quitte sa place **avant** la fin de l'exercice 2, l'exercice est évalué par 0.

Si le chien ne reste pas couché, mais qu'il reste debout ou assis à l'emplacement, l'exercice est dévalué de 5 points.

4.4.7 Exercice 6 – Monter et conduire sur une planche de surf (15 points) - RH- W V

Dispositions vous devez sélectionner un point de rivage permettant au chien de rester à l'eau et atteindre facilement le rivage et une planche de surf

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « monter », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « rester », 1 ordre visuel ou vocal pour « descendre », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le conducteur prend la position de base avec son chien au point de départ. À partir de la position de base, avec un ordre visuel et/ou vocal pour monter, le chien doit monter sur la planche de surf qui est en eau peu profonde et qui n'a pas de voile.

La planche de surf doit être accessible pour le chien sans qu'il ait à nager.

Le conducteur peut aider son chien à monter sur la planche en le tenant.

Avec un ordre visuel et/ou vocal pour rester, le chien doit rester calmement sur la planche de surf.

Sur instruction du juge, le conducteur pousse la planche de surf avec le chien couché dessus, à env. 20 mètres dans la direction indiquée. Le chien doit rester calme et rester jusqu'à ce que le conducteur lui donne un ordre visuel et/ou vocal pour « descendre ».

Pour terminer l'exercice, sur le rivage, le conducteur prend la position de base avec son chien en donnant un ordre visuel ou vocal.

Cotation

Un chien agité ou stressé dévalorise l'exercice en conséquence. Si le chien quitte la planche de manière autonome, l'exercice est considéré comme insuffisant; Si le chien ne va pas sur la planche de surf, l'exercice est noté avec 0 point.

4.4.8 Exercice 7 – Rapport d'objet dans l'eau (10 points) - RH- W V

Dispositifs requis Un objet flottant appartenant au conducteur

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « apporter », 1 ordre vocal pour « donner », 1 ordre visuel ou vocal pour « terminer l'exercice ».

Exécution

Le couple maître/chien se positionne en position de base à une distance correcte du bord de l'eau. De là, le conducteur lance un rapport d'objet usuel à +/- 10 pas dans l'eau.

L'ordre vocal ou visuel pour « apporter » ne peut être donné que quand l'objet flotte tranquillement.

Une fois l'ordre reçu, le chien doit rapidement se diriger vers l'objet, le prendre et le rapporter à son conducteur.

Le chien doit s'asseoir devant son conducteur et tenir l'objet jusqu'à ce que le conducteur, après une courte pause, donne l'ordre au chien de lui donner l'objet.

Sur ordre vocal ou visuel, le chien prend la position de base.

Le conducteur ne peut pas quitter son emplacement durant l'entièreté de l'exercice.

Cotation

Si le chien joue ou mâchonne l'objet, cela est pénalisé. Si le chien n'apporte pas l'objet jusqu'à son conducteur, l'exercice vaut 0 point.

4.4.9 Exercice 8 – Transport dans un bateau (10 points) - RH- W V

Dispositifs requis Bateau à moteur avec pilote

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « monter à bord », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « rester », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le couple maître/chien se place en position de base à une distance appropriée du bateau. Le chien monte dans le bateau en grim pant, en sautant ou en étant porté. Durant le transport sur une distance de +/- 100m, le chien reste calme et libre. Ensuite, le chien sort du bateau avec son conducteur et sur ordre vocal ou visuel prend la position de base.

Cotation

Un comportement instable est pénalisable. Si le chien hésite à monter ou descendre du bateau ou ne se montre pas coopératif, l'exercice vaut 0 point.

5. Obéissance et dextérité Niveau A - Partie B

5.1 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau A - RH-F A, RH-FL A, RH-T A Pistage, Quête, Décombres

5.1.1 Exercices - Maximum : 100 points

Exercice 1	Marche sans laisse et traversée d'un groupe	15 points
Exercice 2	Contrôle à distance	15 points
Exercice 3	Rapport d'objet	10 points
Exercice 4	Porter et remettre	10 points
Exercice 5	Diriger à distance	10 points
Exercice 6	Pont mobile	10 points
Exercice 7	Echelle	10 points
Exercice 8	Tunnel	10 points
Exercice 9	Coucher sous diversion	10 points

5.1.2 Exercice 1 – marche sans laisse + traversée d'un groupe (15 points) - RH-F A, RH-FL A, RH-T A

Dispositions voir schéma 10.1 et schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Groupe de personnes Le groupe est composé de 4 personnes dont 2 ont un chien en laisse et sociable (1 mâle et 1 femelle). Le groupe tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour le groupe, le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre le conducteur et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu dans l'ordre du juge ou du responsable de concours.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

5.1.3 Exercice 2 – Contrôle à distance (15 points) - RH-F A, RH-FL A, RH-T A

Dispositions Voir schéma 10.7

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal pour suivre, 1 ordre visuel ou vocal pour « assis », 1 ordre vocal pour « rappeler », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution Depuis la position de base, le conducteur marche tout droit avec son chien sans laisse.

Après environ 10 à 15 pas, le chien doit s'asseoir immédiatement sur un commandement vocal ou visuel sans que le conducteur n'interrompe sa marche ou ne regarde pas autour de lui.

Après environ 40 pas tout droit, le conducteur s'arrête et se tourne vers son chien et appelle son chien avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir". Le chien devrait courir joyeusement et rapidement en direction du conducteur.

A mi-distance entre le chien et conducteur, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "se coucher", le chien doit immédiatement se coucher.

Au niveau A, sur ordre du juge, le conducteur appelle son chien avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir" en position devant.

Cotation Si la distance est dépassée de plus de 10 pas au premier rappel et à la deuxième position, l'exercice total sera évalué de manière satisfaisante.

Les positions non effectuées sont dévaluées selon le niveau présenté.

Si le chien prend une autre position, 6 points sont déduits.

5.1.4 Exercice 3 – Rapport d'objet (10 points) - RH-F A, RH-FL A, RH-T A

Dispositions Le point de départ est déterminé par le juge

Objets 5 objets de la taille d'une chaussure au maximum, des matériaux suivants sont autorisés : bois, cuir, métal léger, textile, plastique et / ou une combinaison des deux.

Les boudins de rappel, jouets ou similaires ne sont pas considérés comme des objets. Des objets préparés (gants enroulés ou autres articles assemblés) ne sont pas autorisés.

Ordres visuels/vocaux Un ordre visuel ou vocal est autorisé pour : La position de base en début et en fin d'exercice, Rapporter, Lâcher l'objet

Exécution

Au niveau A, Le conducteur choisit l'objet parmi ceux fournis par l'organisateur.

Déroulement

Le conducteur, avec son chien sans laisse, prend l'objet juste avant l'exercice, près du marquage de départ et le ramène à la fin de l'exercice.

À partir de la position de base, l'objet est lancé à environ 10 pas. Le commandement vocal pour apporter ne peut être donné que si l'objet est immobile.

Le chien, assis à côté de son maître, doit aller vers l'objet dans une démarche rapide sur un commandement vocal ou visuel du conducteur, pour le ramasser immédiatement et pour revenir vers son conducteur directement dans un rythme tout aussi rapide.

Le chien doit s'asseoir devant son conducteur et garder l'objet jusqu'à ce que le conducteur le prenne après une courte pause avec commandement vocal.

Sur commandement vocal le chien doit se mettre en position de base.

Le conducteur ne doit pas quitter sa position pendant tout l'exercice.

Cotation

Incorrect et à déduire:

- allure lente ou indirecte vers l'objet
- Erreur lors de la prise
- retour lent ou indirect
- Laisser tomber l'objet
- Joue ou mâchonne l'objet

Lancer trop près ou trop loin l'objet et aide du conducteur sont à dévaluer en conséquence. Si le conducteur quitte sa place, l'exercice est noté 0. Si le chien n'apporte pas, l'exercice est évalué à 0 point.

5.1.5 Exercice 4 – Porter et remettre (10 points) - RH-F A, RH-FL A, RH-T A

Dispositions voir schéma 10.6 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table depuis la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler » et 1 pour « position de base »

Exécution

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l'assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu'à ce qu'il passe la main et fera le reste de l'exercice après l'avoir remis.

- Au niveaux A et B, après la passation, l'assistant effectue les 10 pas droit devant puis dépose le chien au sol pendant que le conducteur s'arrête. Le chien doit rester là jusqu'à ce que le conducteur le rappelle avec un commandement vocal sur ordre du juge. Le chien doit y revenir rapidement et joyeusement, et s'asseoir devant son conducteur. Sur un commandement vocal, le chien prend la position de base.

Cotation

Si le chien n'est pas coopératif, agité lorsqu'il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu'il est pris ou déposé, l'exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l'aidant après avoir été déposé au sol avant l'ordre du juge, l'exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porter » le chien saute à terre, l'exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

5.1.6 Exercice 5 – Diriger à distance (10 points) - RH-F A, RH-FL A, RH-T A

Dispositions Voir schéma 20.5 - Les tables utilisées ont une hauteur de 60 cm et de dimensions 100x100 cm. Les revêtements antidérapants sont autorisés. Les tables ne peuvent être ni emballées ni marquées. 1 marquage pour le point de départ.

Au niveau A, au début de l'exercice, le conducteur annonce l'ordre choisi au juge.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour aller au marquage central, 1 ordre vocal ou visuel pour rester sur place, 1 ordre visuel et/ou vocal pour aller à chaque table, 1 ordre vocal pour monter sur chaque table et y rester, 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler », 1 ordre vocal ou visuel pour la position de base.

Exécution

Depuis la position de base, le conducteur avec son chien sans laisse se place au point de départ de l'exercice. Après avoir reçu l'ordre par le juge, le conducteur envoie son chien sans changer sa position avec un commandement vocal et/ou visuel pour « aller » jusqu'au marquage situé à 20 mètres.

Si le chien a atteint ce marquage, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "rester".

Après le délai d'attente spécifié, le conducteur envoie son chien à la première table avec un commandement vocal et/ou visuel. Pour chaque un commandement vocal donné pour "sauter" et "rester", le chien doit sauter et y rester.

Le conducteur envoie ensuite son chien avec un commandement vocal et/ou visuel à la table suivante, sur laquelle il doit également sauter et y rester. La même chose s'applique à la troisième table.

Après la troisième table, le chien est rappelé avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir" au conducteur et doit s'asseoir devant. Sur un commandement vocal ou visuel, le chien doit prendre la position de base.

Au marquage et aux tables, le chien doit rester environ 3 secondes. Le conducteur est autorisé à aligner sa position dans la direction indiquée pour le chien et à écarter une jambe dans la direction sans quitter le point de départ.

Cotation

Incorrect et à déduire :

- Aller vers les tables / vers le marquage de manière hésitante,
- forte déviation par rapport à la ligne idéale,
- hésitation à sauter sur les tables,
- quitter une table / marquage prématurément,
- hésitation à prendre position,
- approche lente et retour lent face au conducteur,
- aides du conducteur comme plusieurs commandements vocaux,
- Erreur dans l'exercice

Si l'aller au marquage central n'est pas effectué ou que l'ordre établi au préalable par le conducteur n'est pas maintenu ou si le conducteur quitte son emplacement, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

5.1.7 Exercice 6 – Pont mobile (10 points) - RH-F A, RH-FL A, RH-T A

Dispositions Voir schéma 20.6 - Le pont mobile se compose de deux barils de même taille $D = 40 \text{ cm}$ $L = 4 \text{ m}$ $l = 0,30 \text{ m}$. La construction doit être faite de manière à ce que la planche puisse se déplacer d'environ 20 cm.

Des constructions similaires de mêmes dimensions et de même mobilité sont autorisées, par ex. 2 guides pour chariots mobiles

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour « dessus », 1 ordre vocal pour « rester », 1 ordre vocal ou visuel pour chaque démarrage

Exécution Le chien sans laisse se place en position de base devant l'obstacle. Sur un commandement vocal et/ou visuel pour "sauter", le chien doit sauter sur le pont mobile et s'arrêter immédiatement dans le sens de la marche sur un commandement vocal pour "rester".

Sur ordre du juge, le conducteur se déplace à la hauteur du chien, donne un commandement vocal ou visuel pour "continuer" et accompagne le chien jusqu'au bout de l'obstacle et le chien s'arrête de manière autonome.

En descendant, le conducteur s'arrête et son chien prend de manière autonome la position de base.

Le chien doit marcher sur toute la longueur du pont mobile sans montrer de peur ou sauter.

Cotation Les passages incertains, hésitants et / ou mouvementés, si le chien dépasse ou traîne pendant la marche, sont dévalués en conséquence. Si le chien saute de l'obstacle avant d'en avoir parcouru la moitié, l'exercice vaut 0 point. Si le chien saute de l'obstacle après la première moitié, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

Incorrect et à déduire :

- monter avec hésitation ou précipitation
- avancer avec hésitation, crainte, incertitude ou de manière instable
- hésitation à prendre la position
- Impossibilité d'atteindre le bout de l'obstacle

5.1.8 Exercice 7 – Echelle (10 points) - RH-F A, RH-FL A, RH-T A

Dispositions Voir schéma 20.7

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour « dessus », 1 ordre vocal pour « prendre la position de base »

Exécution Le chien sans laisse se place en position de base devant l'obstacle. Sur un commandement vocal et/ou visuel, le chien franchit la rampe menant à l'échelle et continue indépendamment jusqu'au dernier échelon et y reste.

Au niveau A, dès que le chien a atteint le premier échelon avec les pattes antérieures, le conducteur marche à côté du chien mais sans toucher le chien ou l'obstacle. À la fin de l'échelle, le chien est porté pour être descendu par le conducteur et prend avec un commandement vocal ou visuel la position de base.

Cotation

Les passages incertains, hésitants et / ou mouvementés, si le chien dépasse ou traîne pendant la marche, sont dévalués en conséquence. Si le chien saute de l'obstacle avant d'en avoir parcouru la moitié, l'exercice vaut 0 point.

Si le chien saute de l'obstacle après la première moitié, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

Si le chien saute de l'obstacle après avoir atteint le dernier échelon, l'exercice vaut maximum « satisfaisant »

Si le chien tombe de l'obstacle et arrive seul à se remettre dessus, il reçoit une évaluation partielle évaluée « insatisfaisant ». Des pas sur les barreaux latéraux sont pénalisés en fonction.

Si le chien utilise les barreaux latéraux sur une grande distance ou montre une anxiété à franchir l'obstacle, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

Incorrect et à déduire :

- monter avec hésitation ou précipitation
- avancer avec hésitation, crainte, incertitude ou de manière instable
- hésitation à prendre la position
- Impossibilité d'atteindre le bout de l'obstacle

5.1.9 Exercice 8 – Tunnel avec chaussette (10 points) - RH-F A, RH-FL A, RH-T A

Dispositions Voir schéma 20.8

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour « traverser », 1 ordre vocal ou visuel pour « rester », 1 ordre vocal ou visuel pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se place avec son chien sans laisse devant l'obstacle en position de base. Sur un commandement vocal et/ou visuel pour "traverser", le chien doit traverser l'obstacle sereinement.

Une fois que le chien a quitté l'obstacle, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "rester". Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et met en position de base avec un commandement vocal et/ou visuel.

Cotation

L'entrée et la traversée incertaines, hésitantes et / ou agitées sont dévaluées en conséquence.

Si le chien ne quitte pas le tunnel ou ne reste pas après un commandement vocal/visuel, l'exercice sera jugé insatisfaisant.

5.1.10 Exercice 9 – Coucher sous diversion (10 points) - RH-F A, RH-FL A, RH-T A

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les obstacles de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal ou visuel pour « coucher », 1 ordre vocal ou visuel pour « position de base »

Exécution

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice. Le chien doit rester couché sans influence du conducteur, pendant que l'autre chien effectue les exercices de 1 à 8.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction.

Si le chien quitte sa place de + de 3m après la fin de l'exercice 4 de l'autre chien, l'exercice ne peut être évalué que partiellement. Si le chien quitte sa place de + 3m avant la fin de l'exercice 4, l'exercice est évalué par 0. Si le chien ne prend pas la position demandée mais reste assis ou debout, mais reste sur place, l'exercice vaut 5 points.

5.2 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau A - RH-L A Avalanche

5.2.1 Exercices - Maximum : 100 points

Exercice 1	Marche sans laisse et traversée d'un groupe de personnes	15 points
Exercice 2	Contrôle à distance	15 points
Exercice 3	Rapport d'objet	10 points
Exercice 4	Porter et remettre	10 points
Exercice 5	Diriger à distance	20 points
Exercice 6	Coucher sous diversion	10 points
Exercice 7	Suite en ski ou en raquettes	10 points
Exercice 8	Conduire avec moyens de transport	10 points

Les exercices 7 et 8 peuvent effectués avant ou après le travail de recherche.

5.2.2 Exercice 1 – marche sans laisse + traversée d'un groupe (15 points) - RH-L A

Dispositions voir schéma 10.1 et schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Groupe de personnes Le groupe est composé de 4 personnes dont 2 ont un chien en laisse et sociable (1 mâle et 1 femelle). Le groupe tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour le groupe, le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre le conducteur et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu sur ordre du juge ou du responsable de concours.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

5.2.3 Exercice 2 – Contrôle à distance (15 points) - RH-L A

Dispositions Voir schéma 10.7

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal pour suivre, 1 ordre visuel ou vocal pour « assis », 1 ordre vocal pour « rappeler », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution Depuis la position de base, le conducteur marche tout droit avec son chien sans laisse.

Après environ 10 à 15 pas, le chien doit s'asseoir immédiatement sur un commandement vocal ou visuel sans que le conducteur n'interrompe sa marche ou ne regarde pas autour de lui.

Après environ 40 pas tout droit, le conducteur s'arrête et se tourne vers son chien et appelle son chien avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir". Le chien devrait courir joyeusement et rapidement en direction du conducteur.

A mi-distance entre le chien et conducteur, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "se coucher", le chien doit immédiatement se coucher.

Cotation

Au niveau A, sur ordre du juge, le conducteur appelle son chien avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir" en position devant.

Si la distance est dépassée de plus de 10 pas au premier rappel et à la deuxième position, l'exercice total sera évalué de manière satisfaisante.

Les positions non effectuées sont dévaluées selon le niveau présenté.

Si le chien prend une autre position, 6 points sont déduits.

5.2.4 Exercice 3 – Rapport d’objet (10 points) - RH-L A

Dispositions Le point de départ est déterminé par le juge

Objets 5 objets de la taille d’une chaussure au maximum, des matériaux suivants sont autorisés : bois, cuir, métal léger, textile, plastique et / ou une combinaison des deux.

Les boudins de rappel, jouets ou similaires ne sont pas considérés comme des objets. Des objets préparés (gants enroulés ou autres articles assemblés) ne sont pas autorisés.

Ordres visuels/vocaux Un ordre visuel ou vocal est autorisé pour : Rapporter, Lâcher l’objet, prendre la position de base.

Exécution

Au niveau A, Le conducteur choisit l’objet parmi ceux fournis par l’organisateur.

Le conducteur, avec son chien sans laisse, prend l’objet juste avant l’exercice, près du marquage de départ et le ramène à la fin de l’exercice.

À partir de la position de base, l’objet est lancé à environ 10 pas. Le commandement vocal pour apporter ne peut être donné que si l’objet est immobile.

Le chien, assis à côté de son maître, doit aller vers l’objet dans une démarche rapide sur un commandement vocal ou visuel du conducteur, pour le ramasser immédiatement et pour revenir vers son conducteur directement dans un rythme tout aussi rapide.

Le chien doit s’asseoir devant son conducteur et garder l’objet jusqu’à ce que le conducteur le prenne après une courte pause avec commandement vocal.

Sur commandement vocal le chien doit se mettre en position de base.

Le conducteur ne doit pas quitter sa position pendant tout l’exercice.

Cotation

Incorrect et à déduire:

- allure lente ou indirecte vers l’objet
- Erreur lors de la prise
- retour lent ou indirect
- Laisser tomber l’objet
- Joue ou mâchonne l’objet

Lancer trop près ou trop loin l’objet et aide du conducteur sont à dévaluer en conséquence.

Si le conducteur quitte sa place, l’exercice est noté 0. Si le chien n’apporte pas, l’exercice est évalué à 0 point.

5.2.5 Exercice 4 – Porter et remettre (10 points) - RH-L A

Dispositions voir schéma 10.6 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table depuis la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler » et 1 pour « position de base »

Exécution

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l’assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu’à ce qu’il passe la main et fera le reste de l’exercice après l’avoir remis.

- Au niveaux A et B, après la passation, l’assistant effectue les 10 pas droit devant puis dépose le chien au sol pendant que le conducteur s’arrête. Le chien doit rester là jusqu’à ce que le conducteur le rappelle avec un commandement vocal sur ordre du juge. Le chien doit y revenir rapidement et joyeusement, et s’asseoir devant son conducteur. Sur un commandement vocal, le chien prend la position de base.

Cotation

Si le chien n’est pas coopératif, agité lorsqu’il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu’il est pris ou déposé, l’exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l’exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l’aidant après avoir été déposé au sol avant l’ordre du juge, l’exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porter » le chien saute à terre, l’exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

5.2.6 Exercice 5 – Diriger à distance (20 points) - RH-L A

Dispositions Voir schéma 20.4 - 1 marquage pour le point de départ, 3 sacs à dos distants de 40 m et du point de départ – Le conducteur choisit l'ordre de l'exercice

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour aller au marquage central, 1 ordre visuel et/ou vocal pour aller à chaque sac à dos, 1 ordre vocal ou visuel pour rappeler, 1 ordre vocal ou visuel pour la position de base

Déroulement

Depuis la position de base, le conducteur avec son chien sans laisse se place au point de départ de l'exercice. Après avoir reçu l'ordre par le juge, le conducteur envoie son chien sans changer sa position avec un commandement vocal et/ou visuel pour « aller » jusqu'au marquage situé à 20 mètres.

Si le chien a atteint ce marquage, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "rester".

Après le délai d'attente spécifié, le conducteur envoie son chien au premier point indiqué avec un commandement vocal et/ou visuel.

Le conducteur envoie ensuite son chien avec un commandement vocal et/ou visuel au point suivant, sur lequel il doit également rester.

Après le dernier point, le chien est rappelé avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir" au conducteur et doit s'asseoir devant. Sur un commandement vocal ou visuel, le chien doit prendre la position de base.

Au marquage et aux points indiqués, le chien doit rester environ 3 secondes. Le conducteur est autorisé à aligner sa position dans la direction indiquée pour le chien et à écarter une jambe dans la direction sans quitter le point de départ.

Cotation

Incorrect et à déduire :

- Aller vers les sacs / vers le marquage de manière hésitante,
- forte déviation par rapport à la ligne idéale,
- hésitation à aller au point déterminé,
- quitter un marquage prématurément,
- hésitation à prendre position,
- approche lente et retour lent face au conducteur,
- aides du conducteur comme plusieurs commandements vocaux,
- Erreur dans l'exercice

Si le chien ne va pas au marquage central, ou que l'ordre établi au préalable par le conducteur n'est pas maintenu, ou si le conducteur quitte son emplacement, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

Le conducteur va au marquage de départ avec le chien sans laisse et en position de base.

Sur ordre du juge, le conducteur envoie son chien sans changer de position avec un commandement vocal et / ou visuel jusqu'au premier point indiqué.

Dans cet exercice, le conducteur est autorisé à changer de position dans la direction du chien et à s'aligner dans cette direction sans quitter l'emplacement.

Avec un commandement vocal et / ou visuel, le chien doit y rester pendant au moins 3 secondes, puis envoie son chien avec un commandement vocal et / ou visuel au deuxième point, où il doit également rester sur un commandement vocal et / ou visuel.

À partir du dernier point, le chien est rappelé avec un commandement vocal et / ou visuel du conducteur et doit s'asseoir devant. Sur un commandement vocal et / ou visuel, le chien doit prendre la position de base.

Si l'ordre des zones marquées défini au juge n'est pas respecté ou si le conducteur quitte sa position, l'exercice sera jugé insatisfaisant.

5.2.7 Exercice 6 – Coucher sous diversion (10 points) - RH-L A

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les obstacles de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal ou visuel pour « coucher », 1 ordre vocal ou visuel pour « position de base »

Exécution

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice. Le chien doit rester couché sans influence du conducteur, pendant que l'autre chien effectue les exercices de 1 à 5.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction.

Si le chien quitte sa place de + de 3m après la fin de l'exercice 3 de l'autre chien, l'exercice ne peut être évalué que partiellement. Si le chien quitte sa place de + 3m avant la fin de l'exercice 3, l'exercice est évalué par 0. Si le chien ne prend pas la position demandée mais reste assis ou debout, mais reste sur place, l'exercice vaut 5 points.

5.2.8 Exercice 7 – Suite en ski ou en raquettes (10 points) - RH-L A

Dispositions Le tracé peut avoir n'importe quelle forme (pas d'angle aigu) et une longueur d'environ 250 pas. La suite est à effectuer avec des raquettes / skis de randonnée.

Ordres visuels/vocaux 1 commandement vocal et / ou visuel pour « suivre la piste », 1 commandement vocal et / ou visuel pour prendre la position de base.

Exécution Le conducteur avec son chien sans laisse se place au début du tracé en position de base. Le conducteur avance sur le tracé indiqué par le juge avec au moins un changement de direction. Sur ordre du juge, le conducteur donne à son chien avec 1 commandement vocal et / ou visuel court pour « suivre la piste » dans le tracé depuis son départ. Le chien doit immédiatement se placer derrière le conducteur et suivre le conducteur dans le tracé.

Une distance régulière est attendue entre le conducteur et le chien et quelques commandements vocaux ou visuels au début et à la fin.

Cotation

Les points suivants sont dévalués en conséquence :

- départ et suite hésitants,
- sortir du tracé,
- retard du chien,
- trainer ou dépasser le conducteur,
- Plusieurs commandement vocal ou visuel.

5.2.9 Exercice 8 – Conduire avec moyens de transports (10 points) - RH-L A

Dispositions Moyens de transport : par exemple dameuse, télésiège, hélicoptère

Ordres visuels/vocaux 1 commandement vocal et / ou visuel pour la « monter », 1 commandement vocal pour la position de base.

Exécution

Le conducteur avec son chien sans laisse, depuis la position de base, ira au moyen de transport.

Tous les moyens de transport courants peuvent être utilisés conformément aux règles de sécurité respectives.

Sur ordre du juge, le conducteur doit porter ou envoyer son chien avec 1 commandement vocal et / ou visuel dans le moyen de transport.

La manière dont le chien et le conducteur entrent dans le moyen de transport est au libre choix du conducteur.

Pendant le transport, le chien doit se comporter calmement et impartialement.

Cotation

Après la conduite ou le vol, le conducteur redescend avec son chien, le place latéralement à une distance de sécurité du moyen de transport et le met en position de base.

Pendant le transport, le chien doit se comporter calmement et impartialement.

Si le chien ne coopère pas pour monter ou descendre, l'exercice est évalué à 0 point.

5.3 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau A - RH-MT A Mantrailing

5.3.1 Exercices - Maximum 100 points

Exercice 1	Marche sans laisse et traversée d'un groupe	15 points
Exercice 2	Changement de position	15 points
Exercice 3	Traverser des matériaux désagréables	15 points
Exercice 4	Traverser un pont fixe	10 points
Exercice 5	Tunnel avec chaussette	15 points
Exercice 6	Porter et remettre	15 points
Exercice 7	Coucher sous diversion	15 points

5.3.2 Exercice 1 – Marche sans laisse + traverser un groupe de personnes (15 points) - RH-MT A

Dispositions voir schéma 10.1 et schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Groupe de personnes Le groupe est composé de 4 personnes dont 2 ont un chien en laisse et sociable (1 mâle et 1 femelle). Le groupe tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour le groupe, le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre le conducteur et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu dans l'ordre du juge ou du responsable de concours.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

5.3.3 Exercice 2 – Changement de position (15 points) - RH-MT A

Dispositions voir schéma 10.4 - Le changement de position doit être montré sur une table 100 x 100 cm HT 60 cm

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « sauter et rester », 1 ordre visuel et/ou vocal par position, 1 ordre visuel ou vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se trouve à 10 pas de la table, le chien en position de base. De là, il envoie le chien avec un commandement vocal /visuel sur la table. Le chien doit sauter sur la table sans hésiter et rester immobile.

Sur la table, les positions suivantes sont à exécuter sur ordre du juge: - assis, couché, debout.

À la fin de l'exercice, le conducteur rappelle le chien, sur ordre du juge. Le chien doit revenir devant, puis avec un commandement vocal se mettre position de base.

Cotation

Hésitation, approche lente, erreurs dans les exercices de retour devant ou position de base, ainsi que des commandements vocaux ou gestuels sont dévalués en conséquence. Les positions non effectuées sont dévaluées en fonction du niveau. Si le chien n'exécute pas une position, 4 points sont déduits. Si le chien saute de la table de manière prématurée, l'exercice est considéré comme insuffisant

5.3.4 Exercice 3 – Traverser des matériaux désagréables (15 points) - RH-MT A

Dispositions voir schéma 20.1 - Les matériaux de construction sont grossiers sur une surface d'environ 3 x 3 m. Pour la traversée, cette surface doit évidemment être inconfortable et les matériaux doivent être instables et différents.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « marcher au pied »

Déroulement

Le chien est en position de base devant l'obstacle. Sur commandement vocal pour "marcher", le conducteur traverse l'obstacle et le chien suit sans laisse, puis il fait un demi-tour. Au retour, un arrêt est effectué. Le chien doit s'asseoir rapidement.

Après avoir quitté l'obstacle, le chien prend la position de base pour terminer l'exercice.

Cotation

Un comportement incertain du chien, l'hésitation et l'esquive des matériaux désagréables dévaluent l'exercice en conséquence. Si le chien quitte les matériaux avant la fin, l'exercice est considéré comme insuffisant.

5.3.5 Exercice 4 – Traverser un pont fixe (10 points) - RH-MT A

Dispositions voir schéma 20.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et ou vocal pour « monter dessus », 1 ordre visuel et ou vocal pour « rester en place », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « avancer »

Déroulement

Le chien prend la position de base sans laisse devant l'obstacle.

Sur commandement vocal et/ou visuel pour "sauter", le chien doit sauter sur le pont en bois et s'arrêter immédiatement dans le sens de la marche sur un commandement vocal pour "rester".

Sur ordre du juge, le conducteur se déplace à la hauteur du chien, donne un commandement vocal ou visuel pour "continuer" et accompagne le chien jusqu'au bout de l'obstacle. En descendant, il s'arrête et son chien prend de manière autonome la position de base.

Le chien doit marcher sur toute la longueur du pont en bois sans montrer de peur ou sauter.

Cotation

Les passages incertains, hésitants et / ou mouvementés, si le chien dépasse ou traîne pendant la marche, sont dévalués en conséquence. Si le chien saute de l'obstacle avant d'en avoir parcouru la moitié, l'exercice est évalué par un 0. Si le chien saute de l'obstacle après la deuxième moitié, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Incorrect et à déduire :

- monter avec hésitation ou précipitation
- avancer avec hésitation, crainte, incertitude ou de manière instable
- hésitation à prendre la position
- Impossibilité d'atteindre le bout de l'obstacle

5.3.6 Exercice 5 – Tunnel avec chaussette (15 points) - RH-MT A

Dispositions voir schéma 20.1

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « traverser », 1 ordre visuel ou vocal pour « rester », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Le conducteur se place avec son chien sans laisse devant l'obstacle en position de base. Sur un commandement vocal et/ou visuel pour "traverser", le chien doit traverser l'obstacle sereinement. Une fois que le chien a quitté l'obstacle, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "rester". Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et met en position de base avec un commandement vocal et/ou visuel.

Cotation

L'entrée et la traversée incertaines, hésitantes et / ou agitées sont dévaluées en conséquence.

Si le chien ne quitte pas le tunnel ou ne reste pas après un commandement vocal/visuel, l'exercice sera jugé insatisfaisant. Si le chien ne quitte pas le tunnel ou ne reste pas à sa place après le commandement « rester », l'exercice sera qualifié d'insuffisant.

5.3.7 Exercice 6 – Porter et remettre (15 points) - RH-MT A

Dispositions voir schéma 10.5 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table de la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l'assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu'à ce qu'il passe la main et fera le reste de l'exercice après l'avoir remis.

- Au niveaux A et B, après la passation, l'assistant effectue les 10 pas droit devant puis dépose le chien au sol pendant que le conducteur s'arrête. Le chien doit rester là jusqu'à ce que le conducteur le rappelle avec un commandement vocal sur ordre du juge. Le chien doit y revenir rapidement et joyeusement, et s'asseoir devant son conducteur. Sur un commandement vocal, le chien prend la position de base.

Cotation

Si le chien n'est pas coopératif, agité lorsqu'il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu'il est pris ou déposé, l'exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l'aidant après avoir été déposé au sol avant l'ordre du juge, l'exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porté » le chien saute à terre, l'exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

5.3.8 Exercice 7 – Coucher sous diversion (15 points) - RH-MT A

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les obstacles de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Exécution

Le chien doit rester couché sans l'intervention du conducteur, tandis que l'autre chien exécute les exercices 1 à 6. Après avoir terminé le 6^{ème} exercice de la deuxième équipe maître-chien, le conducteur termine l'exercice sur ordre du juge. Pendant que le second chien effectue les exercices suivants, le conducteur avec son chien reste à un emplacement spécifié par le juge. Le conducteur est autorisé à mettre le chien en laisse.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction. Si le chien quitte sa place de + de 3m **après** la fin de l'exercice 2 de l'autre chien, l'exercice est qualifié d'insatisfaisant.

Si le chien quitte sa place **avant** la fin de l'exercice 2, l'exercice est évalué par 0.

Si le chien ne reste pas couché, mais qu'il reste debout ou assis à l'emplacement, l'exercice est dévalué de 5 points.

5.4 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau A - RH-W A Travail à l'eau

5.4.1 Exercices - Maximum : 100 points

Exercice 1	Nager 500 m	20 points
Exercice 2	Marche sans laisse + traverser un groupe de personnes	10 points
Exercice 3	Changement de position	10 points
Exercice 4	Porter chien	10 points
Exercice 5	Couché sous diversion	10 points
Exercice 6	Rapport d'objet dans l'eau	10 points
Exercice 7	Monter et transport sur une planche de surf	10 points
Exercice 8	Diriger à distance	10 points
Exercice 9	Transport en bateau	10 points

5.4.2 Exercice 1 – Nager sur une distance de 500 m (20 points) - RH-W A

Dispositions Bateau à moteur + pilote de bateau

Ordres visuels/vocaux

1 ordre visuel et/ou vocal pour sauter du bateau, 1 ordre visuel et/ou vocal pour nager, 1 ordre visuel et/ou vocal pour s'écarter du bateau, 1 ordre visuel et/ou vocal pour suivre, 1 ordre visuel et/ou vocal pour revenir en nageant, 1 ordre visuel et/ou vocal pour « venir au conducteur »

Exécution

Le couple maître/chien se trouve sur un bateau. Il doit avoir un comportement discipliné, une position de base n'est cependant pas nécessaire.

Sur ordre visuel et/ou vocal le chien saute dans l'eau à partir du bateau qui est à l'arrêt. Le conducteur éloigne sur ordre vocal et/ou visuel son chien du bateau pour que celui-ci puisse démarrer. Le bateau navigue à environ 10 m devant le chien pour que celui-ci puisse être en permanence sous surveillance. Sur ordre vocal et/ou visuel le chien suit le bateau. Il doit nager de manière calme sur une distance de 500m.

Ensuite, le bateau s'arrête, le conducteur appelle son chien avec un ordre visuel et/ou vocal, le chien nage vers le bateau et son conducteur l'aide à revenir à bord.

Cotation

Un comportement et/ ou une nage instable, des déficiences dans le saut à l'eau, le retour vers le bateau et le retour à bord sont dévaluées en fonction. Si le chien ne montre pas assez de condition physique, l'épreuve doit être arrêtée et évaluée avec 0 point.

5.4.3 Exercice 2 – Marche sans laisse + traverser un groupe de personnes (10 points) - RH-W A

Dispositions voir schéma 10.1 et schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Groupe de personnes Le groupe est composé de 4 personnes dont 2 ont un chien en laisse et sociable (1 mâle et 1 femelle). Le groupe tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour le groupe, le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre le conducteur et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu dans l'ordre du juge ou du responsable de concours.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, le l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

5.4.4 Exercice 3 – Changement de position (10 points) - RH-W A

Dispositions voir schéma 10.4 - Le changement de position doit être montré sur une table

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « sauter et rester », 1 ordre visuel et/ou vocal par position, 1 ordre visuel ou vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se trouve à 10 pas de la table, le chien en position de base. De là, il envoie le chien avec un commandement vocal /visuel sur la table. Le chien doit sauter sur la table sans hésiter et rester immobile.

Sur la table, les positions suivantes sont à exécuter sur ordre du juge: - assis, couché, debout.

À la fin de l'exercice, le conducteur rappelle le chien, sur ordre du juge. Le chien doit revenir devant, puis avec un commandement vocal se mettre position de base.

Cotation

Hésitation, approche lente, erreurs dans les exercices de retour devant ou position de base, ainsi que des commandements vocaux ou gestuels sont dévalués en conséquence. Les positions non effectuées sont dévaluées en fonction du niveau. Si le chien n'exécute pas une position, 4 points sont déduits. Si le chien saute de la table de manière prématurée, l'exercice est considéré comme insuffisant

5.4.5 Exercice 4 – Porter et remettre (10 points) - RH-W A

Dispositions voir schéma 10.6 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table de la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l'assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu'à ce qu'il passe la main et fera le reste de l'exercice après l'avoir remis.

- Au niveaux A et B, après la passation, l'assistant effectue les 10 pas droit devant puis dépose le chien au sol pendant que le conducteur s'arrête. Le chien doit rester là jusqu'à ce que le conducteur le rappelle avec un commandement vocal sur ordre du juge. Le chien doit y revenir rapidement et joyeusement, et s'asseoir devant son conducteur. Sur un commandement vocal, le chien prend la position de base.

Cotation

Si le chien n'est pas coopératif, agité lorsqu'il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu'il est pris ou déposé, l'exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l'aidant après avoir été déposé au sol avant l'ordre du juge, l'exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porté » le chien saute à terre, l'exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

5.4.6 Exercice 5 – Coucher sous diversion (10 points) - RH-W A

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les obstacles de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Déroulement

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Exécution

Le chien doit rester couché sans l'intervention du conducteur, tandis que l'autre chien exécute les exercices 1 à 4.

Après avoir terminé le 4^{ème} exercice de la deuxième équipe maître-chien, le conducteur termine l'exercice sur ordre du juge. Pendant que le second chien effectue les exercices suivants, le conducteur avec son chien reste à un emplacement spécifié par le juge. Le conducteur est autorisé à mettre le chien en laisse.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction. Si le chien quitte sa place de + de 3m **après** la fin de l'exercice 2 de l'autre chien, l'exercice est qualifié d'insatisfaisant.

Si le chien quitte sa place **avant** la fin de l'exercice 2, l'exercice est évalué par 0.

Si le chien ne reste pas couché, mais qu'il reste debout ou assis à l'emplacement, l'exercice est dévalué de 5 points.

5.4.7 Exercice 6 – Apporter un objet qui est dans l'eau (10 points) - RH-W A

Dispositions La berge à partir de laquelle se déroule l'exercice doit être choisie de sorte à ce que le chien puisse nager une grande partie de l'exercice mais pour qu'il n'ait, néanmoins pas de difficulté à remonter sur la berge par la suite. Un objet usuel flottant appartenant au conducteur, que celui-ci a avec lui durant l'entièreté de l'épreuve.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « apporter », 1 ordre vocal pour « donner », 1 ordre visuel ou vocal pour la position de base

Exécution

Le couple maître/chien se positionne en position de base à une distance appropriée du bord de l'eau. De là, le conducteur lance un rapport d'objet usuel à +/- 10 pas dans l'eau.

L'ordre vocal ou visuel pour « apporter » ne peut être donné que quand l'objet flotte tranquillement.

Une fois l'ordre reçu, le chien doit rapidement se diriger vers l'objet, le prendre et le rapporter à son conducteur.

Le chien doit s'asseoir devant son conducteur et tenir l'objet jusqu'à ce que le conducteur, après une courte pause, donne l'ordre au chien de lui donner l'objet.

Sur ordre vocal ou visuel, le chien prend la position de base.

Le conducteur ne peut pas quitter son emplacement durant l'entièreté de l'exercice.

Cotation

Si le chien joue ou mâchonne l'objet, cela est pénalisé. Si le chien n'apporte pas l'objet jusqu'à son conducteur, l'exercice vaut 0 point

5.4.8 Exercice 7 – Monter et Transport en planche de surf (10 points) - RH-W A

Dispositions Pour cet exercice il faut choisir un endroit qui permette au chien de se tenir debout dans l'eau et qui permette également au chien de sortir de l'eau facilement.

Matériel : une planche de surf

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « monter à bord », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « rester », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « descendre », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le couple maître/chien se place en position de base à une distance appropriée de la planche de surf. Sur l'ordre visuel et/ou vocal de monter sur la planche, le chien doit s'exécuter et monter sur la planche. Elle doit être accessible au chien sans qu'il doive nager. Le conducteur peut aider son chien à monter sur la planche en la tenant.

Après avoir reçu un ordre vocal et/ou visuel pour « rester », le chien doit rester sur la planche tranquillement. Ensuite, le conducteur reçoit l'ordre du juge et fait avancer la planche sur environ 20m le chien couché dessus dans la direction indiquée. Durant le transport, le chien reste calme et libre jusqu'à l'ordre donné de descendre de la planche et sur ordre vocal ou visuel prend la position de base.

Cotation

Un comportement instable est sanctionné. Si le chien quitte la planche sans en avoir reçu l'ordre, l'exercice est évalué insuffisant. Si le chien ne monte pas sur la planche, l'exercice vaut 0 point.

5.4 .9 Exercice 8 – Diriger à distance (10 points) - RH-W A

Dispositions Pour cet exercice il faut choisir un endroit qui permette au chien de nager pendant une partie prédominante de l'exercice pour autant qu'il puisse rejoindre facilement la berge.

Il faut 2 bateaux ou planches de surf à 20 m l'un de l'autre et à 20 m du bord de l'eau.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et vocal pour « aller à chaque endroit », 1 ordre vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le couple maître/chien se place en position de base au point de départ et annonce au juge l'ordre qu'il a choisi. Sur l'ordre visuel et vocal le conducteur envoie son chien au premier point choisi sans quitter son emplacement.

Le chien doit rester à cet endroit jusqu'à ce qu'il reçoive un nouvel ordre visuel et vocal pour aller au point suivant.

Le conducteur a l'autorisation de s'orienter vers le point à atteindre du chien et de bouger un pied dans cette direction mais sans quitter son emplacement.

Avec l'ordre vocal ou visuel « revenir » le chien doit venir se placer assis devant son conducteur. Ensuite, il prend la position de base sur un ordre vocal ou visuel.

Cotation

Si l'ordre des différents points à atteindre annoncé par le conducteur n'est pas respecté ou si le conducteur quitte son emplacement l'exercice est évalué insuffisant

5.4 .10 Exercice 9 – Transport en bateau (10 points) - RH-W A

Dispositions Bateau à moteur avec pilote

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « monter à bord », 1 ordre vocal pour « rester », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base ».

Exécution

Le couple maître/chien se place en position de base à une distance appropriée du bateau. Le chien monte dans le bateau en grim pant, en sautant ou en étant porté. Durant le transport sur une distance de +/- 100m, le chien reste calme et libre. Ensuite, le chien sort du bateau avec son conducteur et sur ordre vocal ou visuel prend la position de base.

Cotation

Un comportement instable est répréhensible. Si le chien hésite à monter ou descendre du bateau ou ne se montre pas coopératif, l'exercice vaut 0 point.

6. Obéissance et dextérité (UO & GW) – Niveau B - Partie B

6.1 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau B - RH-F B, FL B, T B Pistage, Quête, Décombres

6.1.1 Exercices et maximum de points à atteindre - Maximum : 100 points

Exercice 1	Marche sans laisse et traversée d'un groupe	15 points
Exercice 2	Contrôle à distance	15 points
Exercice 3	Rapport d'objet	10 points
Exercice 4	Porter et remettre	10 points
Exercice 5	Diriger à distance	10 points
Exercice 6	Balançoire	10 points
Exercice 7	Echelle	10 points
Exercice 8	Tunnel	10 points
Exercice 9	Coucher sous diversion	10 points

6.1.2 Exercice 1 – marche sans laisse + traversée d'un groupe (15 points) - RH-F B, RH-FL B, RH-T B

Dispositions voir schéma 10.1 et schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Groupe de personnes Le groupe est composé de 4 personnes dont 2 ont un chien en laisse et sociable (1 mâle et 1 femelle). Le groupe tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour le groupe, le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre le conducteur et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu dans l'ordre du juge ou du responsable de concours.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, le l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

6.1.3 Exercice 2 – Contrôle à distance (15 points) - RH-F B, RH-FL B, RH-T B

Dispositions Voir schéma 10.7

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal pour suivre, 1 ordre visuel ou vocal pour « assis », 1 ordre vocal pour « rappeler », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution Depuis la position de base, le conducteur marche tout droit avec son chien sans laisse.

Après environ 10 à 15 pas, le chien doit s'asseoir immédiatement sur un commandement vocal ou visuel sans que le conducteur n'interrompe sa marche ou ne regarde pas autour de lui.

Après environ 40 pas tout droit, le conducteur s'arrête et se tourne vers son chien et appelle son chien avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir". Le chien devrait courir joyeusement et rapidement en direction du conducteur.

A mi-distance entre le chien et conducteur, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "se coucher", le chien doit immédiatement se coucher.

Cotation

Au niveau B, sur ordre du juge, le chien doit se mettre debout sur ordre vocal et/ou visuel du conducteur. Sur nouvel ordre du juge, le conducteur rappelle son chien face à lui sur ordre vocal ou visuel.

Le chien doit revenir rapidement et joyeusement vers son conducteur et s'asseoir très proche en face de celui-ci.

Le chien avec un commandement vocal ou visuel prend la position de base.

Si la distance est dépassée de plus de 10 pas au premier rappel et à la deuxième position, l'exercice total sera évalué de manière satisfaisante.

Les positions non effectuées sont dévaluées selon le niveau présenté.

Si le chien ne prend pas une position, 4 points sont déduits.

6.1.4 Exercice 3 – Rapport d'objet (10 points) - RH-F B, RH-FL B, RH-T B

Dispositions Le point de départ est déterminé par le juge

Objets 5 objets de la taille d'une chaussure au maximum, des matériaux suivants sont autorisées : bois, cuir, métal léger, textile, plastique et / ou une combinaison des deux.

Les boudins de rappel, jouets ou similaires ne sont pas considérés comme des objets. Des objets préparés (gants enroulés ou autres articles assemblés) ne sont pas autorisés.

Ordres visuels/vocaux Un ordre visuel ou vocal est autorisé pour : Rapporter, Lâcher l'objet, prendre la position de base en fin d'exercice

Exécution

Au niveau B, le juge sélectionne l'objet au début du test pour l'exercice et il est le même pour tous participants.

Le conducteur, avec son chien sans laisse, prend l'objet juste avant l'exercice, près du marquage de départ et le ramène à la fin de l'exercice.

À partir de la position de base, l'objet est lancé à environ 10 pas. Le commandement vocal pour apporter ne peut être donné que si l'objet est immobile.

Le chien, assis à côté de son maître, doit aller vers l'objet dans une démarche rapide sur un commandement vocal ou visuel du conducteur, pour le ramasser immédiatement et pour revenir vers son conducteur directement dans un rythme tout aussi rapide.

Le chien doit s'asseoir devant son conducteur et garder l'objet jusqu'à ce que le conducteur le prenne après une courte pause avec commandement vocal.

Sur commandement vocal le chien doit se mettre en position de base.

Le conducteur ne doit pas quitter sa position pendant tout l'exercice.

Cotation

Incorrect et à déduire:

- allure lente ou indirecte vers l'objet
- Erreur lors de la prise
- retour lent ou indirect
- Laisser tomber l'objet
- Joue ou mâchonne l'objet

Lancer trop près ou trop loin l'objet et aide du conducteur sont à dévaluer en conséquence.

Si le conducteur quitte sa place, l'exercice est noté 0. Si le chien n'apporte pas, l'exercice est évalué à 0 point.

6.1.5 Exercice 4 – Porter et remettre (10 points) - RH-F B, RH-FL B, RH-T B

Dispositions voir schéma 10.6 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table depuis la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler » et 1 pour « position de base »

Exécution

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l'assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu'à ce qu'il passe la main et fera le reste de l'exercice après l'avoir remis.

- Au niveaux A et B, après la passation, l'assistant effectue les 10 pas droit devant puis dépose le chien au sol pendant que le conducteur s'arrête. Le chien doit rester là jusqu'à ce que le conducteur le rappelle avec un commandement vocal sur ordre du juge. Le chien doit y revenir rapidement et joyeusement, et s'asseoir devant son conducteur. Sur un commandement vocal, le chien prend la position de base.

Cotation

Si le chien n'est pas coopératif, agité lorsqu'il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu'il est pris ou déposé, l'exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l'aidant après avoir été déposé au sol avant l'ordre du juge, l'exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porter » le chien saute à terre, l'exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

6.1.6 Exercice 5 – Diriger à distance (10 points) - RH-F B, RH-FL B, RH-T B

Dispositions Voir schéma 20.5 - Les tables utilisées ont une hauteur de 60 cm et de dimensions 100x100 cm. Les revêtements antidérapants sont autorisés. Les tables ne peuvent être ni emballées ni marquées. 1 marquage pour le point de départ. Des cartes pour le tirage au sort.

Au niveau B, au début de l'exercice, le conducteur tire au sort l'ordre à exécuter.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour aller au marquage central, 1 ordre vocal ou visuel pour rester sur place, 1 ordre visuel et/ou vocal pour aller à chaque table, 1 ordre vocal pour monter sur chaque table et y rester, 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler », 1 ordre vocal ou visuel pour la position de base.

Exécution

Depuis la position de base, le conducteur avec son chien sans laisse se place au point de départ de l'exercice. Après avoir reçu l'ordre par le juge, le conducteur envoie son chien sans changer sa position avec un commandement vocal et/ou visuel pour « aller » jusqu'au marquage situé à 20 mètres.

Si le chien a atteint ce marquage, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "rester".

Après le délai d'attente spécifié, le conducteur envoie son chien à la première table avec un commandement vocal et/ou visuel. Pour chaque un commandement vocal donné pour "sauter" et "rester", le chien doit sauter et y rester.

Le conducteur envoie ensuite son chien avec un commandement vocal et/ou visuel à la table suivante, sur laquelle il doit également sauter et y rester. La même chose s'applique à la troisième table.

Après la troisième table, le chien est rappelé avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir" au conducteur et doit s'asseoir devant. Sur un commandement vocal ou visuel, le chien doit prendre la position de base.

Au marquage et aux tables, le chien doit rester environ 3 secondes. Le conducteur est autorisé à aligner sa position dans la direction indiquée pour le chien et à écarter une jambe dans la direction sans quitter le point de départ.

Cotation

Incorrect et à déduire :

- Aller vers les tables / vers le marquage de manière hésitante,
- forte déviation par rapport à la ligne idéale,
- hésitation à sauter sur les tables,
- quitter une table / marquage prématurément,
- hésitation à prendre position,
- approche lente et retour lent face au conducteur,
- aides du conducteur comme plusieurs commandements vocaux,
- Erreur dans l'exercice

Si l'aller au marquage central n'est pas effectué ou que l'ordre établi au préalable par le conducteur n'est pas maintenu ou si le conducteur quitte son emplacement, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

6.1.7 Exercice 6 – Balançoire (10 points) - RH-F B, RH-FL B, RH-T B

Dispositions Voir schéma 20.9 - Base composée de:

- 1 planche de bois (environ) L = 3 m et l = 0,30 m
- Des supports au début et à la fin pour suspendre la planche
- H = 0,40 m au début et à la fin
- 2 lames de longueur L = 1,5m, l = 0,30m – H = 0,35 en bord supérieur
- Etais transversaux permis pour faciliter l'accessibilité

La balançoire se compose de deux supports et d'une planche fixée au moyen d'une corde ou d'une chaîne, ainsi que de 2 planches servant d'accès et de sortie. La planche du milieu est suspendue à la aux supports en mode libre.

Des constructions similaires avec les mêmes dimensions et la même mobilité (longitudinale et latérale) sont autorisées.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour « dessus », 1 ordre vocal pour rester sur place, 1 ordre visuel ou vocal pour chaque ordre « avancer »

Exécution

Le conducteur se place avec son chien en position de base devant la balançoire. Avec un commandement visuel et/ou vocal pour « monter sur l'obstacle » le chien doit gravir le montant et lorsqu'il atteint la planche il reçoit un ordre vocal pour « rester sur place ».

Sur ordre du juge, le conducteur se rend à hauteur du chien et lui donne l'ordre vocal ou visuel pour « continuer à avancer ». Ensemble ils avancent jusqu'au bout de la planche et s'arrêtent.

Sur ordre du juge, le conducteur donne le commandement vocal ou visuel à son chien d'avancer et celui-ci descend de l'obstacle. Ils avancent encore quelques pas et ensuite le chien prend de lui-même la position de base.

Le chien doit parcourir l'entièreté de la planche sans se montrer anxieux ou hésitant.

Cotation

Si le chien saute de l'obstacle avant d'en avoir parcouru la moitié, l'exercice vaut 0 point.

Si le chien saute de l'obstacle après la moitié, l'exercice est évalué « insatisfaisant »

Un comportement instable, agité, un manque de coordination sont pénalisés en fonction.

Incorrect et à déduire :

- monter avec hésitation ou précipitation
- avancer avec hésitation, crainte, incertitude ou de manière instable
- hésitation à prendre la position
- Impossibilité d'atteindre le bout de l'obstacle

6.1.8 Exercice 7 – Echelle (10 points) - RH-F B, RH-FL B, RH-T B

Dispositions Voir schéma 20.7 - Échelle L = 4 m, espacement des barreaux depuis le centre 30 cm, largeur des barreaux 5 cm, 14 barreaux, deux supports au début et à la fin de l'échelle: hauteur environ 0,50 m.

Rampe d'accès : longueur 1,20 m, largeur 0,50 m, sur laquelle des étais transversaux sont permises pour faciliter l'accessibilité. Elle doit être stable et fixer fermement à l'échelle.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour « dessus », 1 ordre vocal pour « prendre la position de base »

Exécution Le chien sans laisse se place en position de base devant l'obstacle. Sur un commandement vocal et/ou visuel, le chien franchit la rampe menant à l'échelle et continue indépendamment jusqu'au dernier échelon et y reste.

Au niveau B, le conducteur reste au début de l'obstacle jusqu'à ce que le chien ait atteint le dernier échelon avec ses pattes antérieures, puis se dirige vers le chien sur ordre du juge. À la fin de l'échelle, le chien est porté pour être descendu par le conducteur et prend avec un commandement vocal ou visuel la position de base.

Cotation

Les passages incertains, hésitants et / ou mouvementés, si le chien dépasse ou traîne pendant la marche, sont dévalués en conséquence. Si le chien saute de l'obstacle avant d'en avoir parcouru la moitié, l'exercice vaut 0 point.

Si le chien saute de l'obstacle après la première moitié, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

Si le chien saute de l'obstacle après avoir atteint le dernier échelon, l'exercice vaut maximum « satisfaisant »

Si le chien tombe de l'obstacle et arrive seul à se remettre dessus, il reçoit une évaluation partielle évaluée « insatisfaisant »

Des pas sur les barreaux latéraux sont pénalisés en fonction.

Si le chien utilise les barreaux latéraux sur une grande distance ou montre une anxiété à franchir l'obstacle, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

Incorrect et à déduire :

- monter avec hésitation ou précipitation
- avancer avec hésitation, crainte, incertitude ou de manière instable
- hésitation à prendre la position
- impossibilité d'atteindre le bout de l'obstacle

6.1.9 Exercice 8 – Tunnel avec chaussette (10 points) - RH-F B, RH-FL B, RH-T B

Dispositions Voir schéma 20.8

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour « traverser », 1 ordre vocal ou visuel pour « rester », 1 ordre vocal ou visuel pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se place avec son chien sans laisse devant l'obstacle en position de base. Sur un commandement vocal et/ou visuel pour "traverser", le chien doit traverser l'obstacle sereinement.

Une fois que le chien a quitté l'obstacle, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "rester". Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et met en position de base avec un commandement vocal et/ou visuel.

Cotation

L'entrée et la traversée incertaines, hésitantes et / ou agitées sont dévaluées en conséquence.

Si le chien ne quitte pas le tunnel ou ne reste pas après un commandement vocal/visuel, l'exercice sera jugé insatisfaisant.

6.1.10 Exercice 9 – Coucher sous diversion (10 points) - RH-F B, RH-FL B, RH-T B

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les obstacles de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal ou visuel pour « coucher », 1 ordre vocal ou visuel pour « position de base »

Exécution

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice. Le chien doit rester couché sans influence du conducteur, pendant que l'autre chien effectue les exercices de 1 à 8.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction.

Si le chien quitte sa place de + de 3m après la fin de l'exercice 4 de l'autre chien, l'exercice ne peut être évalué que partiellement. Si le chien quitte sa place de + 3m avant la fin de l'exercice 4, l'exercice est évalué par 0. Si le chien ne prend pas la position demandée mais reste assis ou debout, mais reste sur place, l'exercice vaut 5 points.

6.2 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau B - RH-L B Avalanche

6.2.1 Exercices - Maximum : 100 points

Exercice 1	Marche sans laisse et traversée d'un groupe de personnes	15 points
Exercice 2	Contrôle à distance	15 points
Exercice 3	Rapport d'objet	10 points
Exercice 4	Porter et remettre	10 points
Exercice 5	Coucher sous diversion	10 points
Exercice 6	Diriger à distance	20 points
Exercice 7	Suite en ski ou en raquettes	10 points
Exercice 8	Conduire avec moyens de transport	10 points

Les exercices 7 et 8 peuvent effectués avant ou après le travail de recherche.

6.2.2 Exercice 1 – marche sans laisse + traversée d'un groupe (15 points) - RH-L B

Dispositions voir schéma 10.1 et schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Groupe de personnes Le groupe est composé de 4 personnes dont 2 ont un chien en laisse et sociable (1 mâle et 1 femelle). Le groupe tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour le groupe, le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre le conducteur et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu dans l'ordre du juge ou du responsable de concours.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, le l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

6.2.3 Exercice 2 – Contrôle à distance (15 points) - RH-L B

Dispositions Voir schéma 10.7

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal pour suivre, 1 ordre visuel ou vocal pour « assis », 1 ordre vocal pour « rappeler », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « coucher », 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base ».

Exécution Depuis la position de base, le conducteur marche tout droit avec son chien sans laisse.

Après environ 10 à 15 pas, le chien doit s'asseoir immédiatement sur un commandement vocal ou visuel sans que le conducteur n'interrompe sa marche ou ne regarde pas autour de lui.

Après environ 40 pas tout droit, le conducteur s'arrête et se tourne vers son chien et appelle son chien avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir". Le chien devrait courir joyeusement et rapidement en direction du conducteur.

A mi-distance entre le chien et conducteur, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "se coucher", le chien doit immédiatement se coucher.

Cotation

Au niveau B, sur ordre du juge, le chien doit se mettre debout sur ordre vocal et/ou visuel du conducteur. Sur nouvel ordre du juge, le conducteur rappelle son chien face à lui sur ordre vocal ou visuel.

Le chien doit revenir rapidement et joyeusement vers son conducteur et s'asseoir très proche en face de celui-ci.

Le chien avec un commandement vocal ou visuel prend la position de base.

Si la distance est dépassée de plus de 10 pas au premier rappel et à la deuxième position, l'exercice total sera évalué de manière satisfaisante.

Les positions non effectuées sont dévaluées selon le niveau présenté.

Si le chien ne prend pas une position, 4 points sont déduits.

6.2.4 Exercice 3 – Rapport d'objet (10 points) - RH-L B

Dispositions Le point de départ est déterminé par le juge

Objets 5 objets de la taille d'une chaussure au maximum, des matériaux suivants sont autorisés : bois, cuir, métal léger, textile, plastique et / ou une combinaison des deux.

Les boudins de rappel, jouets ou similaires ne sont pas considérés comme des objets. Des objets préparés (gants enroulés ou autres articles assemblés) ne sont pas autorisés.

Ordres visuels/vocaux Un ordre visuel ou vocal est autorisé pour : rapporter, lâcher l'objet, prendre la position de base.

Exécution

Au niveau B, le juge sélectionne l'objet au début du test pour l'exercice et il est le même pour tous participants.

Déroulement

Le conducteur, avec son chien sans laisse, prend l'objet juste avant l'exercice, près du marquage de départ et le ramène à la fin de l'exercice.

À partir de la position de base, l'objet est lancé à environ 10 pas. Le commandement vocal pour apporter ne peut être donné que si l'objet est immobile.

Le chien, assis à côté de son maître, doit aller vers l'objet dans une démarche rapide sur un commandement vocal ou visuel du conducteur, pour le ramasser immédiatement et pour revenir vers son conducteur directement dans un rythme tout aussi rapide.

Le chien doit s'asseoir devant son conducteur et garder l'objet jusqu'à ce que le conducteur le prenne après une courte pause avec commandement vocal.

Sur commandement vocal le chien doit se mettre en position de base.

Le conducteur ne doit pas quitter sa position pendant tout l'exercice.

Cotation

Incorrect et à déduire:

- allure lente ou indirecte vers l'objet
- Erreur lors de la prise
- retour lent ou indirect
- Laisser tomber l'objet
- Joue ou mâchonne l'objet

Lancer trop près ou trop loin l'objet et aide du conducteur sont à dévaluer en conséquence.

Si le conducteur quitte sa place, l'exercice est noté 0. Si le chien n'apporte pas, l'exercice est évalué à 0 point.

6.2.5 Exercice 4 – Porter et remettre (10 points) - RH-L B

Dispositions voir schéma 10.6 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table depuis la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler » et 1 pour « position de base ».

Exécution

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l'assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu'à ce qu'il passe la main et fera le reste de l'exercice après l'avoir remis.

- Au niveaux A et B, après la passation, l'assistant effectue les 10 pas droit devant puis dépose le chien au sol pendant que le conducteur s'arrête. Le chien doit rester là jusqu'à ce que le conducteur le rappelle avec un commandement vocal sur ordre du juge. Le chien doit y revenir rapidement et joyeusement, et s'asseoir devant son conducteur. Sur un commandement vocal, le chien prend la position de base.

Cotation

Si le chien n'est pas coopératif, agité lorsqu'il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu'il est pris ou déposé, l'exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l'aidant après avoir été déposé au sol avant l'ordre du juge, l'exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porter » le chien saute à terre, l'exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

6.2.6 Exercice 5 – Coucher sous diversion (10 points) - RH-L B

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les agrès de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal ou visuel pour « coucher », 1 ordre vocal ou visuel pour « position de base »

Exécution

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice. Le chien doit rester couché sans influence du conducteur, pendant que l'autre chien effectue les exercices de 1 à 4.

A la fin du 4^{ème} exercice, sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction.

Si le chien quitte sa place de + de 3m après la fin de l'exercice 3 de l'autre chien, l'exercice ne peut être évalué que partiellement. Si le chien quitte sa place de + 3m avant la fin de l'exercice 3, l'exercice est évalué par 0. Si le chien ne prend pas la position demandée mais reste assis ou debout, mais reste sur place, l'exercice vaut 5 points.

6.2.7 Exercice 6 – Diriger à distance (20 points) - RH-L B

Dispositions Voir schéma 20.4 - 1 marquage pour le point de départ, 3 sacs à dos distants de 40 m et du point de départ – Des cartes pour le tirage au sort - Le conducteur tire au sort l'ordre de l'exercice

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour aller au marquage central, 1 ordre visuel et/ou vocal pour aller à chaque sac à dos, 1 ordre vocal ou visuel pour rappeler, 1 ordre vocal ou visuel pour la position de base.

Déroulement

Depuis la position de base, le conducteur avec son chien sans laisse se place au point de départ de l'exercice. Après avoir reçu l'ordre par le juge, le conducteur envoie son chien sans changer sa position avec un commandement vocal et/ou visuel pour « aller » jusqu'au marquage situé à 20 mètres.

Si le chien a atteint ce marquage, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "rester".

Après le délai d'attente spécifié, le conducteur envoie son chien au premier point indiqué avec un commandement vocal et/ou visuel.

Le conducteur envoie ensuite son chien avec un commandement vocal et/ou visuel au point suivant, sur lequel il doit également rester.

Après le dernier point, le chien est rappelé avec un commandement vocal ou visuel pour "revenir" au conducteur et doit s'asseoir devant. Sur un commandement vocal ou visuel, le chien doit prendre la position de base. Au marquage et aux points indiqués, le chien doit rester environ 3 secondes. Le conducteur est autorisé à aligner sa position dans la direction indiquée pour le chien et à écarter une jambe dans la direction sans quitter le point de départ.

Cotation

Incorrect et à déduire :

- Aller vers les sacs / vers le marquage de manière hésitante,
- forte déviation par rapport à la ligne idéale,
- hésitation à aller au point déterminé,
- quitter un marquage prématurément,
- hésitation à prendre position,
- approche lente et retour lent face au conducteur,
- aides du conducteur comme plusieurs commandements vocaux,
- Erreur dans l'exercice

Si le chien ne va pas au marquage central, ou que l'ordre établi au préalable par le conducteur n'est pas maintenu, ou si le conducteur quitte son emplacement, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

Le conducteur va au marquage de départ avec le chien sans laisse et en position de base.

Sur ordre du juge, le conducteur envoie son chien sans changer de position avec un commandement vocal et / ou visuel jusqu'au premier point indiqué.

Dans cet exercice, le conducteur est autorisé à changer de position dans la direction du chien et à s'aligner dans cette direction sans quitter l'emplacement.

Avec un commandement vocal et / ou visuel, le chien doit y rester pendant au moins 3 secondes, puis envoie son chien avec un commandement vocal et / ou visuel au deuxième point, où il doit également rester sur un commandement vocal et / ou visuel.

À partir du dernier point, le chien est rappelé avec un commandement vocal et / ou visuel du conducteur et doit s'asseoir devant. Sur un commandement vocal et / ou visuel, le chien doit prendre la position de base.

Si l'ordre des zones marquées défini au juge n'est pas respecté ou si le conducteur quitte sa position, l'exercice sera jugé insatisfaisant.

6.2.8 Exercice 7 – Suite en ski ou en raquettes (10 points) - RH-L B

Dispositions Le tracé peut avoir n'importe quelle forme (pas d'angle aigu) et une longueur d'environ 350 pas. La suite est à effectuer avec des raquettes / skis de randonnée.

Ordres visuels/vocaux 1 commandement vocal et / ou visuel pour « suivre la piste », 1 commandement vocal et / ou visuel pour prendre la position de base.

Exécution Le conducteur avec son chien sans laisse se place au début du tracé en position de base.

Le conducteur avance sur le tracé indiqué par le juge avec au moins un changement de direction.

Sur ordre du juge, le conducteur donne à son chien avec 1 commandement vocal et / ou visuel court pour « suivre la piste » dans le tracé depuis son départ. Le chien doit immédiatement se placer derrière le conducteur et suivre le conducteur dans le tracé.

Une distance régulière est attendue entre le conducteur et le chien et quelques commandements vocaux ou visuels au début et à la fin.

Cotation

Les points suivants sont dévalués en conséquence :

- départ et suite hésitants,
- sortir du tracé,
- retard du chien,
- trainer ou dépasser le conducteur,
- Plusieurs commandement vocal ou visuel.

6.2.9 Exercice 8 – Conduire avec moyens de transports (10 points) - RH-L B

Dispositions Moyens de transport : par exemple motoneige, dameuse, télésiège, hélicoptère

Ordres visuels/vocaux 1 commandement vocal et / ou visuel pour « monter », 1 commandement vocal pour la position de base.

Exécution

Le conducteur avec son chien sans laisse, depuis la position de base, ira au moyen de transport.

Tous les moyens de transport courants peuvent être utilisés conformément aux règles de sécurité respectives.

Sur ordre du juge, le conducteur doit porter ou envoyer son chien avec 1 commandement vocal et / ou visuel dans le moyen de transport.

La manière dont le chien et le conducteur entrent dans le moyen de transport est au libre choix du conducteur.

Pendant le transport, le chien doit se comporter calmement et impartialement.

Cotation

Après la conduite ou le vol, le conducteur redescend avec son chien, le place latéralement à une distance de sécurité du moyen de transport et le met en position de base.

Pendant le transport, le chien doit se comporter calmement et impartialement. Si le chien a un comportement hésitant ou agité lors de l'embarquement ou de la descente et/ou conduite, l'exercice est invalidé.

Si le chien ne coopère pas pour monter ou descendre, l'exercice est évalué à 0 point.

6.3 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau B - RH-MT B Mantrailing

6.3.1 Exercices - Maximum : 100 points

Exercice 1	Marche sans laisse et traversée d'un groupe	15 points
Exercice 2	Changement de position	15 points
Exercice 3	Traverser des matériaux désagréables	15 points
Exercice 4	Traverser un pont mobile	15 points
Exercice 5	Tunnel avec chaussette	15 points
Exercice 6	Porter et remettre	10 points
Exercice 7	Coucher sous diversion	15 points

6.3.2 Exercice 1 – Marche sans laisse + traverser un groupe de personnes (15 points) - RH-MT B

Dispositions voir schéma 10.1 et schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Groupe de personnes Le groupe est composé de 4 personnes dont 2 ont un chien en laisse et sociable (1 mâle et 1 femelle). Le groupe tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour le groupe, le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre le conducteur et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu dans l'ordre du juge ou du responsable de concours.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, le l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

6.3.3 Exercice 2 – Changement de position avec tirage au sort (15 points) - RH-MT B

Dispositions voir schéma 10.4 - Le changement de position doit être montré sur une table - L100 x 100 cm, H 60 cm

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « sauter et rester », 1 ordre visuel et/ou vocal par position, 1 ordre visuel ou vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se trouve à 10 pas de la table, le chien en position de base. De là, il envoie le chien avec un commandement vocal /visuel sur la table. Le chien doit sauter sur la table sans hésiter et rester immobile.

Sur la table, les positions suivantes sont à exécuter sur ordre du juge: - assis, couché, debout.

À la fin de l'exercice, le conducteur rappelle le chien, sur ordre du juge. Le chien doit revenir devant, puis avec un commandement vocal se mettre position de base.

Cotation

Hésitation, approche lente, erreurs dans les exercices de retour devant ou position de base, ainsi que des commandements vocaux ou gestuels sont dévalués en conséquence. Les positions non effectuées sont dévaluées en fonction du niveau. Si le chien n'exécute pas une position, 4 points sont déduits. Si le chien saute de la table de manière prématurée, l'exercice est considéré comme insuffisant

6.3.4 Exercice 3 – Traverser des matériaux désagréables (15 points) - RH-MT B

Dispositions voir schéma 20.1 - Les matériaux de construction sont grossiers sur une surface d'environ 3 x 3 m. Pour la traversée, cette surface doit évidemment être inconfortable et les matériaux doivent être instables et différents.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « marcher au pied »

Déroulement

Le chien est en position de base devant l'obstacle. Sur commandement vocal pour "marcher", le conducteur traverse l'obstacle et le chien suit sans laisse, puis il fait un demi-tour. Au retour, un arrêt est effectué. Le chien doit s'asseoir rapidement.

Après avoir quitté l'obstacle, le chien prend la position de base pour terminer l'exercice.

Cotation

Un comportement incertain du chien, l'hésitation et l'esquive des matériaux désagréables dévaluent l'exercice en conséquence. Si le chien quitte les matériaux avant la fin, l'exercice est considéré comme insuffisant.

6.3.5 Exercice 4 – Traverser un pont mobile (15 points) - RH-MT B

Dispositions Voir schéma 20.6 - Le pont mobile se compose de deux barils de même taille $D = 40 \text{ cm}$ $L = 4 \text{ m}$ $l = 0,30 \text{ m}$. La construction doit être faite de manière à ce que la planche puisse se déplacer d'environ 20 cm.

Des constructions similaires de mêmes dimensions et de même mobilité sont autorisées, par ex. 2 guides pour chariots mobiles

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour « dessus », 1 ordre vocal pour « rester », 1 ordre vocal ou visuel pour chaque démarrage

Exécution Le chien sans laisse se place en position de base devant l'obstacle. Sur un commandement vocal et/ou visuel pour "sauter", le chien doit sauter sur le pont mobile et s'arrêter immédiatement dans le sens de la marche sur un commandement vocal pour "rester".

Sur ordre du juge, le conducteur se déplace à la hauteur du chien, donne un commandement vocal ou visuel pour "continuer" et accompagne le chien jusqu'au bout de l'obstacle et le chien s'arrête de manière autonome. En descendant, le conducteur s'arrête et son chien prend de manière autonome la position de base.

Le chien doit marcher sur toute la longueur du pont mobile sans montrer de peur ou sauter.

Cotation Les passages incertains, hésitants et / ou mouvementés, si le chien dépasse ou traîne pendant la marche, sont dévalués en conséquence. Si le chien saute de l'obstacle avant d'en avoir parcouru la moitié, l'exercice vaut 0 point. Si le chien saute de l'obstacle après la première moitié, l'exercice est évalué « insatisfaisant ».

Incorrect et à déduire :

- monter avec hésitation ou précipitation
- avancer avec hésitation, crainte, incertitude ou de manière instable
- hésitation à prendre la position
- Impossibilité d'atteindre le bout de l'obstacle

6.3.6 Exercice 5 – Tunnel avec chaussette (15 points) - RH-MT B

Dispositions Voir schéma 20.8

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal et/ou visuel pour « traverser », 1 ordre vocal ou visuel pour « rester », 1 ordre vocal ou visuel pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se place avec son chien sans laisse devant l'obstacle en position de base. Sur un commandement vocal et/ou visuel pour "traverser", le chien doit traverser l'obstacle sereinement. Une fois que le chien a quitté l'obstacle, le conducteur donne un commandement vocal et/ou visuel pour "rester". Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et met en position de base avec un commandement vocal et/ou visuel.

Cotation

L'entrée et la traversée incertaines, hésitantes et / ou agitées sont dévaluées en conséquence. Si le chien ne quitte pas le tunnel ou ne reste pas après un commandement vocal/visuel, l'exercice sera jugé insatisfaisant.

6.3.7 Exercice 6 – Porter et remettre (10 points) - RH-MT B

Dispositions voir schéma 10.6 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table depuis la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler » et 1 pour « position de base »

Exécution

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l'assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu'à ce qu'il passe la main et fera le reste de l'exercice après l'avoir remis.

- Au niveaux A et B, après la passation, l'assistant effectue les 10 pas droit devant puis dépose le chien au sol pendant que le conducteur s'arrête. Le chien doit rester là jusqu'à ce que le conducteur le rappelle avec un commandement vocal sur ordre du juge. Le chien doit y revenir rapidement et joyeusement, et s'asseoir devant son conducteur. Sur un commandement vocal, le chien prend la position de base.

Cotation

Si le chien n'est pas coopératif, agité lorsqu'il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu'il est pris ou déposé, l'exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l'aidant après avoir été déposé au sol avant l'ordre du juge, l'exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porter » le chien saute à terre, l'exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

6.3.8 Exercice 7 – Coucher sous diversion (15 points) - RH-MT B

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les agrès de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal ou visuel pour « coucher », 1 ordre vocal ou visuel pour « position de base »

Exécution

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice. Le chien doit rester couché sans influence du conducteur, pendant que l'autre chien effectue les exercices de 1 à 6.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction.

Si le chien quitte sa place de + de 3m après la fin de l'exercice 6 de l'autre chien, l'exercice ne peut être évalué que partiellement. Si le chien quitte sa place de + 3m avant la fin de l'exercice 6, l'exercice est évalué par 0. Si le chien ne prend pas la position demandée mais reste assis ou debout, mais reste sur place, l'exercice vaut 5 points.

6.4 OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Niveau B - RH-W B Travail à l'eau

6.4.1 Exercices - Maximum : 100 points

Exercice 1	Nager 800 m	20 points
Exercice 2	Marche sans laisse + traverser un groupe de personnes	10 points
Exercice 3	Changement de position avec tirage au sort	10 points
Exercice 4	Porter chien	10 points
Exercice 5	Coucher sous diversion	10 points
Exercice 6	Monter sur une planche de surf + transport	10 points
Exercice 7	Diriger à distance	10 points
Exercice 8	Apport dans l'eau, jeter à partir d'un bateau	10 points
Exercice 9	Transport en bateau	10 points

6.4.2 Exercice 1 – Nager sur une distance de 800 m (20 points) - RH-W B

Dispositions Bateau à moteur + pilote de bateau

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « sauter du bateau », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « nager », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « s'écarter », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « suivre », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « revenir en nageant », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « venir au conducteur »

Exécution Le couple maître/chien se trouve sur un bateau. Il doit avoir un comportement discipliné, une position de base n'est cependant pas nécessaire.

Sur ordre visuel et/ou vocal le chien saute dans l'eau à partir du bateau, qui est à l'arrêt. Sur un ordre vocal et /ou visuel le conducteur éloigne ensuite son chien du bateau pour que celui-ci puisse démarrer. Le bateau navigue à environ 10 m devant le chien pour que celui-ci puisse être en permanence sous surveillance. Sur ordre vocal et/ou visuel le chien suit le bateau. Il doit nager de manière calme sur une distance de 800 m.

Ensuite, le bateau s'arrête, le conducteur appelle son chien avec un ordre visuel et/ou vocal, le chien nage vers le bateau et son conducteur l'aide à revenir à bord.

Cotation

Un comportement et/ ou une nage instable, des déficiences dans le saut à l'eau, le retour vers le bateau et le retour à bord sont sanctionnées en fonction. Si le chien ne montre pas assez de condition physique, l'épreuve doit être arrêtée et évaluée avec 0 point.

6.4.3 Exercice 2 – Marche sans laisse + traverser un groupe de personnes (10 points) - RH-W B

Dispositions voir schéma 10.1 et schéma 10.2

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour suivre, à chaque départ et à chaque changement d'allure.

Groupe de personnes Le groupe est composé de 4 personnes dont 2 ont un chien en laisse et sociable (1 mâle et 1 femelle). Le groupe tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour le groupe, le marquage par deux cercles d'un rayon de 2,0 et 2,5 m est recommandé à un endroit approprié. Le groupe reste dans le cercle intérieur, le conducteur se déplace sur le cercle extérieur. Il y a donc une distance de 0,50 m entre le conducteur et le groupe.

Le groupe doit être composé de quatre personnes, dont deux personnes chacune avec un chien en laisse sociable (mâle et femelle). Le groupe se déplace en cercle dans le sens des aiguilles d'une montre, le mouvement et l'arrêt ont lieu dans l'ordre du juge ou du responsable de concours.

Déroulement

Le juge signale le début de l'exercice. Pour tout le reste, tel que tourner, arrêter, changer de démarche, etc., est exécuté sans instruction du juge ou du responsable de concours.

Au début de l'exercice, l'équipe maître-chien marche au pas normal sur la ligne médiane pendant 50 pas sans s'arrêter en ligne droite, étape au cours de laquelle le tir a lieu. Après un demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. L'équipe maître-chien doit effectuer le pas de course et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas de course doit être réalisé sans étape intermédiaire.

Les différentes allures doivent différer de manière significative dans la vitesse du chien et conducteur.

Ensuite, l'équipe maître-chien effectue des pas normaux, effectue le premier angle suivi de 20 à 25 pas sans changement d'allure, puis fait un deuxième angle suivi de 25 à 30 pas, un demi-tour, suivi de 10 à 15 pas et prend la position de base.

Après 10 à 15 pas, l'équipe maître-chien fait un angle et 20 à 25 pas pour revenir sur la ligne médiane, et terminant par la position de base.

Avant que le chien ne pénètre dans le groupe, celui-ci commence à marcher sur l'ordre du juge.

Depuis la position de base, au pas normal, l'équipe maître-chien passe dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de l'extérieur du groupe de personnes qui se déplacent en cercle, de sorte que le chien à tester rencontre directement chacun des chiens du groupe.

L'équipe maître-chien s'arrête, avec le groupe en marche, après au moins une personne et les deux chiens qui passent l'équipe maître-chien, le groupe s'arrête sur ordre du juge.

Ensuite, le conducteur avec son chien traverse le groupe selon le schéma et contourne une personne à gauche et une à droite. Le contournement des personnes dans le groupe se fait toujours autour de celles avec chien. Après cela, le l'équipe maître-chien reste au milieu du groupe, le groupe recommence à se déplacer.

Le conducteur quitte le groupe et l'exercice est terminé.

Cotation

Les déviations avant, latérales, arrière, marche lente ou hésitante, laisse tendue, chien écrasé, ainsi que les aides corporelles, commandements vocaux / visuels et du conducteur supplémentaires dévaluent l'exercice en conséquence.

Dans le groupe de personnes, le chien doit avoir un comportement neutre. Le manque de concentration, ainsi que des commandements supplémentaires vocaux ou visuels, dévalue l'exercice en conséquence.

Si le chien se montre agressif et attaque le chien du groupe, une disqualification a lieu.

6.4.4 Exercice 3 – Changement de position avec tirage au sort (10 points) - RH-W B

Dispositions voir schéma 10.4 - Le changement de position doit être montré sur une table - L100 x 100 cm, H 60 cm. L'ordre est tiré au sort.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « sauter et rester », 1 ordre visuel et/ou vocal par position, 1 ordre visuel ou vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base »

Exécution

Le conducteur se trouve à 10 pas de la table, le chien en position de base. De là, il envoie le chien avec un commandement vocal /visuel sur la table. Le chien doit sauter sur la table sans hésiter et rester immobile.

Sur la table, les positions suivantes sont à exécuter sur ordre du juge: - assis, couché, debout.

À la fin de l'exercice, le conducteur rappelle le chien, sur ordre du juge. Le chien doit revenir devant, puis avec un commandement vocal se mettre position de base.

Cotation

Hésitation, approche lente, erreurs dans les exercices de retour devant ou position de base, ainsi que des commandements vocaux ou gestuels sont dévalués en conséquence. Les positions non effectuées sont dévaluées en fonction du niveau. Si le chien n'exécute pas une position, 3 points sont déduits. Si le chien saute de la table de manière prématurée, l'exercice est considéré comme insuffisant.

6.4.5 Exercice 4 – Porter et remettre (10 points) - RH-W B

Dispositions voir schéma 10.6 - 1 table ou place surélevée, 1 marque pour le transfert, 1 marque pour le point final

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « saute sur la table depuis la position de base », 1 ordre visuel ou vocal pour « rappeler » et 1 pour « position de base »

Exécution

Un assistant est mis à disposition.

Depuis la position de base, le chien saute sur commandement vocal et / ou visuel sur une table. De là, le conducteur prend son chien, le porte droit devant sur 10 pas et le passe à l'assistant. Lors du porter, le chien doit pouvoir déplacer sa queue librement.

Le conducteur doit pouvoir porter son chien. Si le conducteur est incapable de le faire, un assistant le prend de la table, le portera et le remettra à un autre assistant. Le conducteur suivra jusqu'à ce qu'il passe la main et fera le reste de l'exercice après l'avoir remis.

- Au niveaux A et B, après la passation, l'assistant effectue les 10 pas droit devant puis dépose le chien au sol pendant que le conducteur s'arrête. Le chien doit rester là jusqu'à ce que le conducteur le rappelle avec un commandement vocal sur ordre du juge. Le chien doit y revenir rapidement et joyeusement, et s'asseoir devant son conducteur. Sur un commandement vocal, le chien prend la position de base.

Cotation

Si le chien n'est pas coopératif, agité lorsqu'il est porté, grogne légèrement ou se dérobe lorsqu'il est pris ou déposé, l'exercice sera dévalué en conséquence. Si le chien saute lors du porter, l'exercice est considéré comme insuffisant.

Si le chien quitte l'aidant après avoir été déposé au sol avant l'ordre du juge, l'exercice est jugé satisfaisant.

Si durant le « porter » le chien saute à terre, l'exercice doit être considéré comme insatisfaisant.

6.4.6 Exercice 5 – Coucher sous diversion (10 points) - RH-W B

Dispositions voir schéma 10.1 - Deux marquages par une ligne mis en place pour les mâles et les femelles. La distance entre les obstacles de dextérité et la distance au chien est d'au moins 10 m, et d'au moins 6 m entre les chiens (male / femelle).

Ordres visuels/vocaux 1 ordre vocal ou visuel pour « coucher », 1 ordre vocal ou visuel pour « position de base »

Exécution

Avant de commencer la partie obéissance/dextérité du 2^{ème} chien, le conducteur va vers l'espace marqué de l'exercice et y met son chien en position de base.

Sur ordre du juge, il couche son chien avec commandement vocal ou visuel sans lui laisser d'objet.

Puis, le conducteur se rend à un emplacement situé à 40 pas, sur ordre du juge, et reste face à son chien.

À la fin de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint de lui-même le groupe de personnes puis revient à sa place à la fin de l'exercice. Le chien doit rester couché sans influence du conducteur, pendant que l'autre chien effectue les exercices de 1 à 4.

Sur ordre du juge, le conducteur se dirige vers son chien et se place à son côté droit.

Sur nouvel ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal ou visuel pour mettre le chien en position de base. Le chien doit s'asseoir rapidement et droit.

Cotation

Un chien agité et déconcentré ou qui se lève trop tôt ou qui revient vers son conducteur au moment où il retourne à lui est dévalué en fonction.

Aides corporelles, ordres visuels ou vocaux supplémentaires, comportement agité du conducteur ou toute autre aide cachée sont dévalués en fonction.

Si le chien quitte sa place de + de 3m après la fin de l'exercice 3 de l'autre chien, l'exercice ne peut être évalué que partiellement. Si le chien quitte sa place de + 3m avant la fin de l'exercice 3, l'exercice est évalué par 0. Si le chien ne prend pas la position demandée mais reste assis ou debout, mais reste sur place, l'exercice vaut 5 points.

6.4.7 Exercice 6 – Monter et Transport en planche de surf (10 points) - RH-W B

Dispositions Pour cet exercice il faut choisir un endroit qui permette au chien de se tenir debout dans l'eau et qui permette également au chien de sortir de l'eau facilement.

Matériel : une planche de surf

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « monter à bord », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « rester », 1 ordre visuel et/ou vocal pour « descendre », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base ».

Exécution

Le couple maître/chien se place en position de base à une distance appropriée de la planche de surf. Sur l'ordre visuel et/ou vocal de monter sur la planche, le chien doit s'exécuter et monter sur la planche. Elle doit être accessible au chien sans qu'il doive nager. Le conducteur peut aider son chien à monter sur la planche en la tenant.

Après avoir reçu un ordre vocal et/ou visuel pour « rester », le chien doit rester sur la planche tranquillement. Ensuite, le conducteur reçoit l'ordre du juge et fait avancer la planche sur environ 40 m le chien couché dessus dans la direction indiquée. Durant le transport, le chien reste calme et libre jusqu'à l'ordre donné de descendre de la planche. Le chien doit nager rapidement vers son maître et s'asseoir devant. Pour finir l'exercice, sur la berge, le chien prend la position de base sur un ordre vocal ou visuel de son conducteur.

Cotation

Une montée ou une descente incertaine est dévaluée en fonction. Un comportement instable est sanctionné. Si le chien quitte la planche sans en avoir reçu l'ordre, l'exercice est évalué insuffisant. Si le chien ne monte pas sur la planche, l'exercice vaut 0 point.

6.4.8 Exercice 7 – Diriger à distance (10 points) - RH-W B

Dispositions Pour cet exercice il faut choisir un endroit qui permette au chien de nager pendant une partie prédominante de l'exercice pour autant qu'il puisse rejoindre facilement la berge. Il faut 2 bateaux ou planches de surf à 40 m l'un de l'autre et à 40 m du bord de l'eau.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et vocal pour « aller à chaque endroit », 1 ordre vocal pour « venir », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base ».

Exécution

Le couple maître/chien se place en position de base au point de départ. Au début de l'exercice le juge décide l'ordre dans lequel le chien doit rejoindre les différents emplacements Sur l'ordre visuel et vocal le conducteur envoie son chien au premier point déterminé sans quitter son emplacement.

Le chien doit rester à cet endroit jusqu'à ce qu'il reçoit un nouvel ordre visuel et vocal pour aller au point suivant.

Il est autorisé au conducteur de s'orienter vers le point à atteindre du chien et bouger un pied dans cette direction mais quitter son emplacement. Avec l'ordre vocal ou visuel « revenir » le chien doit venir se placer assis devant et près de son conducteur. Ensuite, il prend la position de base sur un ordre vocal ou visuel.

Cotation

Si l'ordre donné par le juge n'est pas respecté ou si le conducteur quitte son emplacement l'exercice est évalué insuffisant.

6.4.9 Exercice 8 – Apport au départ de l'eau, jeter du bateau (10 points) - RH-W B

Dispositions Bateau avec pilote, aidant, juge, conducteur et chien. Pagayes à bord du bateau.

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « apporter la pagaye »

Exécution

Le conducteur du bateau avec aidant, juge et conducteur et chien se rendent en bateau à un endroit marqué (bouée, etc..).

Là, le juge donne l'ordre de faire tomber la pagaye dans l'eau à vue du chien. Ensuite, le bateau parcourt encore 10 m approximativement avant de s'arrêter.

Le chien reçoit l'ordre visuel ou vocal de rapporter la pagaye au bateau. Le chien et la pagaye sont remontés à bord.

Cotation

Si plusieurs commandements pour « rapporter » doivent être donnés ou que le chien ne se montre pas coopératif lors de la remontée dans le bateau cela est pénalisé en conséquence. Si le chien n'apporte pas la pagaye jusqu'au bateau l'exercice vaut 0 point.

6.4 .10 Exercice 9 – Transport en bateau (10 points) - RH-W B

Dispositions Bateau à moteur avec pilote

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour « monter à bord », 1 ordre vocal pour « rester », 1 ordre visuel ou vocal pour « position de base ».

Exécution

Le couple maître/chien se place en position de base à une distance appropriée du bateau. Le chien monte dans le bateau en grim pant, en sautant ou en étant porté. Durant le transport sur une distance de +/- 100m, le chien reste calme et libre. Ensuite, le chien sort du bateau avec son conducteur et sur ordre vocal ou visuel prend la position de base.

Cotation

Un comportement incertain est dévalué en conséquence. Si le chien ne progresse pas de manière sûre ou si le chien ne coopère pas lors de la montée ou de la descente, l'exercice vaut 0.

7. Travail de recherche Niveau V - Partie A

7.1 Travail de recherche en Pistage - RH-F V

7.1.1 Exercices - Maximum : 100 points

Tenue de piste	50 points
Objets, 3 x 10 Points	30 points
Exercice de désignation	20 points

7.1.2 Dispositions du terrain de recherche Pistage Niveau V - RH F-V

Piste tracée par le conducteur

400 pas normaux avec deux changements de direction avec angles à droite et 3 objets personnels selon le point 2.4.2

Le départ est signalé par un piquet qui montre la direction de la piste.

Après un court moment d'arrêt, le conducteur avance au pas normal dans le sens indiqué. Lors du traçage de la piste il ne peut ni s'arrêter, ni traîner des pieds.

Les objets ne peuvent pas être mis à côté de la piste. Ils peuvent seulement être mis sur la piste.

Objet d'identification

1 objet bien altéré, qui ne se distingue pas sensiblement de la couleur de la zone et conçu pour qu'il ne soit pas visible par le conducteur.

Objets

Seuls les objets bien altérés, constitués de tout matériau de taille maximale d'une chaussure, sont autorisés et ne se détachant pas de manière significative de la couleur du terrain. Le traceur dispose les objets en réalisant la piste en marchant, sans s'arrêter.

Temps de refroidissement 20 minutes

7.1.3 Exécution du travail de pistage niveau V - RH F-V

Dispositions Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Temps de recherche Maximum 15 minutes

Cotation Les critères d'évaluation sont applicables selon le chapitre 3

7.1.4 Exécution de l'exercice de désignation

A la suite du travail de pistage réussi, le conducteur se présente avec son chien en laisse en position de base, précise au juge la manière de désigner choisie et se rend, sur ordre du juge, à l'emplacement de l'exercice de désignation et le réalise.

Exécution

La zone de désignation doit être en dehors de la zone de recherche. La victime doit y aller sans être vu par le juge.

Sur l'ordre du juge, le conducteur prépare le chien et l'envoie avec un commandement vocal et/ou visuel HZ unique à la victime assise ou allongée à environ 30 m. Le chien doit avoir un contact visuel avec la victime et désigner directement et immédiatement.

Le chien doit exécuter clairement et sans aucune aide dans le mode de désignation choisi. Le conducteur annonce la désignation. En fonction du mode de désignation, le conducteur se rend à la victime sur autorisation du juge ou est amené à la victime par le chien. La fin de la désignation est laissée au libre choix du conducteur.

La désignation par aboiement doit durer environ 15 secondes. Sur ordre du juge, le conducteur termine la désignation soit en rappelant ou en allant chercher le chien à proximité de la victime. Le chien reçoit un commandement vocal et/ou visuel pour prendre la position de base. Ensuite, le travail de recherche commence. L'exécution a lieu de manière analogue pour le bringsel et la désignation libre.

Cotation

Si le chien ne trouve pas la victime ou s'il le quitte immédiatement après la désignation et revient au conducteur, l'exercice est évalué à 0 point. Les détours et les arrivées indirects jusqu'à la victime, ainsi que les aboiements hésitants ou non soutenus, sont dévalués en conséquence.

7.2 Travail de recherche en Quête - RH-FL V

7.2.1 Exercices - Maximum : 100 points

Méthode de travail employée	30 points
Désignation de la victime	70 points

7.2.2 Dispositions du terrain de recherche en quête Niveau V - RH FL-V

Terrain de recherche

5000 m², zone de travail couverte et découverte. Les caches doivent être choisies pour que le chien puisse avoir un contact visuel et physique avec la victime.

Victime 1 personne

7.2.3 Exécution du travail de recherche en quête Niveau V - RH FL-V

Dispositions Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Temps de recherche Maximum 10 minutes

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3. Si le chien ne trouve pas la victime, l'épreuve ne peut pas être réussie. Une première fausse désignation sera évaluée avec -20 points. Le travail d'équipe sera un point primordial à évaluer.

7.3 Travail de recherche en Décombres – RH T-V

7.3.1 Exercices - Maximum : 100 points

Méthode de travail employée	30 points
Désignation de la victime	70 points

7.3.2 Dispositions du terrain de recherche en décombres Niveau V RH T-V

Terrain de recherche Décombres de bâtiment de min. 400-600 m² sur un seul niveau, peut aussi être en matériaux de construction différents.

Victime 1 personne

7.3.3 Exécution du travail de recherche en décombres Niveau V RH T-V

Exécution Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Le conducteur peut suivre son chien dans les décombres aussitôt que le juge l'autorise. Cela se produit en général lorsque le chien s'est suffisamment détaché de son conducteur.

Temps de recherche Maximum 10 minutes

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3. Si le chien ne trouve pas la victime, l'épreuve ne peut pas être réussie. Une première fausse désignation sera évaluée avec -20 points.

7.4 Travail de recherche en avalanche - RH-L V

7.4.1 Exercices - Maximum : 100 points

Travail de recherche	30 points
Désignation de la victime	70 points

7.4.2 Dispositions du terrain de recherche en Avalanche Niveau V RH L-V

Terrain de recherche Zone de travail d'environ 5000 m² avec au moins 3 igloos. L'entrée de l'igloo doit être conçue avec de blocs de neige non compressés afin que le chien puisse pénétrer en grattant. Il est important de s'assurer que la cachette est adaptée au terrain, et est conçue de manière discrète.

Victime 1 personne doit être dans l'igloo au moins 10 mn avant le début de l'épreuve et se comporter calmement.

7.4.3 Exécution du travail de recherche en Avalanche Niveau V RH L-V

Exécution Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Le conducteur peut porter des raquettes ou des skis de randonnées. Le chien doit fouiller la zone selon les instructions de son conducteur. Le conducteur ne peut pas quitter son point de départ avant que le chien ait franchi plus de 30 pas. Lorsque le chien est à la victime, sur autorisation du juge, le conducteur doit identifier le lieu de la désignation et le marquer.

Temps de recherche Maximum 10 minutes

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3. Une première fausse désignation sera évaluée avec -20 points. Le juge ne peut pas compter une fausse désignation comme tel si le chien n'a pas la possibilité d'évoluer dans de bonnes conditions météorologiques en raison du vent ou de la température. Si le chien ne trouve pas la victime, l'épreuve ne peut pas être réussie.

7.5 Travail de recherche en Mantrailing - RH-MT V

7.5.1 Exercices - Maximum : 100 points

Prise de l'odeur de référence	10 points
Poursuite et tenue du trail	50 points
Recherche de la victime et désignation	40 points

7.5.2 Dispositions du terrain de recherche en Mantrailing Niveau V RH-MT V

Disposition du trail 1000 pas / +/- 500 m. 2 changements de direction, 1 changement de terrain et une route et/ou carrefour.

Temps de refroidissement Maximum 60 minutes

7.5.3 Exécution du travail de recherche en Mantrailing Niveau V RH-MT V

Exécution Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Temps de recherche Maximum 15 minutes

Cotation Le juge peut arrêter le travail à tout moment s'il estime que le chien n'arrivera pas à terminer le travail. Si le traceur n'est pas trouvé, l'épreuve ne peut pas être réussie.

7.6 Travail de recherche à l'eau - RH W-V

7.6.1 Exercices - Maximum : 100 points

rapport d'un dispositif de sauvetage depuis la rive	30 points
rapport d'une victime depuis la rive	70 points

7.6.2 Apport d'un dispositif de sauvetage depuis la rive (30 points)

Dispositions Un surfeur avec une planche de surf. Cordage marin de plus ou moins 30m.

Exécution Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Un surfeur sur sa planche est localisé dans l'eau à 25m de la berge. Le conducteur donne l'extrémité du cordage de 30 m au chien. Sur ordre, celui-ci nage en direction du surfeur. Ce dernier prend la corde donnée par le chien. Tandis que le conducteur tire le surfeur, le chien nage à ses côtés. Dès que le surfeur a rejoint la berge, le conducteur appelle son chien.

Cotation Des points seront retirés si le chien lâche la corde.

Si le chien interrompt l'exercice en lâchant la corde, mais s'il la reprend à nouveau de façon autonome, l'exercice est réduit de 2 qualificatifs. Si le chien ne porte pas le cordage jusqu'au surfeur, l'exercice sera noté 0. Si le chien ne nage pas à côté du surfeur, l'exercice sera dévalué en fonction.

7.6.3 Rapport d'une victime depuis la rive (70 points)

Dispositions Une personne en combinaison néoprène dans l'eau.

Commandements autorisés Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Exécution Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Une personne simulant l'affolement et appelant au secours est localisée dans l'eau à 25m de la berge. Sur ordre du conducteur, le chien nage vers la victime. Dès que celle-ci en a la possibilité, elle s'accroche au harnais ou au gilet du chien. Le chien ramène directement la victime à la berge.

Des commandements de relance, voix ou gestes, sont autorisés.

Dès que le chien a ramené la victime au sol, le conducteur va à elle et lui porte secours.

Cotation Des points seront retirés si le chien ne nage pas directement vers la victime ou ne revient pas directement.

Si le chien ne ramène pas la victime, l'exercice sera noté 0.

8. Travail de recherche niveau A - Partie A

8.1 Travail de recherche en Pistage niveau A - RH-F A

8.1.1 Exercices - Maximum : 200 points

Objet d'identification (ID)	10 points
Recherche de l'objet ID	10 points
Départ de piste	10 points
Tenue de piste	70 points
5 objets x 8 points	40 points
Trouver le traceur	30 points
Désignation du traceur	30 points

8.1.2 Dispositions du terrain de recherche en pistage Niveau - RH-F A

Piste tracée par un étranger 1000 pas 4 changements de direction, angle droit ou obtus

Temps de refroidissement 90 minutes

Départ de piste Au départ de la piste un objet d'identification est déposé de manière non visible dans une superficie de 20 m x 20 m. La ligne de base de cette surface est clairement identifiée à droite et à gauche.

Le traceur rentre dans cette zone par le côté droit ou gauche et dépose l'objet d'identification, qui marque le point de départ de la piste. Après un court instant d'arrêt le traceur marche au pas normal dans le sens indiqué.

Itinéraire Le parcours de la piste doit être adapté à la surface de recherche et contenir des changements de terrain.

Le terrain peut être boisé, prairie, champs mais aussi contenir des chemins et des franchissements de route.

Le traceur trace sa piste entière au pas normal, il ne peut pas piétiner ni s'arrêter. Il doit donner au juge un plan détaillé de son tracé avec toutes les informations importantes, comme l'ordre des objets, les points marquants.

Un tracé avec GPS est souhaité.

Le traceur dépose 5 objets tout au long de son tracé.

Les objets ne peuvent pas être déposés à côté mais doivent impérativement se trouver sur la piste. Le traceur doit indiquer l'endroit de dépôt de l'objet sur son plan. Les objets doivent être marqués ou clairement décrits.

Fin de piste A la fin de son tracé le traceur prend la position assise ou couchée. Cette position doit être prise avant que le chien commence son épreuve.

8.1.3 Exécution du travail de pistage niveau - RH-F A

Général Les règles générales d'exécution sont applicables selon le chapitre 3.

Le conducteur détache la laisse de son chien et l'envoie de la ligne de base à la recherche de l'objet d'identification.

Le chien doit trouver cet objet en 3 minutes en fouillant systématiquement l'entièreté de la zone. Le conducteur, lui, guide son chien en lui donnant des ordres vocaux et/ou visuels sans quitter sa ligne de base.

Après avoir trouvé l'objet d'identification, le conducteur attache son chien si nécessaire et l'envoie à la recherche du début de piste.

Si le chien ne trouve pas l'objet d'identification mais trouve le début de la piste, le conducteur peut en informer le juge et commencer le travail de piste.

Si le chien ne trouve pas le début de la piste dans les 3 minutes imparties pour la recherche dans la zone de départ, le couple maître/chien peut continuer à chercher le départ. Durant cette période, le conducteur ne peut pas entrer dans la zone. Le juge peut arrêter le travail du chien s'il est clairement identifiable que le chien refuse de travailler ou n'est pas capable de résoudre le défi.

Temps de travail Maximum 20 minutes pour le travail de piste, inclus la recherche de l'objet d'identification

Cotation

Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3 ainsi que :

- Le travail de recherche dans la zone de l'objet d'identification
- Le départ de piste et sa tenue
- La vérification des objets trouvés dans l'ordre chronologique
- La désignation du traceur en fin de piste
- Si le traceur n'est pas retrouvé, l'épreuve ne peut pas être réussie.
- Si la désignation ou la découverte d'un objet est déclenché par le conducteur, cette désignation vaut 0 point.

Le juge peut arrêter le travail à tout moment, s'il est persuadé que le chien ne pourra pas poursuivre l'épreuve.

Cotation du chien Si le temps imparti est dépassé pour la recherche de l'objet d'identification cette partie sera évaluée avec 0 point.

Cotation désignation Si le conducteur signale que le chien désigne par aboiement mais que le chien désigne sans aboyer le traceur, cette désignation est évaluée « insatisfaisant ». Si le chien n'aboie pas correctement ou pas dans la bonne direction ou quitte rapidement la victime alors cette désignation peut valoir au maximum « satisfaisant ».

8.2 Travail de recherche en Quête Niveau A - RH-FL A

8.2.1 Exercices - Maximum : 200 points

Exercice de désignation	20 points
Dirigeabilité	20 points
Intensité de recherche	10 points
Mobilité	10 points
Indépendance	10 points
Travail d'équipe, compréhension de la situation, gestion du conducteur durant le travail	10 points
Désignations : 2 personnes (60 points maximum par victime)	120 points

8.2.2 Dispositions du terrain de recherche en quête Niveau A - RH FL-A

Terrain de recherche 20 000 m² (100 x 200m) zone de travail couverte et découverte.

Marquages Les limites du terrain de recherche ainsi que la ligne centrale sont marquées.

Caches Les caches doivent être choisies pour que le chien puisse avoir un contact visuel et physique avec la victime.

Victimes 2 personnes - Minimum 15 minutes avant le début de la recherche, la zone doit être parcourue par plusieurs marcheurs et un chien.

8.2.3 Exercice de désignation

Lorsqu'il est appelé, le conducteur se présente avec son chien en laisse et en position de base au juge. Il lui annonce la méthode de désignation choisie pour le chien et se rend, toujours sur ordre du juge, à l'emplacement de l'exercice de désignation et l'exécute.

La zone de désignation doit être en dehors de la zone de recherche. La victime doit y aller sans être vu par le juge.

Sur l'ordre du juge, le conducteur prépare le chien et l'envoie avec un commandement vocal et/ou visuel HZ unique à la victime assise ou allongée à environ 30 m. Le chien doit avoir un contact visuel avec la victime et désigner directement et immédiatement.

Le chien doit exécuter clairement et sans aucune aide dans le mode de désignation choisi. Le conducteur annonce la désignation. En fonction du mode de désignation, le conducteur se rend à la victime sur autorisation du juge ou est amené à la victime par le chien. La fin de la désignation est laissée au libre choix du conducteur.

La désignation par aboiement doit durer environ 15 secondes. Sur ordre du juge, le conducteur termine la désignation soit en rappelant ou en allant chercher le chien à proximité de la victime. Le chien reçoit un commandement vocal et/ou visuel pour prendre la position de base. Ensuite, le travail de recherche commence. L'exécution a lieu de manière analogue pour le bringsel et la désignation libre.

Cotation

Si le chien ne trouve pas la victime ou s'il le quitte immédiatement après la désignation et revient au conducteur, l'exercice est évalué à 0 point. Les détours et les arrivées indirects jusqu'à la victime, ainsi que les aboiements hésitants ou non soutenus, sont dévalués en conséquence.

8.2.4 Exécution du travail de recherche en quête niveau A (200 points)

Général Les critères d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Après l'exercice de désignation, le conducteur se rend au départ de la recherche où le juge lui explique la situation tactique.

Temps de recherche Maximum 15 minutes

Exécution Le conducteur envoie son chien chercher sur ordre du juge.

Le chien doit suivre les instructions de son conducteur et fouiller la zone en faisant des serpentins assez profonds de chaque côté de la ligne centrale. Le conducteur ne se déplace que sur la ligne centrale, sauf lors d'une désignation.

Si le chien retourne vers l'arrière de temps en temps cela n'est pas sanctionné.

Il est laissé libre au conducteur de choisir s'il veut d'abord faire chercher son chien de manière superficielle et ensuite, de faire demi-tour à la fin du chemin.

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3

Une première fausse désignation sera pénalisée de 40 points.

Si une des victimes n'est pas trouvée, l'épreuve ne peut être réussie et peut valoir maximum 139 points.

8.3 Travail de recherche en Décombres niveau A - RH-T A

8.3.1 Exercices - Maximum : 200 points

Exercice de désignation	20 points
Dirigeabilité	20 points
Intensité de recherche	10 points
Mobilité	10 points
Indépendance	10 points
Travail d'équipe & tactique	10 points
Désignations : 2 personnes (60 points maximum par victime)	120 points

8.3.2 Dispositions du terrain de recherche en décombres Niveau - RH T-A

Terrain de recherche Des décombres de bâtiments de min. 800-1000m², qui peut être composé de plusieurs matériaux de construction et de 1 ou plusieurs étages.

Une recherche exclusivement dans un bâtiment n'est pas autorisée, néanmoins des pièces peuvent faire partie du terrain de recherche.

Un terrain de décombres niveau A doit comporter des pièces sombres, des caches en profondeur (+/- 1m)

Le conducteur reçoit comme description un schéma/dessin de la zone.

Victimes 2 personnes recouvertes complètement

Distraction Feu, bruits de moteur, coups de marteau, tambour, enregistrements de bruits.

Personnes supplémentaires Minimum 15 minutes avant le début de la recherche, la zone doit être parcourue par plusieurs marcheurs et un chien. Juste avant le début de la recherche et durant l'entièreté de celle-ci, 2 personnes sans chien parcourent le terrain.

8.3.3 Exercice de désignation Niveau RH-T A

Lorsqu'il est appelé, le conducteur se présente avec son chien en laisse et en position de base au juge. Il lui annonce la méthode de désignation choisie pour le chien et se rend, toujours sur ordre du juge, à l'emplacement de l'exercice de désignation et l'exécute.

Exécution

Le travail commence à 10 m (marqué au sol) de l'endroit où une victime est placée dans un tube avec couvercle ou dans une boîte ou un igloo. La zone de désignation doit être en dehors de la zone de recherche et doit être clairement reconnaissable en tant que telle. La cachette est montrée au conducteur. L'igloo doit être conçue avec des blocs de neige souples afin que le chien puisse pénétrer en grattant jusqu'à la victime. Sur ordre du juge, le conducteur prépare le chien et l'envoie à la cachette. Un commandement vocal et/ou visuel est autorisé au départ. Le chien doit désigner après avoir pris l'odeur. Le conducteur annonce la désignation de son chien, et sur ordre du juge va récupérer le chien. Ensuite, le chien doit être positionné à environ 3 m à côté du lieu de la découverte, où il doit se rester calmement et ne pas perturber le dégagement de la victime. Le conducteur aide au dégagement de la personne. Dès que l'ouverture est assez grande, il laisse le chien pénétrer jusqu'à la personne. Les aboiements doivent durer environ 15 secondes. Par la suite, le travail de recherche commence. L'exécution a lieu de manière analogue pour le bringsel et la désignation libre.

Cotation

Si le chien ne trouve pas la victime ou s'il le quitte immédiatement après la désignation et revient au conducteur, l'exercice est évalué à 0 point. Les détours et arrivées indirects, ainsi que les aboiements hésitants ou non soutenus, sont dévalués en conséquence.

8.4.4 Exécution du travail de recherche en décombres niveau A (200 points)

Général Les critères d'exécution sont d'application selon le chapitre 3. Après l'exercice de désignation, le conducteur se rend au départ de la recherche où le juge lui explique la situation tactique.

Temps de recherche Maximum 15 minutes

Désignation Sur ordre du juge, le travail de recherche est poursuivi après la désignation. Le conducteur peut, une seule fois, envoyer son chien de l'endroit de découverte de la victime. (voir 3.4).

Cotation Une première fausse désignation sera pénalisée de 40 points.

Si une des victimes n'est pas trouvée, l'épreuve ne peut être réussie et peut valoir au maximum 139 points.

8.4 Travail de recherche en Avalanche niveau A RH-L A

Le travail de recherche comprend l'exercice de désignation, le positionnement avec le chien et l'emplacement technique (localisation) avec l'émetteur-récepteur à avalanche (ARVA).

8.4.1 Exercices - Maximum : 200 points

Exercice de désignation	20 points
Travail avec un ARVA	10 points
Dirigeabilité	10 points
Intensité de recherche	10 points
Mobilité	10 points
Indépendance	10 points
Travail d'équipe & tactique	10 points
Désignations : 2 personnes (60 points maximum par victime)	120 points

8.4.2 Exercice de désignation

Lorsqu'il est appelé, le conducteur se présente avec son chien en laisse et en position de base au juge. Il lui annonce la méthode de désignation choisie pour le chien et se rend, toujours sur ordre du juge, à l'emplacement de l'exercice de désignation et l'exécute.

Exécution

Le travail commence à 10 m (marqué au sol) de l'endroit où une victime est placée dans un tube avec couvercle ou dans une boîte ou un igloo. La zone de désignation doit être en dehors de la zone de recherche et doit être clairement reconnaissable en tant que telle. La cachette est montrée au conducteur. L'igloo doit être conçue avec des blocs de neige souples afin que le chien puisse pénétrer en grattant jusqu'à la victime. Sur ordre du juge, le conducteur prépare le chien et l'envoie à la cachette. Un commandement vocal et/ou visuel est autorisé au départ. Le chien doit désigner après avoir pris l'odeur. Le conducteur annonce la désignation de son chien, et sur ordre du juge va récupérer le chien. Ensuite, le chien doit être positionné à environ 3 m à côté du lieu de la découverte, où il doit se rester calmement et ne pas perturber le dégagement de la victime. Le conducteur aide au dégagement de la personne. Dès que l'ouverture est assez grande, il laisse le chien pénétrer jusqu'à la personne. Les aboiements doivent durer environ 15 secondes. Par la suite, le travail de recherche commence. L'exécution a lieu de manière analogue pour le bringsel et la désignation libre.

Cotation

Si le chien ne trouve pas la victime ou s'il le quitte immédiatement après la désignation et revient au conducteur, l'exercice est évalué à 0 point. Les détours et arrivées indirects, ainsi que les aboiements hésitants ou non soutenus, sont dévalués en conséquence.

8.4.3 Aire d'entraînement et recherche Lieu technique Avalanche Niveau A - RH L-A

Zone de recherche Zone de travail enneigée, 20 mx 20 m, clairement délimitée.

ARVA 1 balise de recherche de victime d'avalanche ARVA en guise d'émetteur. 1 détecteur de déversement d'avalanche ARVA comme récepteur. Le conducteur annonce au juge, s'il utilise son matériel ou celui de l'organisateur.

Recherche Le conducteur a pour tâche de localiser, de creuser et de présenter un ARVA enfoui dans la zone délimitée à une profondeur d'environ 0,3 m en 5 minutes maximum. La tactique est au libre choix du conducteur. Si le délai est écoulé, l'exercice est noté 0 point.

8.4.4 Dispositions du terrain de recherche en Avalanche Niveau A - RH L-A

Terrain de recherche Zone de travail d'environ 8000 m2 avec au moins 5 igloos.

L'entrée de l'igloo doit être conçue avec de blocs de neige afin que le chien puisse difficilement pénétrer en grattant. Il est important de s'assurer que la cachette est adaptée au terrain, et est conçue de manière discrète.

Victimes 2 personnes enterrées à 80 cm de profondeur au moins 20 mn avant le début de l'épreuve et se comporter calmement pendant le travail de recherche.

La distance entre les victimes doit permettre une identification claire.

La zone de recherche doit être parcourue à pieds ou à skis par au moins 3 personnes avant et pendant le travail de recherche

8.4.5 Exécution du travail de recherche en Avalanche Niveau A - RH L-A

Temps de recherche Maximum 15 minutes – Le temps de recherche est interrompu pendant la récupération de la première victime

Exécution Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Le conducteur peut porter des raquettes ou des skis de randonnées. Le chien doit fouiller la zone selon les instructions de son conducteur. Le conducteur ne peut pas quitter son point de départ avant que le chien ait franchi plus de 30 mètres et/ou sur autorisation du juge.

Sans attendre la fin de la sortie de la victime, le travail se poursuit conformément aux instructions du juge

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3. Une première fausse désignation sera évaluée avec – 40 points. Si le chien ne trouve pas une victime, l'épreuve ne peut pas être réussie. La cotation maximale est alors de 139 points.

8.5 Travail de recherche en Mantrailing niveau A - RH-MT A

8.5.1 Exercices - Maximum : 200 points

Prise de l'odeur de référence	20 points
Poursuite et tenue du trail	80 points
Comportement du conducteur	20 points
Recherche de la victime et désignation	60 points
Tactique et travail d'équipe	20 points

8.5.2 Dispositions du terrain de recherche en Mantrailing Niveau A - RH MT-A

Disposition du trail 2000 pas / +/- 1000 m - 3 changements de direction, minimum 1 changement de terrain, un carrefour, 1 personne « étrangère » assise ou couchée sur le parcours (entre 600 et 800 pas) comme distraction.

Temps de refroidissement 4 heures

8.5.3 Exécution du travail de recherche en Mantrailing Niveau A - RH MT-A

Général Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Temps de recherche Maximum 45 minutes

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3. Le juge peut arrêter le travail à tout moment s'il estime que le chien n'arrivera pas à terminer le travail. Si le traceur n'est pas trouvé, l'épreuve ne peut pas être réussie.

8.6 Travail de recherche à l'eau Niveau A - RH-W A

Apporter un dispositif de sauvetage de la rive, distance 25 m	20 points
Récupération d'une personne à partir de la rive, distance 25 m	60 points
Apporter un dispositif de sauvetage du bateau, distance 25 m	20 points
Récupération d'une personne à partir du bateau, distance 25 m	60 points
Transport d'un bateau en état de naviguer, distance 25 m	40 points

8.6.2 Apport d'un dispositif de sauvetage depuis la rive (20 points)

Dispositifs requis Un bateau avec pilote et un assistant en combinaison néoprène. Corde de remorquage attachée à une bouée de sauvetage, env. 30 m de longueur.

Commandements autorisés 1 ordre visuel et/ou vocal pour « apporter la bouée à la victime ».

Exécution Un bateau avec rames et son pilote se trouvent dans l'eau à 25 m de la rive. Le conducteur donne l'extrémité du cordage d'environ 30m, au chien qui le prend dans sa gueule. Sur ordre, celui-ci nage en direction de l'embarcation et donne l'extrémité du cordage au pilote du bateau. Tandis que le conducteur tire le bateau, le chien nage à côté de l'embarcation. Dès que le bateau a rejoint la berge, le conducteur appelle son chien.

Cotation Des points seront retirés si la prise et le lâcher de cordage sont approximatifs, de même que l'accompagnement du bateau. Si le chien ne porte pas la bouée de sauvetage jusqu'au bateau, l'exercice sera noté 0.

8.6.3 Récupération d'une personne à partir de la rive (60 points)

Dispositifs requis Une personne en combinaison néoprène dans l'eau.

Commandements autorisés Plusieurs signes visuels et commandements vocaux au choix du conducteur, sont autorisés.

Exécution Une personne simulant la noyade et demandant de l'aide est localisée dans l'eau à 25m de la berge. Sur ordre du conducteur, le chien nage vers la victime. Dès que la victime a la possibilité de s'accrocher au harnais ou au gilet du chien, l'animal le ramène de façon autonome à la berge. Dès que le chien a ramené la victime au sol, le conducteur va à elle et lui porte assistance.

Cotation Des déficiences dans la prise ou le lâcher du cordage dévaluent l'exercice en conséquence. Si le chien ne ramène pas la victime, l'exercice sera noté 0.

8.6.4 Apporter un dispositif de sauvetage du bateau (20 points)

Dispositifs requis Un bateau à moteur et son pilote. Un bateau à rames et pilote. Corde de remorquage attachée à une bouée de sauvetage, env. 30 m de longueur.

Commandements autorisés 1 ordre visuel/vocal pour « sauter dans l'eau », 1 ordre visuel/vocal pour « nager jusqu'au bateau à rames », 1 ordre visuel/vocal pour « revenir »

Exécution Le binôme est dans le bateau à moteur. Il y a un bateau à rames avec son pilote à une distance de 25m. Sur ordre du conducteur, le chien saute dans l'eau. Le conducteur donne le bout de la corde de 30m au chien qui le prend dans sa gueule. Avec un autre commandement, le chien doit nager jusqu'au bateau à rames et donner le cordage au pilote. Tandis que le conducteur tire le bateau à rames jusqu'à son propre bateau, le chien nage à côté du bateau remorqué. Dès que le bateau à rames aborde le bateau moteur, l'assistant le sécurise. Le conducteur commande à son chien de nager vers lui pour l'aider à remonter à bord.

Cotation Des points seront retirés si la prise et le lâcher de cordage sont approximatifs de même que l'accompagnement du bateau, si le saut dans l'eau est mauvais, si le chien présente des difficultés à nager vers le bateau ou à remonter à bord. Si le chien ne porte pas le cordage jusqu'au bateau à rames, l'exercice sera noté 0.

8.6.5 Récupération d'une personne à partir du bateau (60 points)

Dispositifs requis Un bateau à moteur et son pilote. Assistant en combinaison néoprène dans l'eau.

Commandements autorisés Plusieurs commandements vocaux et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Exécution Le binôme est dans le bateau à moteur. Une personne simulant la noyade en appelant à l'aide est située à 25m. Sur ordre du conducteur, le chien saute dans l'eau et nage jusqu'à la personne. Dès que la victime a la possibilité de s'accrocher au harnais ou au gilet du chien, le chien la ramène de manière autonome, au bateau.

Dès que le chien est au contact du bateau avec la personne en difficulté, un assistant prend la victime en charge. Le conducteur commande à son chien de nager vers lui pour l'aider à remonter à bord.

Cotation Des points seront retirés si le chien ne nage pas directement vers la personne, ou montre des lacunes quand il saute dans l'eau, nage vers le bateau ou à la remontée à bord, la cotation est dévaluée en conséquence. Si le chien ne ramène pas la victime, l'exercice sera noté 0.

8.6.6 Transport d'un bateau plus en état de naviguer (40 points)

Dispositifs requis Une barque et son batelier. Le bateau fait environ 3 m de long auquel est attachée une corde épaisse.

Commandements autorisés Plusieurs commandements vocaux et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Exécution Une barque à la dérive, dans lequel le pilote est évanoui, situé à une distance de 25 m de la berge. Sur ordre du conducteur, le chien nage vers le bateau à la dérive. De lui-même, le chien cherche la corde, la prend dans sa gueule et ramène le bateau à la berge. Dès que le bateau a atteint la rive, le conducteur donne l'ordre au chien de lâcher la corde. Il va ensuite aider le batelier.

Cotation Des points seront retirés si le chien ne nage pas directement vers le bateau, ne prend pas la corde rapidement ou ne nage pas directement au retour. Si le chien ne rapporte pas le bateau, l'exercice sera noté 0.

9. Travail de recherche niveau B - Partie A

9.1 Travail de recherche en Pistage niveau B - RH-F B

9.1.1 Exercices - Maximum : 200 points

Objet d'identification (ID)	10 points
Recherche de l'objet ID	10 points
Départ de piste	10 points
Tenue de piste	70 points
8 objets x 5 points	40 points
Trouver le traceur	30 points
Désignation du traceur	30 points

9.1.2 Dispositions du terrain de recherche en pistage Niveau B - RH-F B

Piste tracée par un inconnu 2000 pas - 8 changements de direction distincts, qui peuvent être aigus, droits ou obtus.

Objets 8 objets bien altérés qui ne se distinguent pas beaucoup du terrain par leur couleur.

Temps de refroidissement 180 minutes

Départ de piste Au départ de la piste un objet d'identification est déposé de manière non visible dans une zone de 30 m x 30 m. La ligne de base de cette zone est clairement identifiée à droite et à gauche.

Le traceur rentre dans cette zone par le côté droit ou gauche et dépose l'objet d'identification, qui marque le point de départ de la piste. Après un court instant d'arrêt le traceur marche au pas normal dans la direction indiquée

Itinéraire Le parcours du sentier doit être aussi naturel que possible, adapté au terrain et inclure les modifications du terrain. Le terrain peut être constitué de forêts, de prairies et de champs, ainsi que de routes et de croisements de routes.

Le traceur trace sa piste entière au pas normal, il ne peut pas piétiner ni s'arrêter. Il doit donner au juge un plan détaillé de son tracé avec toutes les informations importantes, comme l'ordre des objets, les points marquants.

Un tracé avec GPS est autorisé et souhaité. Le traceur dépose 8 objets tout au long de son tracé.

Les objets ne peuvent pas être déposés à côté mais doivent impérativement se trouver sur la piste. Le traceur doit indiquer l'endroit de dépôt de l'objet sur son plan. Les objets doivent être marqués ou clairement décrits.

Fin de piste A la fin de son tracé le traceur prend la position assise ou couchée. Cette position doit être prise avant que le chien commence son épreuve.

9.1.3 Exécution du travail de pistage niveau B

Général Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3.

Temps de travail Maximum 45 minutes pour le travail de piste, inclus la recherche de l'objet d'identification. Pour trouver l'objet d'identification le chien a maximum 3 minutes.

Exécution Le conducteur détache la laisse de son chien et l'envoie de la ligne de base à la recherche de l'objet d'identification. Le chien doit trouver cet objet en 3 minutes en fouillant systématiquement l'entièreté de la zone. Le conducteur, lui, guide son chien en lui donnant des ordres vocaux et/ou visuels sans dépasser sa ligne de base.

Après avoir trouvé l'objet d'identification, le conducteur met son chien en longe si nécessaire et le met en piste.

Si le chien ne trouve pas l'objet d'identification mais trouve le début de la piste, le conducteur peut interrompre le chien pour le mettre en longe pour pister et s'il pister en libre il peut le mettre en piste immédiatement après en avoir informé le juge. Si le chien ne trouve pas le début de la piste dans les 3 minutes imparties pour la recherche dans la zone de départ, le couple maître/chien peut continuer à chercher le départ. Durant cette période, le conducteur ne peut pas entrer dans la zone. Le juge peut arrêter le travail du chien s'il est clairement identifiable que le chien refuse de travailler ou n'est pas capable de résoudre le défi.

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3 ainsi que :

- Le travail de recherche dans la zone de l'objet d'identification
- Le départ de piste et sa tenue
- La vérification des objets trouvés dans l'ordre chronologique
- La désignation du traceur en fin de piste
- Si le traceur n'est pas retrouvé, l'épreuve ne peut pas être réussie et peut valoir maximum 139 points.
- Si la désignation de la victime ou trouver un objet est déclenché par le conducteur ou d'un objet est déclenché par le conducteur, cette désignation vaut 0 point.

Cotation désignation Si le conducteur signale que le chien désigne par aboiements mais que le chien désigne le traceur sans aboyer, cette désignation sera évaluée « insatisfaisant ». Si le chien n'aboie pas correctement, pas dans la direction de la victime ou quitte rapidement la victime alors cette désignation peut valoir au maximum « satisfaisant ».

9.2 Travail de recherche en Quête Niveau B - RH-FL B

9.2.1 Exercices - Maximum : 200 points

Dirigeabilité	20 points
Intensité de recherche	20 points
Mobilité	10 points
Indépendance	10 points
Travail d'équipe et tactique	20 points
Désignations : 3 personnes (40 points maximum par victime)	120 points

9.2.2 Dispositions du terrain de recherche en quête Niveau B - RH FL-B

Terrain de recherche 35 000 – 40 000 m². Le terrain doit comporter au moins 50% de zone couverte, peu visible, il peut y avoir des bâtiments.

Marquages Le chien a un contact visuel et/ou physique, mais des caches particulières peuvent être aussi autorisées comme des caches en hauteur qui ne sont pas accessibles au chien. Maximum 3m de haut.

Les caches en hauteur doivent se trouver à minimum 20m de la limite du terrain. Il faut tenir compte du vent lors du choix d'une cache de ce type.

Victimes 3 personnes - Minimum 15 minutes avant le début de la recherche, la zone doit être parcourue par plusieurs marcheurs et un chien.

9.2.3 Exécution du travail de recherche en quête niveau B (200 points)

Général Les critères d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Situation tactique Le conducteur choisit sa tactique et doit l'annoncer au juge avant le début de la recherche. Si le conducteur décide de changer sa tactique, il doit en informer le juge, le temps imparti continue de s'écouler pendant ce temps.

Temps de recherche Maximum 30 minutes

Exécution Le conducteur envoie son chien chercher sur ordre du juge de l'endroit prévu selon la tactique choisie par le conducteur.

Lorsque le chien s'est suffisamment détaché du conducteur, le juge donne l'autorisation au conducteur de quitter son point de départ. Le chien doit suivre les instructions de son conducteur et fouiller la zone tour à tour. Dans la mesure où le conducteur annonce un changement de tactique au juge, il peut relancer son chien de l'endroit où il a trouvé une victime sans perte de point. Dans le cas contraire il doit retourner à son point d'origine avec le chien. Le travail de recherche se termine par la clôture du travail par le conducteur et l'annonce du pointage par le juge. Le conducteur doit signaler la désignation au juge et ne peut se rendre auprès de son chien que sur instruction du juge.

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3.4. Une première fausse désignation sera pénalisée de 40 points. Si une des victimes n'est pas trouvée, l'épreuve ne peut être réussie et peut valoir maximum 139 points.

9.3 Travail de recherche en Décombres niveau B - RH-T B

9.3.1 Exercices - Maximum : 200 points

Dirigeabilité	20 points
Intensité de recherche	20 points
Mobilité	10 points
Indépendance	10 points
Travail d'équipe & tactique	20 points
Désignations : 3 personnes (40 points maximum par victime)	120 points

9.3.2 Dispositions du terrain de recherche en décombres Niveau B - RH T-B

Terrain de recherche Des décombres de bâtiments de min. 1200-1500m², qui peuvent être composées de divers matériaux de construction et ce sur 1 ou plusieurs étages. Une recherche exclusivement dans les bâtiments n'est pas autorisée, néanmoins des pièces peuvent faire partie du terrain de recherche. Un terrain de décombres niveau B doit comporter 6 caches dont au moins deux pièces sombres ou deux cavités, au moins deux des caches en profondeur (+/- 2m) où la victime est au moins recouverte de 2 mètres de débris et au moins deux caches en hauteur. (Maximum 2m de haut). Le terrain de décombres doit comporter au moins 2 de ces variantes de caches. En cas de caches en hauteur, le vent doit être pris en considération.

Victimes 3 personnes recouvertes complètement.

Distraction Feu, bruits de moteur, coups de marteau, tambour, enregistrements de bruits.

Personnes supplémentaires Plus de 15 minutes avant le début de la première recherche, la zone doit être parcourue par plusieurs personnes et un chien. Juste avant le début de la recherche et durant l'entièreté de celle-ci, plusieurs personnes sans chien parcourent le terrain.

9.3.3 Exécution du travail de recherche en décombres niveau B - 200 points

Général Les critères d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Temps de recherche Maximum 30 minutes

Désignation Sur ordre du juge, le travail de recherche est poursuivi après la désignation. Le conducteur peut, envoyer son chien, une seule fois, de l'endroit de découverte de la victime.

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3.4. Une première fausse désignation sera pénalisée de 40 points. Si une des victimes n'est pas trouvée, l'épreuve ne peut être réussie et peut valoir maximum 139 points.

9.4 Travail de recherche en Avalanche niveau B - RH-L B

Le travail de recherche comprend la partie des exercices de désignation avec le H et la localisation technique avec le dispositif de recherche de victime d'avalanche (ARVA).

9.4.1 Exercices - Maximum 200 points

Exercice de désignation avec ARVA	10 points
Dirigeabilité	20 points
Intensité de recherche	20 points
Mobilité	10 points
Indépendance	10 points
Travail d'équipe & tactique	10 points
Désignations : 3 personnes (40 points maximum par victime)	120 points

9.4.2 Aire d'entraînement et recherche Lieu technique Niveau B - RH L-B

Zone de recherche Zone de travail enneigée, 20 mx 20 m, clairement délimitée.

ARVA 1 balise de recherche de victime d'avalanche ARVA en guise d'émetteur, 1 détecteur de déversement d'avalanche ARVA comme récepteur. Le conducteur annonce au juge, s'il utilise son matériel ou celui de l'organisateur.

Recherche Le conducteur a pour tâche de localiser, de creuser et de présenter un ARVA enfoui dans la zone délimitée à une profondeur d'environ 0,5 m en 5 minutes maximum. La tactique est au libre choix du conducteur. Si le délai est écoulé, l'exercice est noté 0 point.

9.4.3 Dispositions du terrain de recherche en Avalanche Niveau B - RH L-B

Terrain de recherche Zone de travail d'environ 12000 m² avec au moins 5 igloos. L'entrée de l'igloo doit être conçue avec de blocs de neige afin que le chien puisse difficilement pénétrer en grattant.

Victimes 3 personnes enterrées à 150 cm de profondeur au moins 20 mn avant le début de l'épreuve et se comporter calmement pendant le travail de recherche. La distance entre les victimes doit permettre une identification claire.

Personnels aidants La zone de recherche doit être parcourue par au moins 3 personnes, 1 chien ou par un skieur. La zone est parcourue par au moins 3 personnes à pieds ou à skis par au moins 3 personnes avant et pendant le travail de recherche.

9.4.4 Exécution du travail de recherche en Avalanche Niveau B - RH L-B

Exécution Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3.

Temps de recherche Maximum 25 minutes

Exécution Le conducteur doit effectuer le travail de recherche avec des skis de randonnées. Le chien doit fouiller la zone selon les instructions de son conducteur. Le conducteur ne peut pas quitter son point de départ avant que le chien ait franchi plus de 30 mètres et/ou sur autorisation du juge.

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3. Une première fausse désignation sera évaluée avec - 40 points. Si le chien ne trouve pas une victime, l'épreuve ne peut pas être réussie. La cotation maximale est alors de 139 points.

9.5 Travail de recherche en Mantrailing niveau B - RH-MT B

9.5.1 Exercices - Maximum : 200 points

Prise de l'odeur de référence	20 points
Poursuite et tenue du trail	80 points
Comportement du conducteur	20 points
Recherche de la victime et désignation	60 points
Tactique et travail d'équipe	20 points

9.5.2 Dispositions du terrain de recherche en Mantrailing Niveau B - RH MT-B

Disposition du trail 4000 pas +/- 2000 m - Minimum 4 changements de direction, 2 carrefours, minimum 1 changement de terrain. Le rapport zone urbaine / terrain découvert devrait être de 50 %.

Temps de refroidissement 6 heures

Temps de recherche Maximum 60 minutes

9.5.3 Exécution du travail de recherche en Mantrailing Niveau B - RH MT-B

Général Les règles générales d'exécution sont d'application selon le chapitre 3

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3. Le juge peut arrêter le travail à tout moment s'il estime que le chien n'arrivera pas à terminer le travail par lui-même. Si le traceur n'est pas trouvé, l'épreuve ne peut pas être réussie.

9.6 Travail de recherche à l'eau Niveau B - RH-W B

9.6.1 Exercices - Maximum : 200 points

Apporter un dispositif de sauvetage de la rive distance 40 m	20 points
Récupération d'une personne à partir de la rive distance 40 m	60 points
Apporter un dispositif de sauvetage du bateau distance 40 m	20 points
Récupération d'une personne à partir du bateau distance 40 m	60 points
Transport d'un bateau plus en état de naviguer distance 40 m	40 points

9.6.2 Apport d'un dispositif de sauvetage depuis la rive (20 points)

Dispositifs requis Un bateau avec pilote et un assistant en combinaison néoprène. Corde de remorquage, attachée à une bouée de sauvetage.

Commandements autorisés 1 ordre visuel et/ou auditif pour « apporter la bouée à la victime ».

Exécution Un assistant tombe d'un bateau qui navigue parallèlement à la rive à 40 m de distance, et simule la noyade passivement. Le conducteur du bateau continue à naviguer sans y prêter attention. Le conducteur jette une bouée dans l'eau en direction de la personne qui se noie. Sur ordre de son maître, le chien nage vers la bouée, l'attrape par le cordage et l'amène à la personne en difficulté, qui s'y accroche. Le chien tire la personne par la corde attachée à la bouée vers la rive de façon autonome. Aussitôt que le chien atteint la rive avec la personne, le conducteur va vers la personne secourue et lui porte assistance.

Cotation Des points seront retirés si la prise et le lâcher de cordage sont approximatifs. Si le chien ne ramène pas la victime l'exercice sera noté 0.

9.6.3 Récupération d'une personne à partir de la rive (60 points)

Dispositifs requis Un bateau avec pilote. Une personne en combinaison néoprène à la dérive dans l'eau.

Commandements autorisés Plusieurs commandements (signes visuels et vocaux au choix) du maître-chien, sont autorisés.

Exécution Un aidant tombe d'un bateau qui navigue parallèlement à 40 m de la rive et simule la noyade passivement. Le conducteur du bateau continue à naviguer sans y prêter attention. Sur ordre du maître-chien, le chien nage vers la personne qui se noie, prend le bras ou la main dans sa gueule et tire la personne vers la rive. Dès que le chien a ramené la victime sur la rive, le conducteur va vers elle et lui porte assistance.

Cotation Des points seront retirés si le chien ne nage pas tout droit vers la victime ou ne revient pas directement et perturbe l'assistance à la victime. Si le chien ne ramène pas la victime ou la blesse, l'exercice sera noté 0.

9.6.4 Apporter un dispositif de sauvetage du bateau (20 points)

Dispositifs requis Un bateau à moteur et son pilote. Un bateau à rames avec pilote et assistant en combinaison néoprène. Un dispositif de sauvetage avec une corde (bouée)

Commandements autorisés Des commandements visuels et vocaux répétés, au choix du conducteur, sont autorisés

Exécution Le binôme est dans le bateau à moteur. Il y a un bateau à rames qui navigue parallèlement à une distance de 40m. L'aidant tombe dans l'eau de ce bateau et simule la noyade passivement. Le conducteur du bateau continue sans y prêter attention. Le conducteur jette le dispositif de sauvetage dans l'eau (bouée) en direction de la personne. Sur ordre de son maître, le chien saute dans l'eau, nage vers le dispositif de sauvetage, prend la corde du dispositif et l'apporte à la personne en difficulté, qui s'y accroche. Le chien tire la personne vers le bateau de secours par la corde du dispositif de sauvetage de manière autonome. Aussitôt qu'il a atteint le bateau, un assistant prend soin de la personne secourue. Le conducteur rappelle son chien vers lui, le chien revient et son maître l'aide à monter dans le bateau.

Cotation Des points seront retirés si la prise et le lâcher de cordage sont approximatifs, de même que des difficultés pour sauter dans l'eau, nager vers le bateau ou être remonté à bord. Si le chien ne ramène pas la personne, l'exercice sera noté 0.

9.6.5 Récupération d'une personne à partir du bateau (60 points)

Dispositifs requis Un bateau à moteur et son pilote. Un bateau à rames avec pilote et assistant en combinaison néoprène.

Commandements autorisés Plusieurs commandements vocaux et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

Exécution Le binôme est dans le bateau à moteur. A une distance de 40m, l'assistant tombe dans l'eau d'un bateau naviguant parallèlement et reste passif. Le pilote continue à naviguer sans y prêter attention. Sur ordre du maître, le chien saute dans l'eau, nage vers la personne, prend un bras dans sa gueule et la ramène au bateau de façon autonome. Aussitôt que le chien a atteint le bateau avec la personne en difficulté, un assistant porte secours à la personne. Le conducteur rappelle son chien, le chien revient et le maître l'aide à remonter dans le bateau

Cotation Des points seront retirés si le chien ne nage pas tout droit vers la personne, ne revient pas directement ou montre des lacunes quand il saute dans l'eau, nage vers le bateau ou quand on le remonte à bord. Si le chien ne ramène pas l'aidant ou le blesse, l'exercice sera noté 0.

9.6.6 Transport d'un bateau plus en état de naviguer (40 points)

Dispositifs requis Un bateau à moteur avec son pilote et 4 personnes supplémentaires. Un bateau d'à peu près 5m, auquel est attaché au pont une corde épaisse.

Commandements autorisés Plusieurs commandements vocaux et signes visuels, au choix du conducteur, sont autorisés.

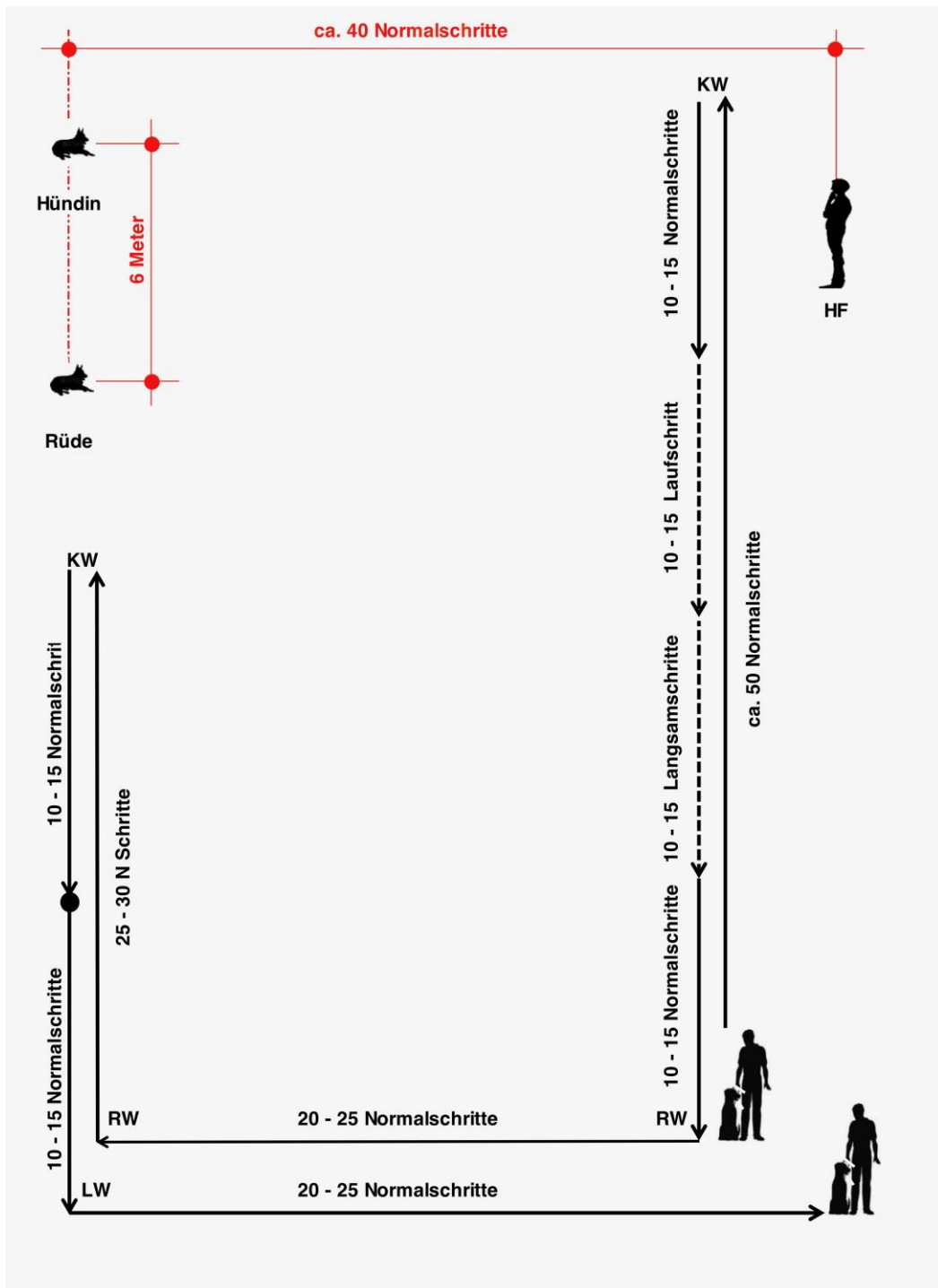
Exécution Le binôme maître-chien se trouve dans un bateau à moteur à 40m d'un ponton. Sur ordre du conducteur, le chien plonge dans l'eau. Le maître met le cordage qui est attaché au bateau dans la gueule du chien. Le chien tire le bateau vers le ponton. Aussitôt que le bateau a atteint le ponton, un assistant s'occupe de l'amarrer. Le conducteur appelle son chien, le chien revient et le conducteur le remonte dans le bateau ou sur le ponton.

Cotation La cotation est dévaluée en conséquence si le chien ne nage pas directement vers le ponton ou ne prend pas la corde rapidement. Si le bateau n'atteint pas le ponton mais que plus de la moitié de la distance est réalisée, l'exercice sera évalué avec un insuffisant. Si moins de la moitié de la distance est couverte, l'exercice sera évalué avec 0 point.

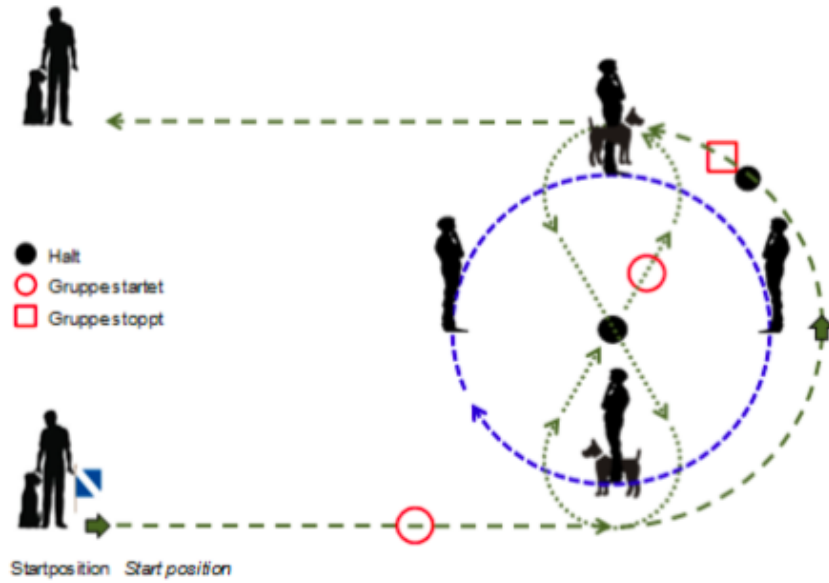
10 Annexes – schémas et dessins pour l'obéissance

10.1 Marche en laisse/ marche sans laisse.

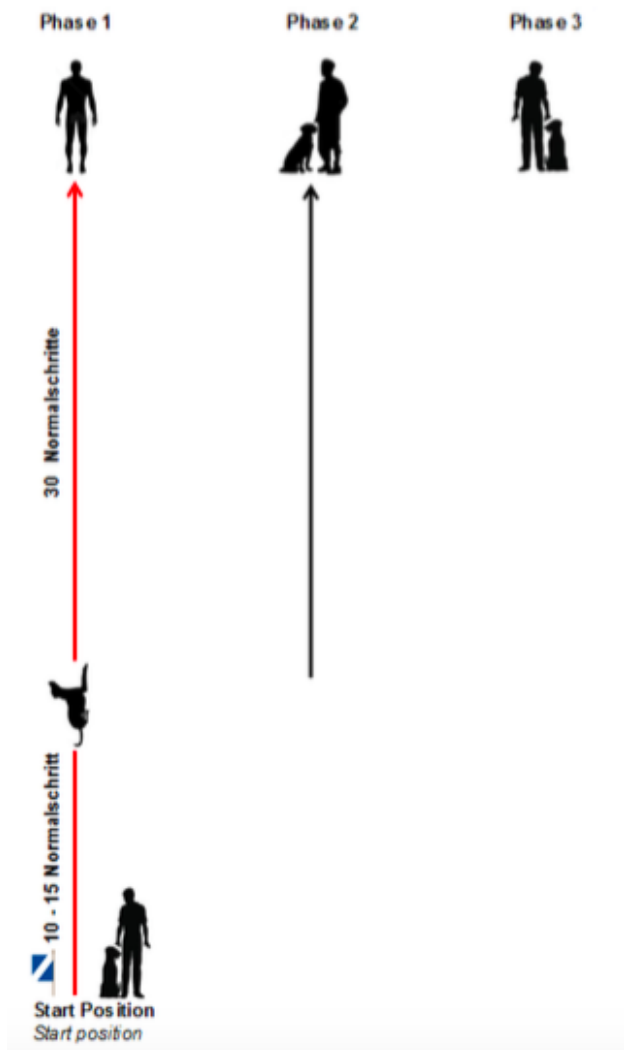
Le positionnement des places pour les couchers libres pour mâle et femelle et le positionnement du conducteur seront organisés en fonction du terrain.



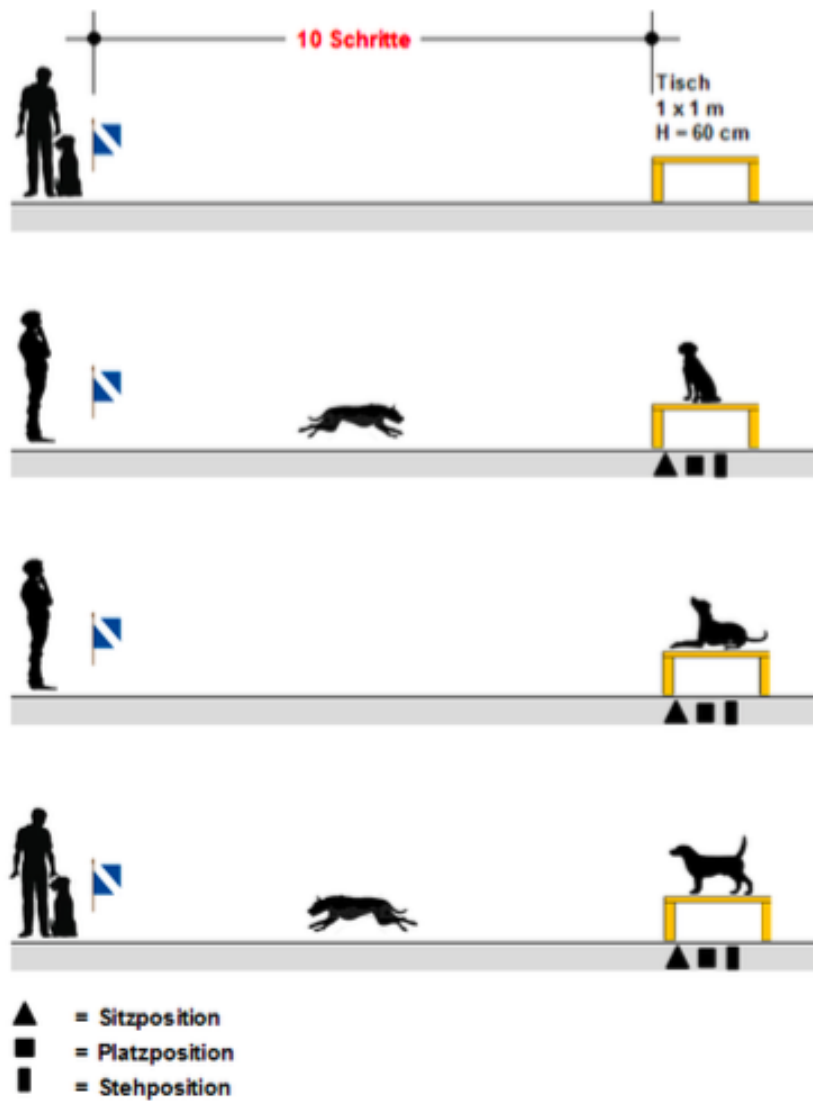
10.2 Traverser un groupe de personnes



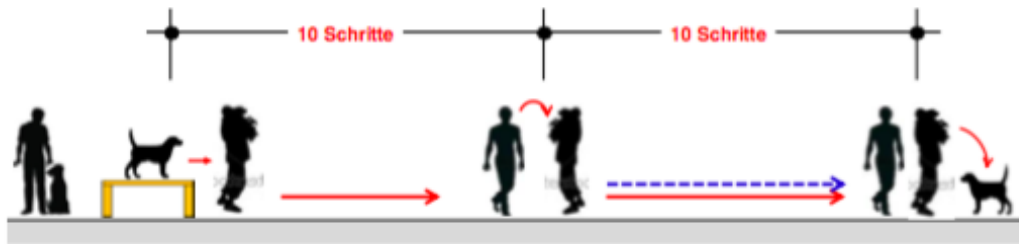
10.3 Coucher avec rappel



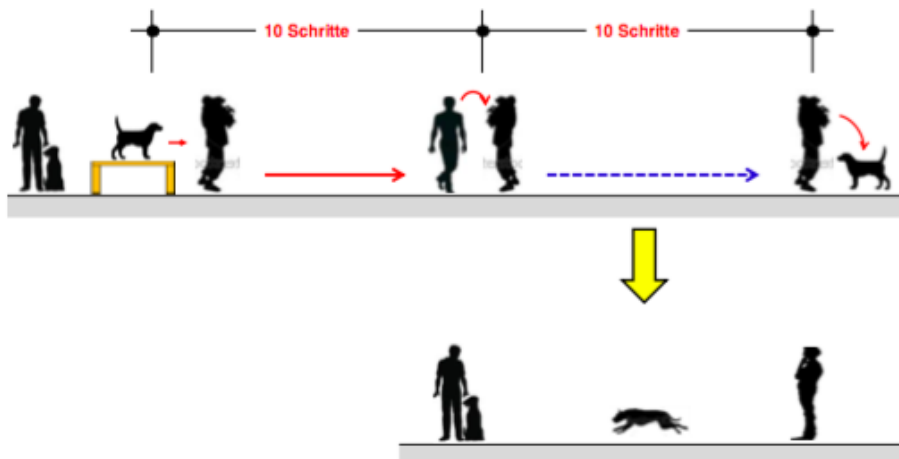
10.4 Changement de position



10.5 Porter et remettre niveau V



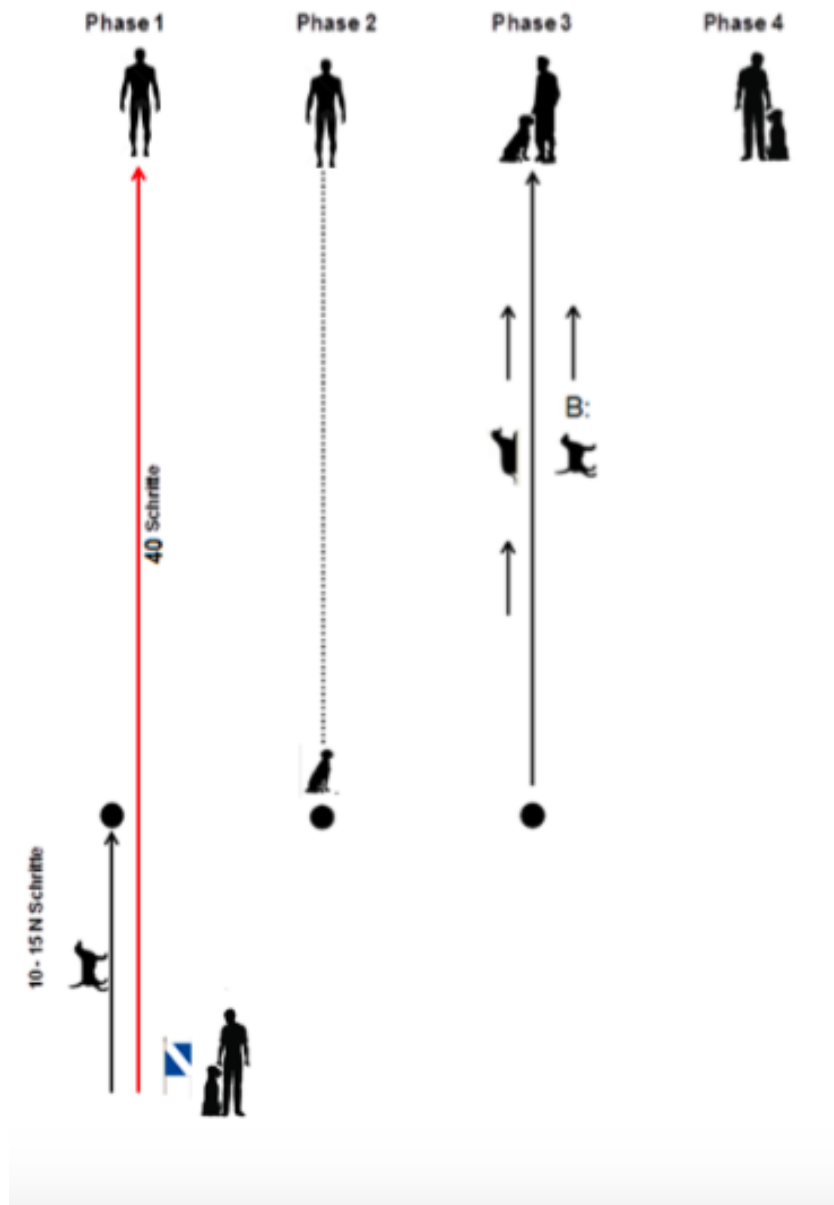
10.6 Porter et remettre A, B



10.7 Contrôle à distance

Au niveau A l'ordre des positions est défini comme suit : assis – appeler – couché – appeler.

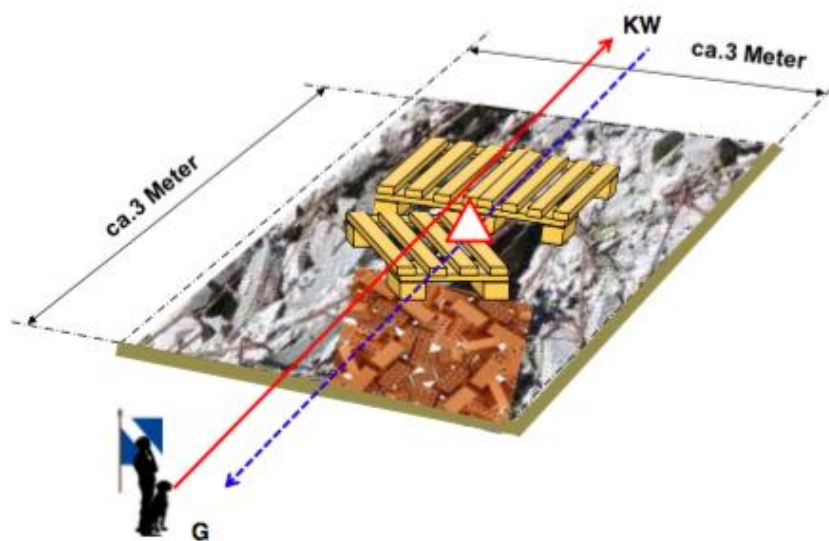
En B l'ordre est assis – appeler – couché – debout – appeler



20 Annexes – schémas et dessins pour la dextérité

Toutes les constructions sont décrites dans l'annexe ci-jointe. En règle générale les matériaux choisis pour les constructions sont laissés libres, les fonctions et les mesures sont imposées.

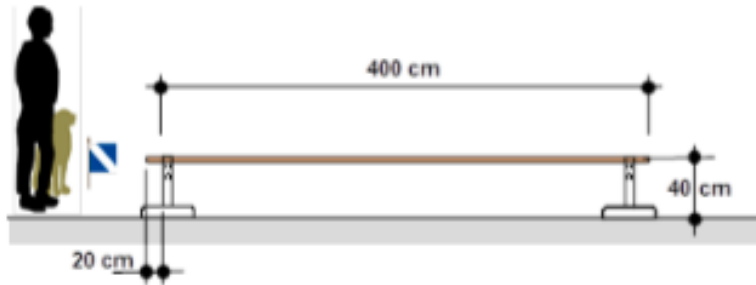
20.1 Traverser des matériaux désagréables



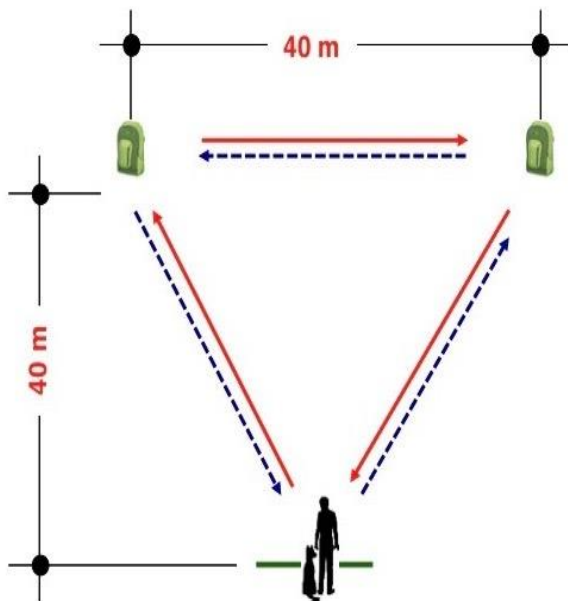
- G** = Grunstellung *Ground position*
- KW** = Kehrtwende *About turn*
-  **Anhalten, H in Sitz Position**
Stop, Dog in Sit position
-  **Start- und Endposition**
Start and End position

20.2 Traverser un pont fixe

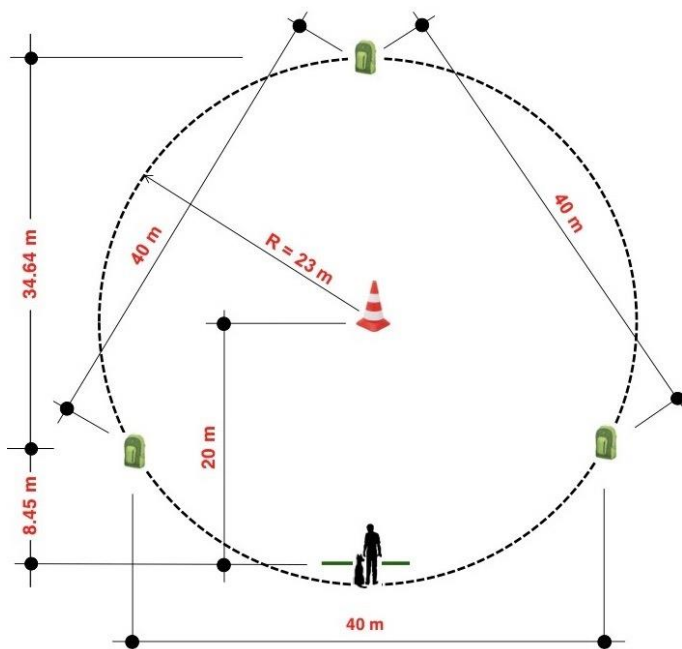
D'autres constructions stables sont autorisées. Les montants doivent être placés au début et à la fin de la planche.



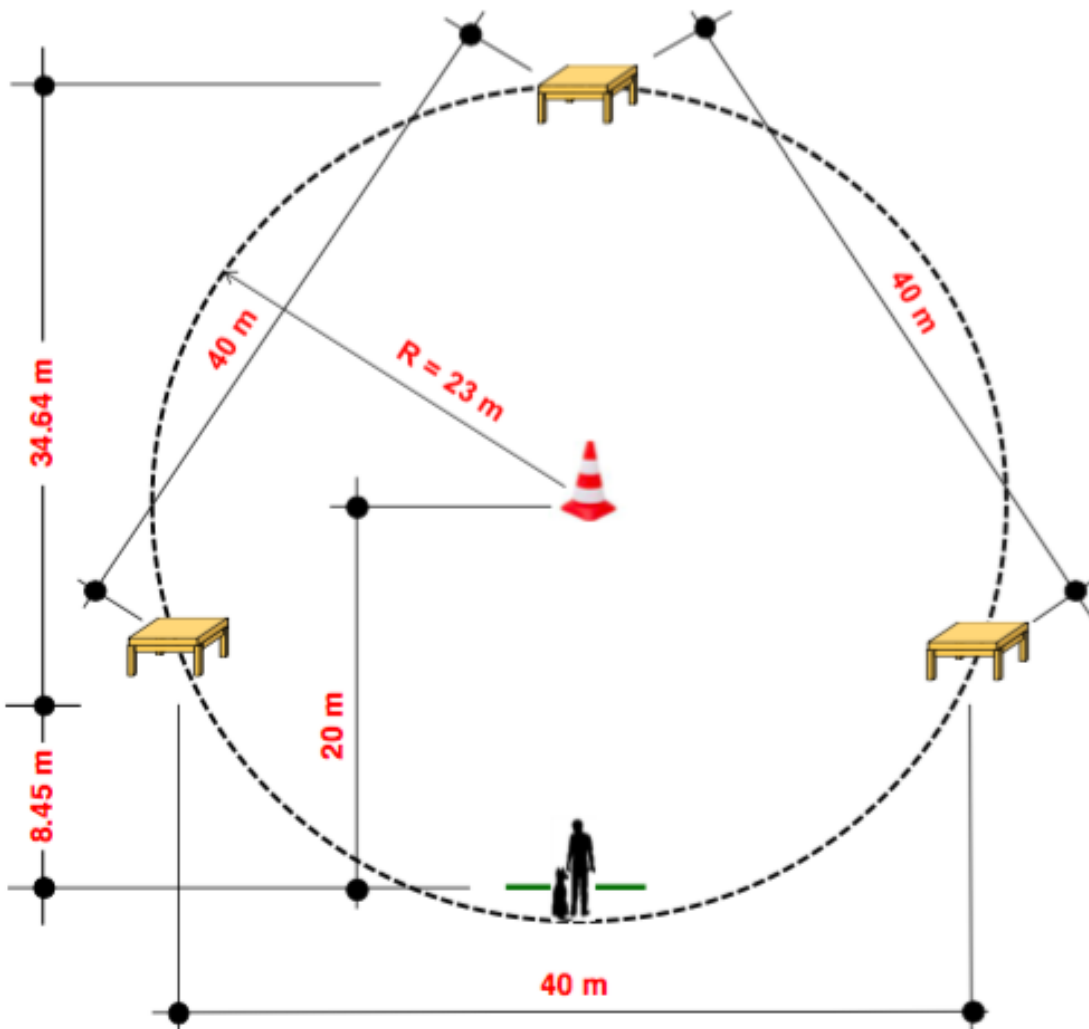
20.3 Diriger à distance – Avalanche niveau V



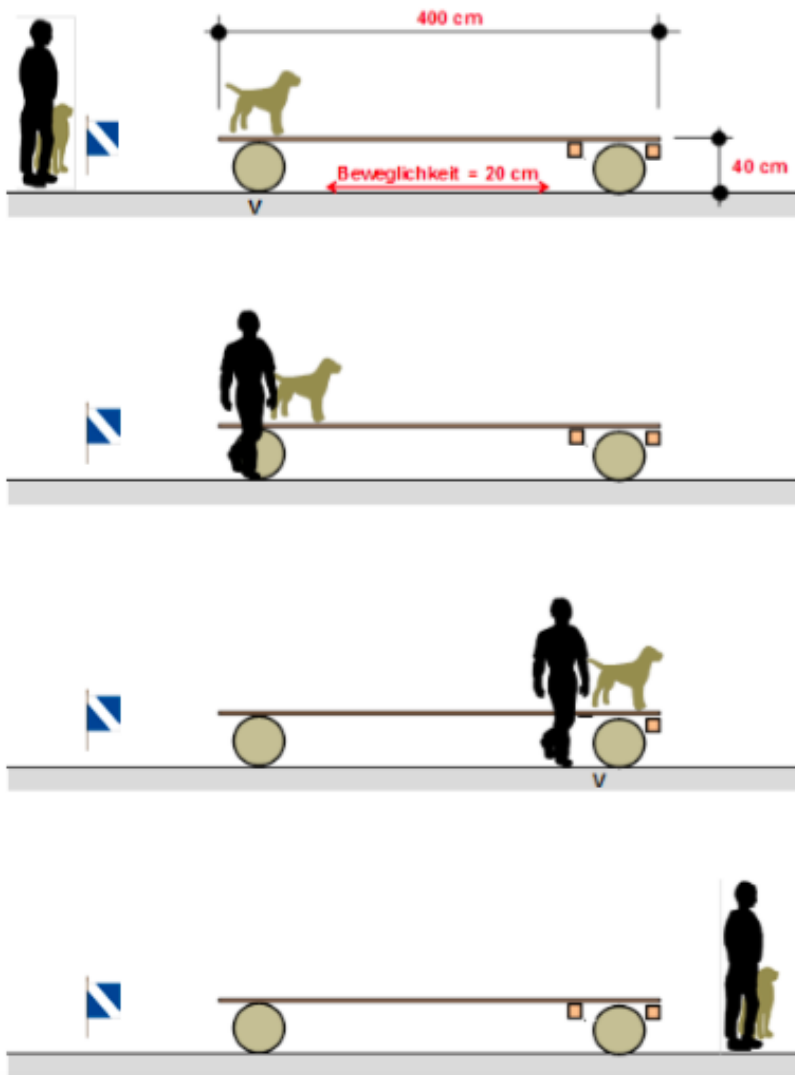
20.4 Diriger à distance – avalanche niveau A & B



20.5 Diriger à distance

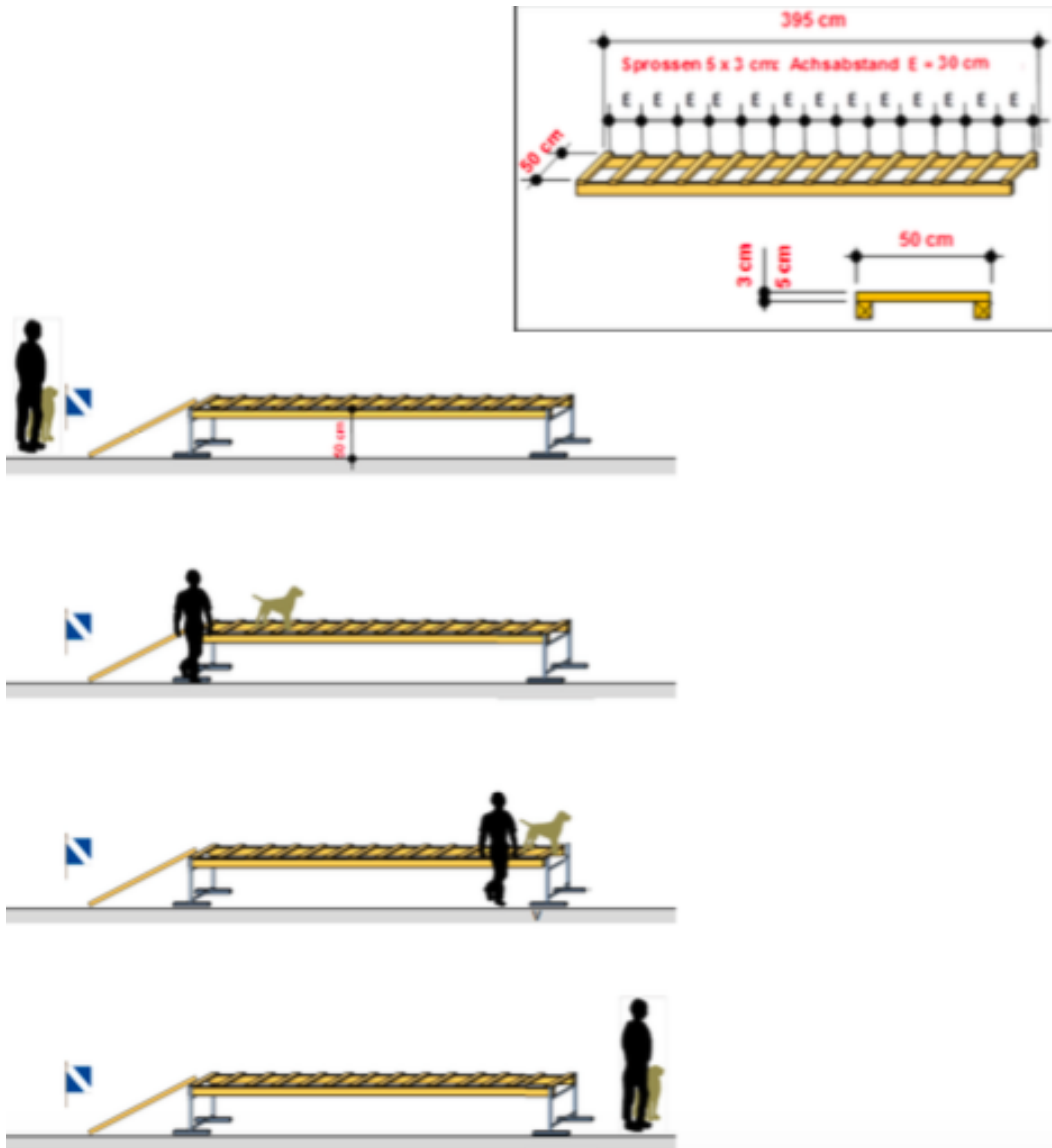


20.6 Pont mobile

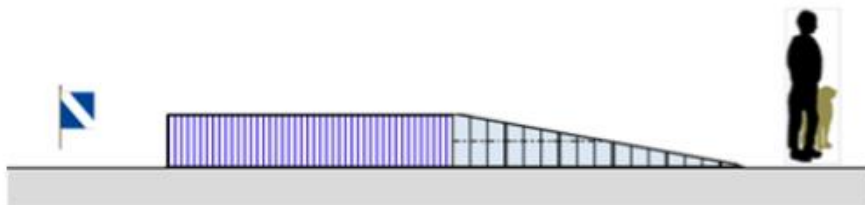
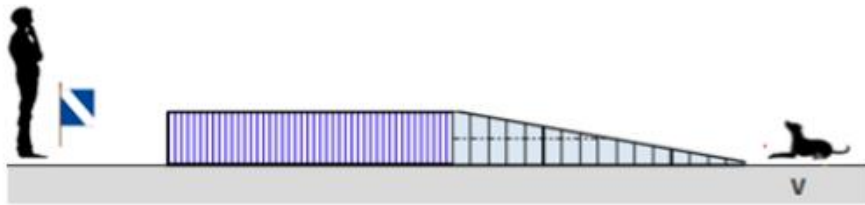
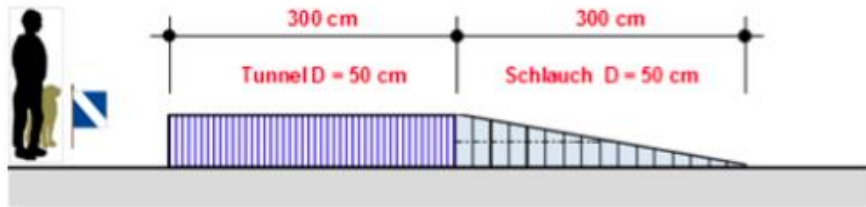


20.7 Echelle

Au niveau A le conducteur accompagne son chien, au niveau B le chien avance jusqu'au dernier échelon seul et s'arrête.

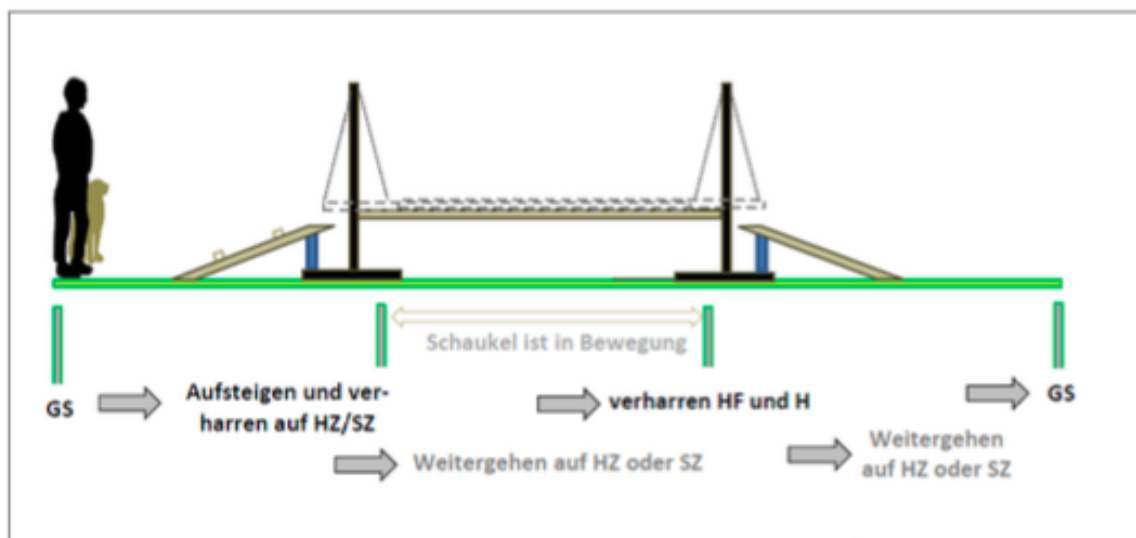
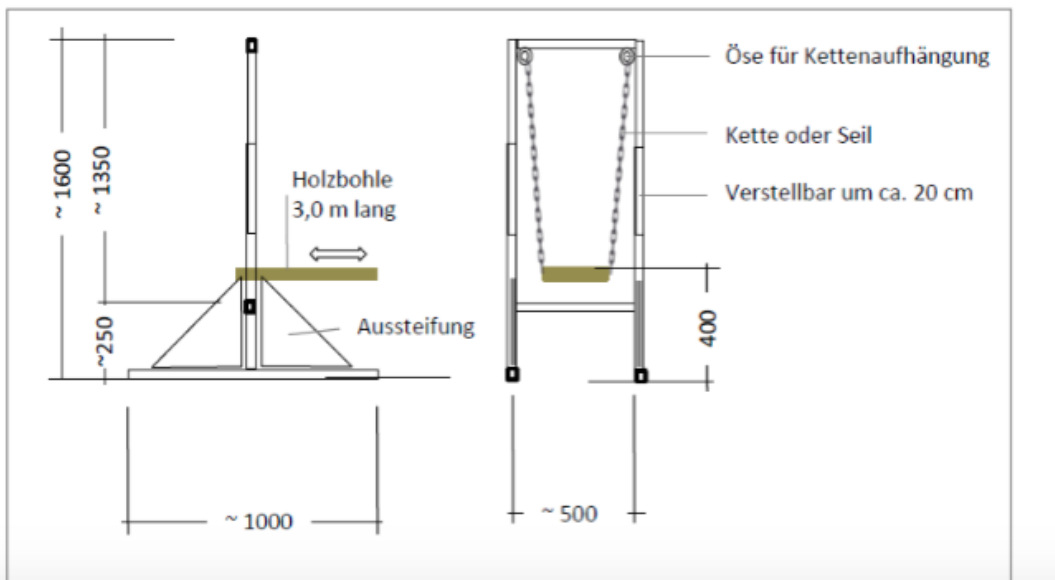
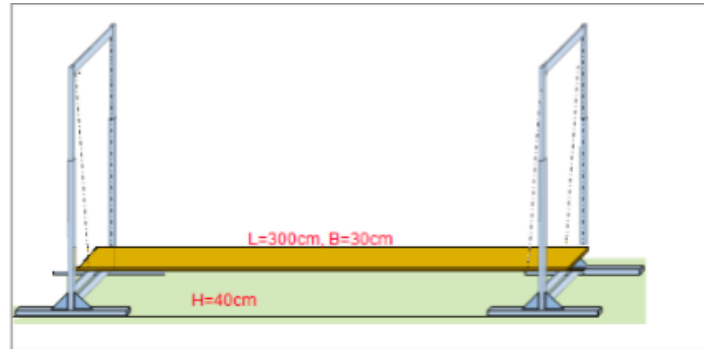


20.8 Tunnel avec chaussette



20.9 Balançoire

Des constructions similaires avec les mêmes mesures et la même mobilité sont autorisées



**BREVET FRANÇAIS POUR CHIENS
DE SAUVETAGE**

OBEISSANCE, DEXTERITE ET TRAVAIL
DE RECHERCHE

QUÊTE, PISTAGE, DECOMBRES,
MANTRAILING, TRAVAIL A L'EAU ET AVALANCHE

Brevets français pour chiens de sauvetage

Généralités :

Une présentation est demandée avant le début du travail d'obéissance et dextérité.

PRESENTATION AU JUGE :

Le conducteur se présente au juge avec son chien assis et en laisse, il indique :

- Son nom
- Le nom, la race, le sexe et l'âge de son chien
- Son club et sa territoriale d'appartenance
- La discipline et le niveau auquel il se présente

11. Obéissance et dextérité - Partie B

11.1. OBEISSANCE ET DEXTERITE (UO & GW) Brevet Pistage, Quête, Décombres, Mantrailing, Travail à l'eau, Avalanche

11.1.1 Exercices - Maximum : 50 points

Exercice 1	Marche en laisse avec 2 coups de feu	15 points
Exercice 2	Passage à travers un groupe de personnes	10 points
Exercice 3	Porter et remettre	15 points
Exercice 4	Coucher sous diversion	10 points

11.1.2 Exercice 1 – Marche en laisse (15 points)

Ordres visuels/vocaux 1 commandement ou signe visuel court pour « marcher au pied »

Déroulement Le parcours représente une manivelle qui « peut » sans être une obligation être matérialisée, un arrêt est demandé au milieu de la deuxième longueur et un demi-tour sera exécuté en fin de manivelle suivi de quelques pas avant le deuxième arrêt. La fin de l'exercice sera signalée par le juge ou le commissaire.

Lors de cette suite en laisse, deux coups de feu seront tirés, ces derniers seront effectués sur consigne du juge lors de la première ligne droite.

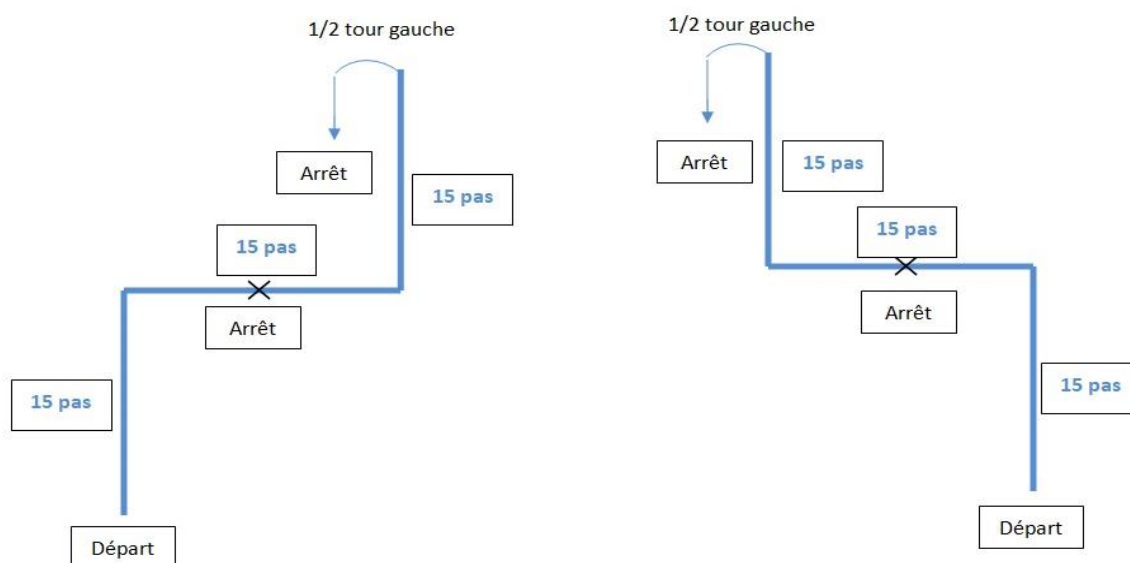
Le juge indique le début de l'exercice, la reprise de la marche après le premier arrêt et la fin de l'exercice. L'arrêt au milieu de la 2^{ème} ligne, les 2 quarts de tour et le demi-tour en fin d'exercice seront à exécuter de manière autonome par le conducteur.

Le demi-tour sera exécuté par la gauche

Consignes de jugement Le chien marche trop devant, s'écarte, reste derrière, marche lentement ou hésite à s'asseoir au pied, laisse tendue, chien écrasé ainsi que des commandements supplémentaires ou des aides corporelles du conducteur sont dévalués en fonction sans oublier qu'il s'agit d'un brevet.

La crainte des coups de feu peut amener à la disqualification du concours.

Schéma de la suite en laisse



11.1.3 Exercice 2 – Passage à travers un groupe de personnes (10 points)

Ordres visuels/vocaux 1 court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied »

Déroulement Le binôme maître chien devra traverser un groupe de personnes (4) qui se déplacent dans le sens des aiguilles d’une montre autour d’un cercle d’un diamètre de 4m.

Le groupe sera traversé à l’aller, le binôme fera demi-tour, exécutera à nouveau la traversé dans le groupe en exécutant un arrêt chien assis au centre du cercle le maître peut commander cette position, le juge donnera son accord pour redémarrer le binôme pourra ainsi sortir du cercle, faire quelques pas et s’arrêter avec son chien en position de base.

Mise à part le début d’exercice, le démarrage après l’arrêt et l’annonce de la fin de l’exercice indiqué par le juge, cet exercice devra être réalisé d’une façon autonome par le conducteur.

Pour des raisons de sécurité il est préférable d’utiliser un marquage à la peinture qu’un dispositif amovible style gaine électrique pour matérialiser le cercle.

11.1.4 Exercice 3 – Porter et remettre (15 points)

Déroulement Sur la consigne du juge, le chien en position de base sera envoyé sur un point haut (maxi 60 cm) une fois le chien en place le juge autorisera le conducteur à aller à son chien et à aller porter son chien en prenant la précaution de laisser la queue libre. Ce dernier, sera emmené vers le porteur désigné qui ramènera le chien sur le point haut ou au sol en fonction des consignes du juge. Une fois le chien déposé sur le point haut ou au sol le juge autorisera le maître à rappeler son chien qui devra revenir se placer au pied du maître.

Le conducteur est autorisé à suivre le porteur, de parler à son chien sans le toucher, il ne pourra pas donner de commandement de blocage au moment de la dépose de son chien par le porteur.

Le conducteur peut à condition de l’avoir signalé au juge avant le début des épreuves faire porter son chien par une autre personne sans pour autant perdre de point.

Les gros chiens peuvent être portés par 2 personnes soit le maître et un aidant ou par 2 aidants.

11.1.5 Exercice 4 – Coucher sous diversion (10 points)

Ordres visuels/vocaux 1 commandement ou signe visuel pour le « coucher », 1 commandement ou signe visuel pour reprendre la position de base

Déroulement Le chien est en position de base, après autorisation du juge le conducteur commandera la position couché, une fois le chien couché et sur autorisation du juge, sans commandement de blocage, le conducteur ira se placer à un point indiqué par le juge ou aidant à + ou – 30 m. Une minute plus tard, le juge autorisera le conducteur à rejoindre son chien à la droite de ce dernier, une fois le conducteur en place il sera autorisé par le juge à remettre son chien en position de base, le juge annoncera alors la fin de l'exercice.

L'emplacement des absences sera différent qu'il s'agisse d'un mâle ou d'une femelle.

Une femelle sous l'influence de son sexe pourra participer au concours mais passera en dernière position afin de ne pas perturber le travail des autres équipes et si l'organisation du concours le permet.

12. Travail de recherche Brevet - Partie A

12.1 Travail de recherche en Pistage

Une présentation est demandée avant le début du travail de recherche

PRESENTATION AU JUGE :

Le conducteur se présente au juge avec son chien en position de base et en laisse, il indique :

- Son nom
- Le nom, la race, le sexe et l'âge de son chien
- Son club et sa territoriale d'appartenance
- Présentation des 3 objets
- Le type de désignation des objets
- Type de désignation de la victime (au moment de la désignation)

12.1.1 Exercices - Maximum : 100 points

Tenue de piste	50 points
Objets : 3 x 10 Points	30 points
Exercice de désignation	20 points

Piste tracée par le conducteur

400 pas normaux avec deux changements de direction à angles droits et 3 objets personnels (taille maximale d'une chaussure).

Le départ est signalé par un piquet qui montre le début de la piste.

Le départ de la piste se fait toujours coté droit du piquet.

Après un court moment d'arrêt, le conducteur avance au pas normal dans le sens indiqué. Lors du traçage de la piste il ne peut ni s'arrêter, ni traîner des pieds.

Les objets ne peuvent pas être mis à côté de la piste. Ils peuvent seulement être mis sur la piste le 3^{ème} objet est placé en fin de piste.

Temps de refroidissement 20 minutes

Exécution du travail de pistage

Temps de recherche Maximum 15 minutes

Désignation des objets

Prise des objets : lors de cette technique de désignation, le chien doit prendre l'objet en gueule rapidement.

- Technique n°1 : Prendre et apporter

Le chien doit prendre l'objet et l'apporter directement à son conducteur en s'asseyant face à lui. Le chien peut être remis en piste soit à l'endroit de prise de l'objet soit à l'emplacement du conducteur.

- Technique n°2 : Prendre et s'arrêter

Lors de cette technique, le chien doit prendre l'objet rapidement et prendre une des 3 positions autorisées : assis, debout ou couché.

Ces deux techniques peuvent être interchangeables. Le chien doit montrer un comportement de désignation afin que celle-ci soit clairement identifiable.

Cotation de l'objet

- L'exécution
- La prise de l'objet
- Le rapport direct de l'objet, sans le laisser tomber

Le juge analyse la prise de la piste ainsi que son suivi. Des petites déviations de la piste ne sont pas sanctionnées pour autant que le chien suive la piste de manière autonome.

Le chien doit avoir un comportement indépendant, joyeux avec des désignations intenses et claires des objets.

Chaque objet non trouvé est évalué avec 0 point.

Tout objet non désigné de manière indépendante de la part du chien est considéré comme non trouvé.

Si le chien se couche à un endroit où il n'y a pas d'objet et que le conducteur ne confirme pas l'objet et demande à son chien de continuer sa piste, cela est dévalorisé en conséquence.

Si le chien désigne un objet et que le conducteur confirme la désignation alors qu'il n'y a pas d'objet, alors la valeur d'un objet est retirée au niveau du pointage.

Arrêt

Le juge arrête le travail de piste si le chien s'écarte de plus de 10m de la piste. Si le terrain est très difficile il peut autoriser une plus grande distance. L'arrêt sera prononcé si le juge estime que le chien ne pourra plus trouver la force de trouver ou de continuer la piste.

Lors de l'arrêt d'une piste le conducteur et son chien quittent avec le terrain. Un nouvel essai n'est pas autorisé.

Exécution de l'exercice de désignation

A la suite du travail de pistage réussi ou non, le conducteur se présente avec son chien en laisse en position de base, précise au juge la manière de désigner choisie et se rend, sur ordre du juge, à l'emplacement de l'exercice de désignation et le réalise.

Exécution Le lieu de désignation doit se trouver en dehors de la zone de recherche. La victime doit s'y rendre (plus ou moins 30m) sans être vue par le chien.

Sur ordre du juge, le conducteur apprête son chien pour la recherche et l'envoie avec un unique commandement visuel et/ou vocal vers la victime en position assise ou couchée. Le chien doit avoir la victime en visuel.

Le chien doit désigner clairement et sans aide de la part du conducteur et de la victime, selon la manière de désignation annoncée.

Une fois la victime désignée, le conducteur se rend sur ordre du juge vers cette dernière ou est amené vers la victime par son chien. La fin de la désignation (aller chercher le chien ou l'appeler) est laissée à l'appréciation du conducteur.

La désignation annoncée doit durer environ 15 secondes. Sur ordre du juge, le conducteur rappelle ou va chercher son chien à proximité immédiate de la victime. Il lui donne ensuite un commandement visuel et/ ou vocal pour obtenir la position de base.

L'exécution est analogue pour le bringsel et la désignation libre.

Cotation Si le chien ne trouve pas la personne et ne la désigne pas ou la quitte juste après la désignation et retourne auprès de son conducteur, l'exercice est évalué avec 0 point.

Si le chien hésite ou s'il y a des interruptions dans les aboiements, l'exercice doit être pénalisé en fonction.

12.2 Travail de recherche en Quête

Une présentation est demandée avant le début du travail de recherche

PRESENTATION AU JUGE :

Le conducteur se présente au juge avec son chien en position de base et en laisse, il indique :

- Son nom
- Le nom, la race, le sexe et l'âge de son chien
- Son club et sa territoriale d'appartenance
- Le type de désignation

12.2.1 Exercices - Maximum : 100 points

Méthode de travail employée	30 points
Désignation de la victime	70 points

Equipe de chien de sauvetage – attente

Le conducteur doit attendre avec son chien prêt à rechercher hors de vue de la zone de recherche jusqu'à ce qu'il soit appelé.

Le chien prêt à chercher peut être équipé d'un harnais et ou d'un collier. Si le chien désigne grâce au Bringsel, celui-ci doit être mis au chien avant le début de la recherche, des clochettes peuvent aussi être utilisées.

Dans l'obscurité, des lampes (pas de spot) sont autorisées sur le chien.

Présentation

Après avoir été appelé, le conducteur se présente au juge avec son chien en laisse et en position de base et indique au juge la méthode de désignation.

Exécution du travail de recherche en Quête

Le conducteur peut suivre son chien aussitôt que le juge l'autorise. Cela se produit en général lorsque le chien s'est suffisamment détaché de son conducteur.

Terrain de recherche 5000 m², zone de travail couverte et découverte

Les caches doivent être choisies pour que le chien puisse avec un contact visuel et physique avec la victime.

Victime 1 personne

Exécution du travail de recherche en quête

Temps de recherche Maximum 10 minutes

Cotation Si le chien ne trouve pas la victime, l'épreuve ne peut pas être réussie.

Après le signalement par le maître de la présence d'une victime, si le chien quitte cette dernière l'épreuve ne peut être réussie.

La régularité des aboiements doit être prise en compte pour la notation.

Une première fausse désignation sera évaluée avec -20 points.

Le travail d'équipe sera un point primordial à évaluer.

12.3 Travail de recherche en Décombres

Une présentation est demandée avant le début du travail de recherche

PRESENTATION AU JUGE :

Le conducteur se présente au juge avec son chien en position de base et en laisse, il indique :

- Son nom
- Le nom, la race, le sexe et l'âge de son chien
- Son club et sa territoriale d'appartenance
- Le type de désignation

12.3.1 Exercices - Maximum : 100 points

Méthode de travail employée	30 points
Désignation de la victime	70 points

Terrain de recherche Décombres de bâtiment de min. 400-600 m2 sur un seul étage, peut aussi être en matériaux de construction différents.

Victime 1 personne

Exécution du travail de recherche en décombres

Le conducteur peut suivre son chien dans les décombres aussitôt que le juge l'autorise. Cela se produit en général lorsque le chien s'est suffisamment détaché de son conducteur.

Temps de recherche Maximum 10 minutes

Cotation Si le chien ne trouve pas la victime ou après le signalement de la présence d'une victime par le maître, le chien viendrait à quitter la victime après l'avoir désignée, l'épreuve ne peut pas être réussie.

La régularité des aboiements doit être prise en compte pour la notation.

Une première fausse désignation sera évaluée avec -20 points.

Général Le juge indiquera une zone balisée. Ensuite, le conducteur annonce au juge l'emplacement qui lui paraît le plus judicieux pour envoyer son chien. Il envoie son chien sans collier et sans harnais.

Exception : Bringsel.

Le chien doit fouiller la zone selon les instructions de son conducteur.

Le conducteur a le droit de se déplacer dans la zone qui lui est désignée ou de suivre son chien sur les décombres s'il en a reçu l'autorisation du juge.

Mobilité Agilité sur les décombres, art et manière de se mouvoir, gestion des difficultés, condition physique seront à prendre en compte pour la

12.4 Travail de recherche en Mantrailing

12.4.1 Exercices - Maximum : 100 points

Prise de l'odeur de référence	10 points
Poursuite et tenue de piste	50 points
Découverte de la victime et désignation	40 points

12.4.2 Dispositions du terrain de recherche en Mantrailing

Temps de refroidissement Maximum 30 minutes

Disposition du trail entre 800 et 1000 pas marche normal sans faire de point chaud.

Le conducteur ne doit pas assister au traçage.

Le traceur démarre à un point précis et pourra traverser un champs, une prairie, une forêt, il faut effectuer impérativement 2 changements de direction en angle droit il y a possibilité de changer de terrain, de traverser ou longer un chemin ou une petite route. Le traceur doit fournir au juge et/ou au chef de concours un plan exact avec les informations nécessaires comme des points marquants tout au long du trail.

L'utilisation d'un GPS est autorisée, le traceur peut être une personne connue mais pas un membre de la famille du conducteur. Après avoir tracé le trail, le traceur ne peut plus s'en approcher à moins de 2,5 km. Le traceur ne peut pas avoir de nourriture, ou toute autre récompense (jouet).

10 minutes avant le début de l'épreuve, le traceur est amené dans un véhicule fermé (fenêtres fermées, clim éteint) au bout du trail. Ceci en passant par des détours et en surveillant bien à ne pas croiser le trail.

En bout du trail, le traceur se comporte de manière passive et doit être caché. En fonction de l'environnement le traceur se mettra en position assise, couchée ou debout, selon la volonté du juge.

Le conducteur doit attendre avec son chien apprêté pour la recherche jusqu'à ce qu'il soit appelé.

L'accompagnement du chien se fait avec une longe de 10 m maximum et de 5m minimum.

La recherche est seulement autorisée avec un harnais de recherche.

12.4.3 Exécution du travail de recherche en Mantrailing

Temps de recherche Maximum 20 minutes

Prise d'odeur La prise d'odeur se fait à partir d'un objet de référence appartenant au traceur, celui-ci est placé dans un sac plastique bien fermé et non utilisé auparavant.

Ce sac est ensuite mis dans un récipient en verre fermé par un couvercle.

Ce récipient est étiqueté et remis au chef de concours.

Avant la recherche, sur ordre du juge l'objet est donné au conducteur dans le récipient en verre.

Le chien doit prendre l'odeur de manière indépendante ou sur ordre vocal et la suivre de manière décidée et persévérante.

Exécution Piste tracée par une personne étrangère. Le conducteur se présente au juge avec son chien en laisse, et précise la méthode de désignation.

Le juge explique au conducteur la situation, la zone de départ dans laquelle le conducteur peut se déplacer librement.

Le juge suit l'équipe maître-chien à une distance appropriée. Le conducteur est autorisé d'interrompre la recherche.

Ces pauses sont au détriment du temps imparti.

Le conducteur est autorisé de nettoyer les yeux, la tête et le nez de son chien et de lui donner à boire. Lors de la désignation de la victime, aucune aide de la part du conducteur ou de la victime n'est autorisée.

L'épreuve se termine soit par la désignation du traceur, soit par l'arrêt définitif de la part du conducteur ou du juge ou lorsque le temps imparti est écoulé.

Pour terminer le conducteur clôture le travail auprès du juge et reçoit son pointage.

Cotation du trail Le juge évalue la prise de départ, l'exécution et le suivi du trail, ainsi que la désignation autonome du traceur par le chien.

Le chien doit montrer un comportement de recherche positif.

Il doit tenir et suivre l'odeur de référence. Ceci signifie que le chien poursuit l'odeur de manière conséquente et rapide et qu'il a un comportement déterminé tout au long de la recherche.

Un écartement du trail n'est pas sanctionné dans la mesure où le chien sait poursuivre sa recherche correctement.

Si le chien perd la trace à un moment donné, le conducteur, peut, au détriment du temps imparti, tenter de faire une remise en application à l'endroit où il lui semble l'avoir perdue.

Des rafales de vent peuvent porter l'odeur à plusieurs mètres du tracé initial, cela n'est pas répréhensible tant que le chien maintient la direction prise par le traceur.

La rapidité de recherche et la position du nez du chien sont secondaires et n'ont pas d'affluence sur la notation et sur la réussite de l'épreuve.

Cotation de la désignation Lors de la découverte, le chien doit montrer clairement qu'il s'agit de sa victime en se fixant (assis, couché, debout), et ou en aboyant de manière autonome, jusqu'à ce que le conducteur reçoive l'ordre du juge de terminer la désignation. Aucune aide de la part du conducteur ou de la victime n'est autorisée pour aider le chien à faire sa désignation.

Si le chien ne désigne pas du tout ou pas clairement la personne recherchée l'épreuve ne peut pas être réussie.

Toute gêne occasionnée par le chien sur le traceur est sanctionnée

12.5 Travail de recherche à l'eau

Une présentation est demandée avant le début du travail de recherche

PRESENTATION AU JUGE :

Le conducteur se présente au juge avec son chien en position de base et en laisse, il indique :

- Son nom
- Le nom, la race, le sexe et l'âge de son chien
- Son club et sa territoriale d'appartenance
- Présentation des 3 objets
- Le type de désignation des objets
- Type de désignation de la victime (au moment de la désignation)

12.5.1 Exercices - Maximum : 100 points

Rapport dans l'eau depuis la berge	10 points
Transport en bateau	15 points
Nage à distance	15 points
Rapport d'une victime depuis la berge	20 points

- **Rapport dans l'eau depuis la berge**

Dispositifs requis Un objet flottant appartenant au conducteur

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel ou vocal pour « apporter », 1 ordre vocal pour « donner », 1 ordre visuel ou vocal pour « terminer l'exercice ».

Exécution

Le couple maître/chien se positionne en position de base à une distance correcte du bord de l'eau. De là, le conducteur lance un rapport d'objet usuel à +/- 10 pas dans l'eau.

L'ordre vocal ou visuel pour « apporter » ne peut être donné que quand l'objet flotte tranquillement.

Une fois l'ordre reçu, le chien doit rapidement se diriger vers l'objet, le prendre et le rapporter à son conducteur.

Le chien doit s'asseoir devant son conducteur et tenir l'objet jusqu'à ce que le conducteur, après une courte pause, donne l'ordre au chien de lui donner l'objet.

Sur ordre vocal ou visuel, le chien prend la position de base.

Le conducteur ne peut pas quitter son emplacement durant l'entièreté de l'exercice.

Cotation

Si le chien joue ou mâchonne l'objet, cela est pénalisé. Si le chien n'apporte pas l'objet jusqu'à son conducteur, l'exercice vaut 0 point.

- **Transport en bateau**

Exécution Le couple maître/chien se place en position de base à une distance appropriée du bateau. Le chien monte dans le bateau en grimpant, en sautant ou en étant porté. Durant le transport sur une distance de +/- 100m, le chien reste calme et libre. Ensuite, le chien sort du bateau avec son conducteur et sur ordre vocal ou visuel prend la position de base.

Cotation Un comportement instable est pénalisable. Si le chien hésite à monter ou descendre du bateau ou ne se montre pas coopératif, l'exercice vaut 0 point.

- **Nage à distance**

Dispositifs requis Bateau à moteur + pilote de bateau

Ordres visuels/vocaux 1 ordre visuel et/ou vocal pour la mise à l'eau du chien, 1 ordre visuel et/ou vocal pour s'écarter, 1 ordre visuel et/ou vocal pour suivre, 1 ordre visuel et/ou vocal pour « venir au conducteur »

Exécution

Le couple maître/chien se trouve sur un bateau. Il doit avoir un comportement discipliné, une position de base n'est cependant pas nécessaire. Le conducteur soulève son chien hors du bateau, qui est à l'arrêt, ou le chien saute sur ordre de son conducteur. Il éloigne ensuite son chien du bateau pour que celui-ci puisse démarrer. Le bateau navigue à environ 10 m devant le chien pour que celui-ci puisse être en permanence sous surveillance. Sur ordre vocal et/ou visuel le chien suit le bateau. Il doit nager de manière calme sur une distance de 300 m.

Ensuite, le bateau s'arrête, le conducteur appelle son chien avec un ordre visuel et/ou auditif, le chien nage vers le bateau et son conducteur l'aide à revenir à bord.

Cotation

Un comportement et/ ou une nage instable, des déficiences dans le saut à l'eau, le retour vers le bateau et le retour à bord sont pénalisables.

Si le chien ne montre pas assez de condition physique, l'épreuve doit être arrêtée et évaluée avec 0 point.

- **Rapport d'une victime depuis la berge**

Dispositions Une personne ne combinaison néoprène

Commandements Plusieurs commandements et signes visuels, au choix du conducteur sont autorisés

Exécution Une personne simulant l'affolement et appelant au secours est localisée dans l'eau à 25m de la berge. Sur ordre du conducteur, le chien nage vers la victime. Dès que celle-ci en a la possibilité, elle s'accroche au harnais ou au gilet du chien. Le chien ramène directement la victime à la berge.
Des commandements de relance, voix ou gestes, sont autorisés.
Dès que le chien a ramené la victime au sol, le conducteur va à elle et lui porte secours.
Cotation Des points seront retirés si le chien ne nage pas directement vers la victime ou ne revient pas directement. Si le chien ne ramène pas la victime, l'exercice sera noté 0.

12.6 Travail de recherche en Avalanche

Une présentation est demandée avant le début du travail de recherche

PRESENTATION AU JUGE :

Le conducteur se présente au juge avec son chien en position de base et en laisse, il indique :

- Son nom
- Le nom, la race, le sexe et l'âge de son chien
- Son club et sa territoriale d'appartenance
- Type de désignation de la victime (au moment de la désignation)

12.6.1 Exercices - Maximum : 100 points

Travail de recherche	30 points
Désignation de la victime	70 points

Terrain de recherche Zone de travail d'environ 5000 m² avec au moins 3 igloos. L'entrée de l'igloo doit être conçue avec de blocs de neige non compressés afin que le chien puisse pénétrer en grattant. Il est important de s'assurer que la cachette est adaptée au terrain, et est conçue de manière discrète.

Victime 1 personne doit être dans l'igloo au moins 10 mn avant le début de l'épreuve et se comporter calmement.

Exécution Le conducteur peut porter des raquettes ou des skis de randonnées. Le chien doit fouiller la zone selon les instructions de son conducteur. Le conducteur ne peut pas quitter son point de départ avant que le chien ait franchi plus de 30 pas. Lorsque le chien est à la victime, sur autorisation du juge, le conducteur doit identifier le lieu de la désignation et le marquer.

Temps de recherche Maximum 10 minutes

Cotation Les critères d'évaluation sont d'application selon le chapitre 3. Une première fausse désignation sera évaluée avec -20 points. Le juge ne peut pas compter une fausse désignation comme tel si le chien n'a pas la possibilité d'évoluer dans de bonnes conditions météorologiques en raison du vent ou de la température. Si le chien ne trouve pas la victime, l'épreuve ne peut pas être réussie.